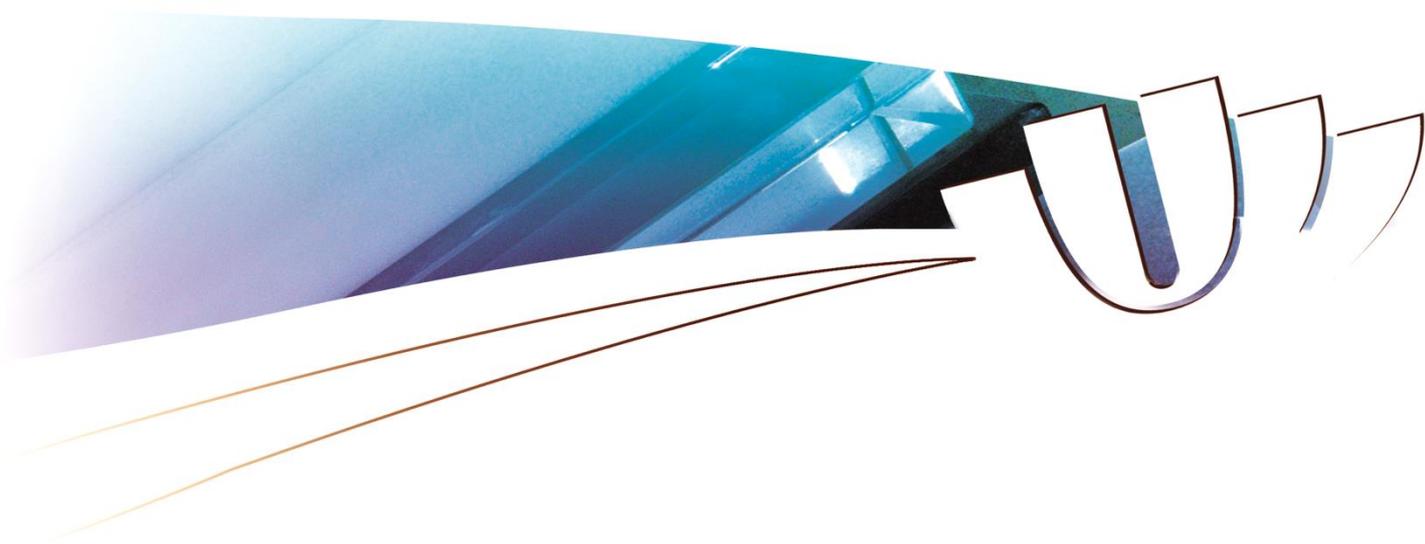




COMPTE FINANCIER 2019

PRESENTÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 31 MARS 2020



RAPPORT DE GESTION 2019 DE L'ORDONNATEUR



TABLE DES MATIERES

RAPPEL BUDGETAIRE	2
DEFINITIONS	3
CHIFFRES CLES DE L'EXERCICE 2019	4
ELEMENTS D'ANALYSE.....	4
INDICATEURS DE L'EXERCICE 2019	5
SOLDE BUDGETAIRE	5
RESULTAT	6
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	7
FONDS DE ROULEMENT	7
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	8
SOLDE DE TRESORERIE.....	9
LE FONCTIONNEMENT	9
EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (HORS REPRISE SUR AMORTISSEMENTS)	9
EVOLUTION DES DEPENSES DE MASSE SALARIALE (SOURCE DRH)	12
EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	14
LES INVESTISSEMENTS	16
LES RECETTES D'INVESTISSEMENT.....	16
LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	17
EVOLUTION DES BUDGETS ANNEXES ET SACD	19
SAIC	19
CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS (CFA).....	22
FONDATION.....	24
RESEAU DES ETABLISSEMENTS DE L'ESR CHAMPARDENNAIS (RESEAU ESR) 25	



RAPPEL BUDGETAIRE

Pour mémoire, le budget initial a été voté le 18 décembre 2018 et complété par trois budgets rectificatifs le 12 mars 2019 puis le 10 septembre 2019 et enfin le 3 décembre 2019.

Pour rappel, les enveloppes d'autorisation de dépenses fixées en crédits de paiement (CP) lors du budget rectificatif n°3 de 2019 s'établissaient comme suit :

✓ Masse salariale (MS) :	162 757 K€
✓ Fonctionnement :	31 748 K€
✓ Investissement :	23 260 K€

En parallèle, les objectifs de recettes se décomposaient de la manière suivante :

✓ Subvention pour charge de service public (SCSP) :	172 358 K€
✓ Autres ressources de fonctionnement :	28 386 K€
✓ Ressources d'investissement :	8 293 K€



DÉFINITIONS

☞ Le solde budgétaire

Différence entre les recettes encaissées et les dépenses payées toutes masses confondues (masse salariale, fonctionnement et investissement).

Ce solde relève de la comptabilité budgétaire et il permet de mesurer l'écart entre la prévision et l'exécution. Il convient de ne pas le confondre avec le résultat comptable. Le taux d'exécution budgétaire correspond ainsi à la différence entre le budget voté et les dépenses payées et non les charges.

☞ Résultat de l'exercice ou résultat net comptable

Différence entre produits et charges de fonctionnement, le résultat net comptable mesure l'enrichissement ou l'appauvrissement de l'Université au cours de l'exercice.

Il tient compte à la fois :

- des charges et des produits qui ont donné lieu à des mouvements de trésorerie ;
- des opérations comptables : dotations aux comptes de provisions et d'amortissements, variation des stocks.

☞ Capacité d'autofinancement (CAF)

Contrairement au résultat net comptable, la CAF ne retient que les opérations ayant fait l'objet d'une sortie ou d'une entrée directe de trésorerie (encaissements et décaissements). Elle mesure ainsi la capacité de l'établissement à financer, sur ses ressources propres, générées par son activité, les investissements de l'exercice.

☞ Fonds de roulement (FDR)

Calculé à partir du bilan, le fonds de roulement correspond à la différence entre les ressources stables (réserves, subventions d'investissement, dotations) et les dépenses d'immobilisations. Il permet de vérifier dans quelle mesure est respectée une des règles fondamentales de l'équilibre financier : les acquisitions durables doivent être financées par des ressources stables. Cependant, le FRNG ne peut suffire à la définition de la richesse réellement disponible pour la poursuite de la politique d'investissement de l'université.

☞ Besoin en fonds de roulement (BFR)

Il correspond à la partie des créances qui n'est pas couverte par des dettes. C'est donc, pour l'établissement, un besoin de financement de l'exploitation pour lequel il convient de trouver une ressource. Le BFR est la résultante d'éléments qui s'imposent à l'établissement (ex. : délai maximum de paiement aux fournisseurs fixé par la réglementation, paiement des cotisations fiscales et sociales à des dates précises, date de versement des subventions...) ou de décisions de gestion (ex. : délai de recouvrement des créances auprès des autres établissements, des entreprises...).



CHIFFRES CLÉS DE L'EXERCICE 2019

Le résultat consolidé de l'exercice 2019 est de 6 644 K€, très supérieur à la prévision budgétaire de 570 K€.

La CAF s'élève à 11 312 K€ et l'on peut constater sur l'exercice 2019 un apport au fonds de roulement de 4 023 K€ alors que le BR3 2019 prévoyait un prélèvement (-8 727 K€).

Les dépenses de masse salariale 2019 sont de 162 988 K€, soit 80,7% des dépenses (total des dépenses de fonctionnement et d'investissement). Elles sont en hausse de 4 082K€ par rapport à 2018, soit une augmentation de 2,6%.

Les dépenses de fonctionnement (hors MS et dotations) sont de 25 135 K€, soit 12,4 % des dépenses. Cela représente une baisse de 437 K€, soit -1,7%, par rapport à 2018.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 13 938 K€ soit 6,9 % des dépenses. Elles sont en baisse de 10,3 % par rapport à 2018.

La SCSP est en progression de 1 334 K€, soit +0,8 %, de 2018 à 2019, pour atteindre 171 660 K€. Les recettes de fonctionnement s'établissent pour leur part à 27 776 K€ (+2 653K€, +10,6 %) et les recettes d'investissement à 6 649 K€ (-5 172 K€, -43,8 %).

ELÉMENTS D'ANALYSE

Le résultat de l'exercice 2019, nettement supérieur aux prévisions, s'explique par le solde budgétaire comme par l'impact des écritures de régularisation et d'inventaire.

Par rapport à la prévision, les dépenses de fonctionnement ont en effet été sous-exécutées à hauteur de 4 114 K€ et les dépenses de masse salariale sont réalisées à hauteur de 99%. Dans le même temps, le taux de réalisation des recettes (97,9% hors SCSP) de fonctionnement a été extrêmement satisfaisant. Seuls 610 K€ des produits prévus au budget n'ont pas été facturés.

Par ailleurs, les écritures de régularisation et d'inventaire, dont la prévision est toujours très aléatoire, ont généré des produits non prévus. D'une part, l'URCA a levé la dernière réserve qui comportait deux volets. Des immobilisations n'avaient pas été mises en service depuis plusieurs années et ne généraient donc pas d'amortissements. Au regard, des subventions n'avaient pas été rattachées à l'actif et ne généraient donc pas de reprises. Une fois l'ensemble des correctifs comptabilisés, les reprises sont supérieures aux amortissements pour un gain résultat de 750 K€ en 2019. D'autre part, les efforts continus en matière de recouvrement ont porté leurs fruits avec une diminution de 200 K€ de la provision pour clients douteux et de 722 K€ de l'annulation de titres sur exercices antérieurs. Enfin, la provision pour CET constituée pour la première fois en 2018 (changement de méthode comptable) donne lieu à une reprise en 2019 pour 1 019 K€.

Dès lors la CAF est supérieure de 81% par rapport à la prévision du BR3 2019 et s'établit à 11 312 K€ sous l'effet de la hausse du résultat et de l'écart entre dotations et reprises.



Le fonds de roulement (FDR) progresse lui aussi fortement par rapport aux prévisions pour l'essentiel compte tenu de la hausse de la CAF et de la sous-exécution des dépenses d'investissement plus sensible que celle des recettes associées. Comme chaque année, la sous-exécution des dépenses d'investissement est à modérer : l'écart entre AE et CP d'investissement (3 474 K€) est lié à des opérations engagées fin 2019 qui seront à payer en 2020.

A l'issue de cette gestion, l'ensemble des agrégats témoigne de la solidité financière de l'URCA et les ratios de masse salariale et d'autonomie financière sont correctement positionnés.

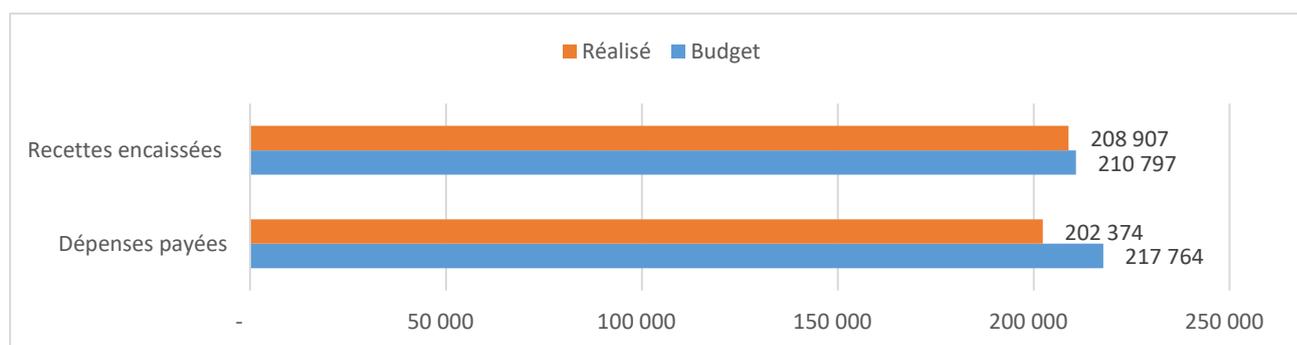
- le taux de pression de masse salariale s'établit à 81,7%, en dessous du seuil d'alerte (82%);
- le taux d'autonomie financière, qui mesure la capacité de l'établissement à dégager des marges de manœuvre au-delà du financement par la SCSP, s'établit à 17,1% également loin du seuil de vigilance de 15% et en amélioration constante depuis 2017 (14,3% en 2017, 15,6% en 2018).

INDICATEURS DE L'EXERCICE 2019

Solde budgétaire

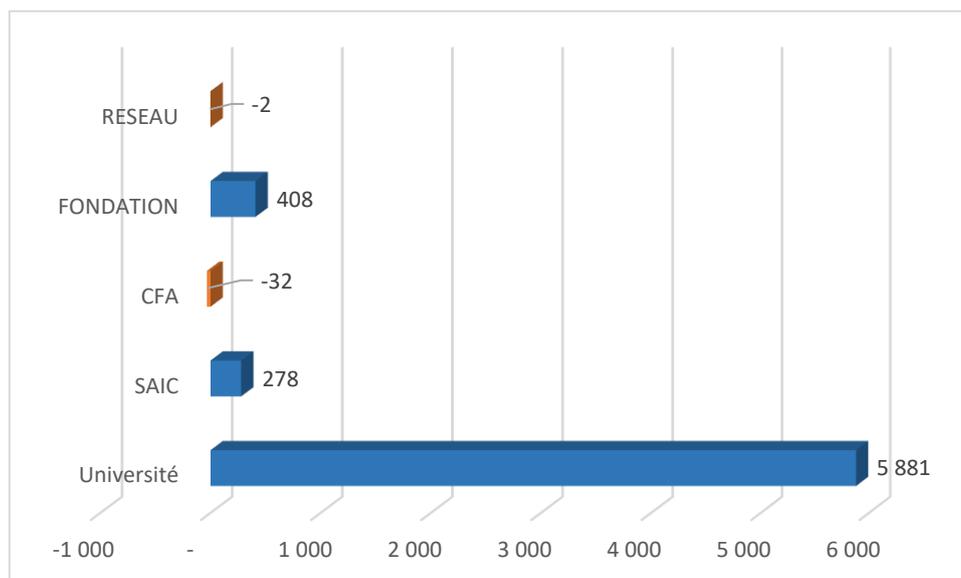
Le **solde budgétaire** s'élève à 6 533 K€ pour une prévision de – 6 967 K€. Toutes masses confondues, cet écart est lié à une sous exécution des dépenses plus importante que le moindre recouvrement des recettes.

Constitution du solde budgétaire en K€



Cet excédent est pour majorité lié à l'exécution du budget de l'université mais également, dans des mesures bien plus réduites, à celles du SAIC et de la Fondation qui devaient être respectivement à l'équilibre et déficitaire de 8 K€ et génèrent au final un solde positif de 686 K€.

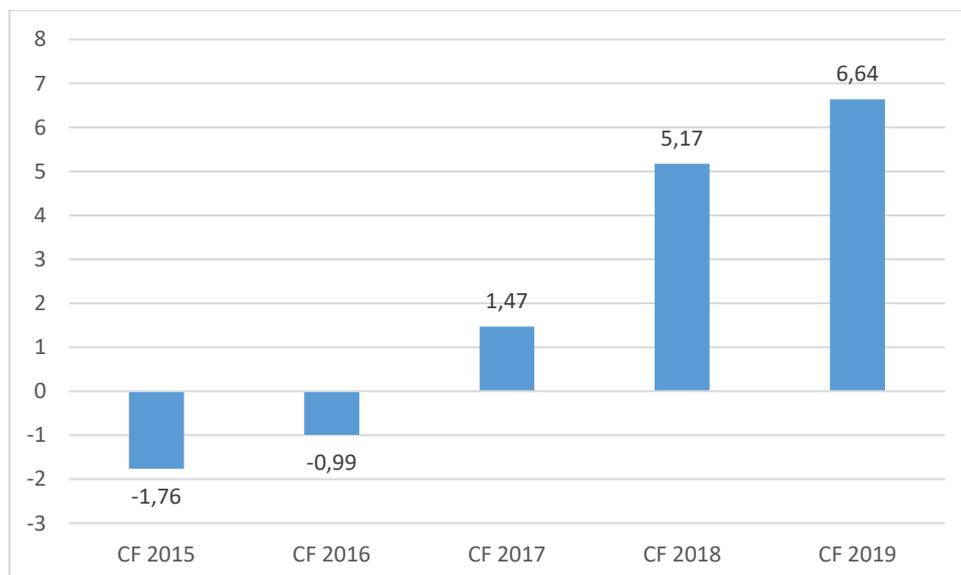
Détail du solde budgétaire par société en K€



Résultat

Sur les cinq dernières années, le **résultat** présente la trajectoire suivante :

Evolution du résultat comptable en M€



L'année 2019 se caractérise par un résultat excédentaire de 6 644 K€ lié à une sous-exécution des dépenses de fonctionnement plus importante que celles des recettes ainsi qu'à l'impact des écritures de fin d'année et notamment de la levée de la dernière réserve comptable.

Capacité d'autofinancement

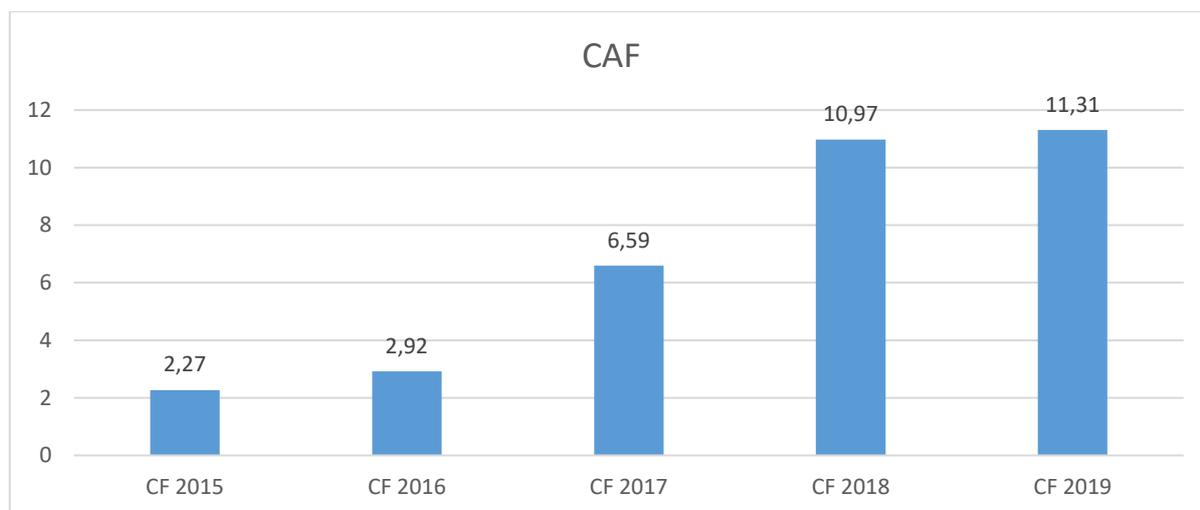
Après retraitement du résultat, des dotations aux amortissements et provisions et des reprises correspondantes, l'URCA dégage une CAF de 11 312 K€, en progression par rapport à celle de 2018 (+342 K€).

Constitution de la CAF

	Réalisé
Résultat prévisionnel de l'exercice bénéfice (3) ou perte (-4)	6 643 575
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	12 442 102
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 364 025
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	1 500
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	6 408 296
= CAF ou IAF*	11 311 856

Ainsi, la CAF confirme sa consolidation notamment liée au résultat excédentaire de l'exercice et à la hausse de l'écart entre dotations, reprises et quote-part de subvention d'investissement virée au résultat (+1 001 K€ par rapport au BR3 2019).

Evolution de la CAF en M€



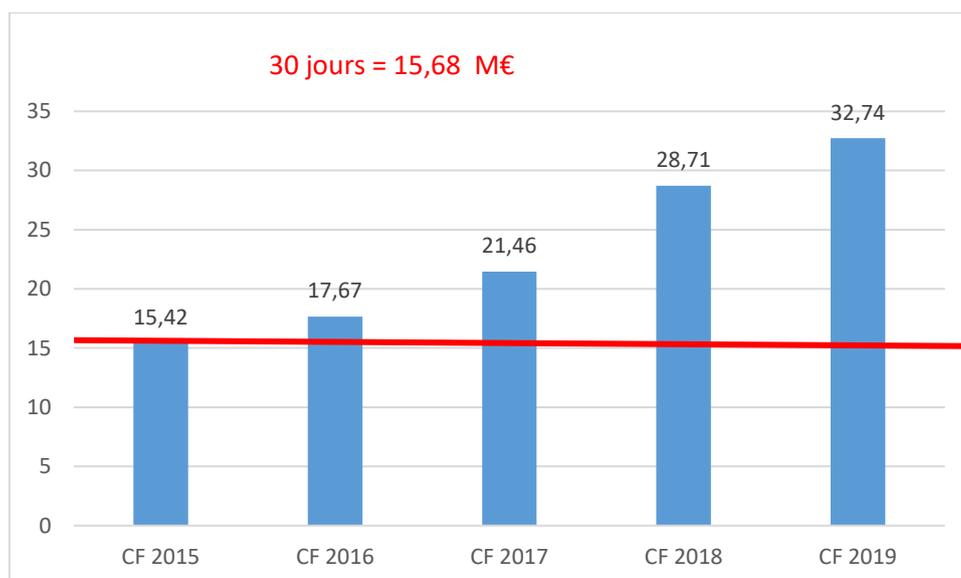
Fonds de roulement

Le FDR s'établit à 32 736 K€ en augmentation de 4 023K€ par rapport à 2018. Cette augmentation est liée à celle de la capacité d'autofinancement et à la différence entre les recettes et les dépenses d'investissement. Celles-ci se sont respectivement établies à 6 649 K€ et 13 938 K€.

La prévision budgétaire aboutissait à un prélèvement sur le FDR de 8 727 K€, l'écart constaté avec la réalisation provenant du quasi-doublement de la CAF et de la sous-exécution plus importante des investissements que des recettes correspondantes.



Evolution du fonds de roulement en M€

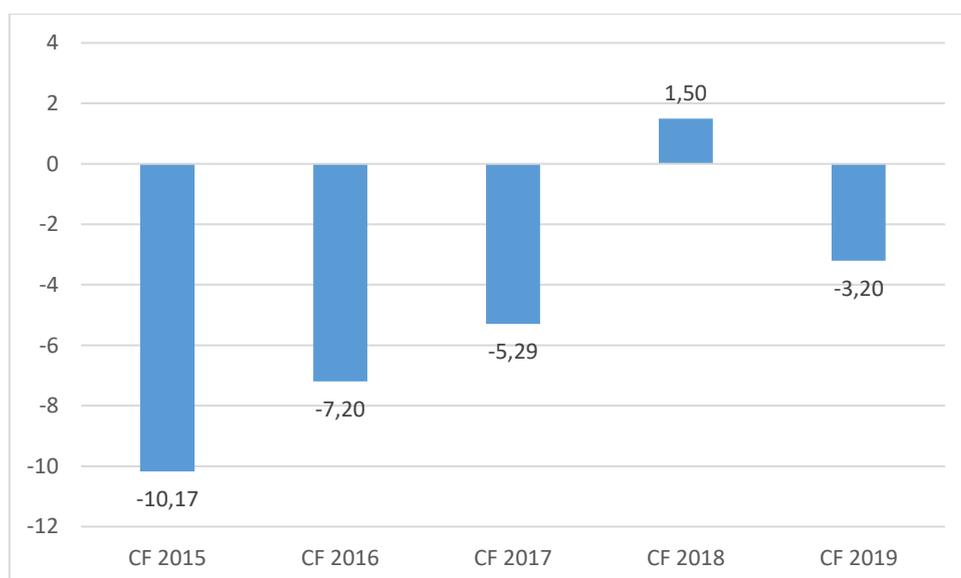


Besoin en fonds de roulement

En parallèle, le **BFR** de l'université s'établit à – 3 199 K€ contre 1 487 K€ en 2018.

Après une année exceptionnelle en 2018 liée principalement à l'opération ROMEO, il redevient négatif. Comme dans la plupart des établissements publics, le BFR est, en effet, structurellement négatif, la SCSP étant versée en avance par rapport aux besoins de paiement des dettes de l'établissement.

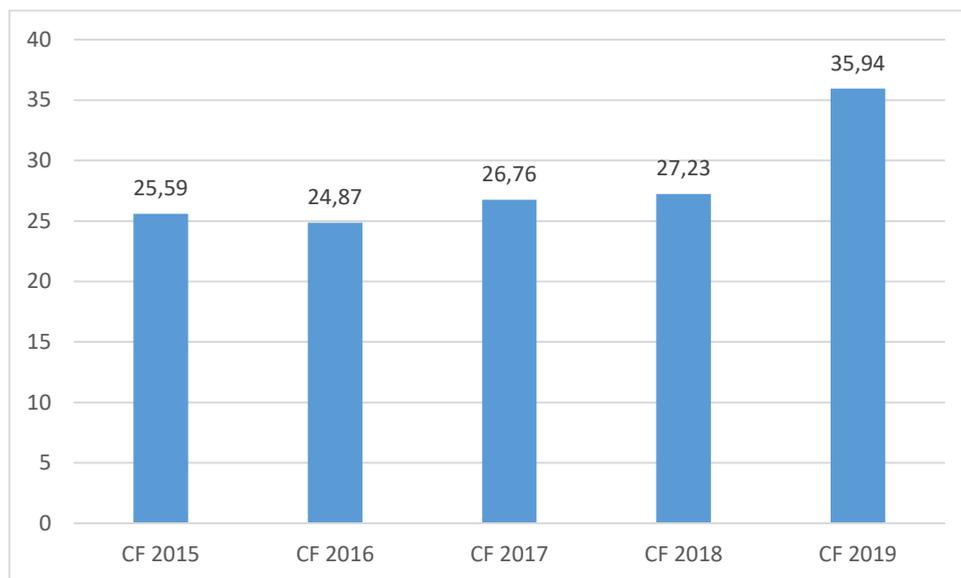
Evolution du besoin en fonds de roulement en M€



Solde de trésorerie

Enfin, le **solde de trésorerie** au 31 décembre 2019 se monte à 35 935 K€, ce qui constitue un niveau confortable (soit 69 jours de fonctionnement), en augmentation de 8 709 K€ par rapport au 31 décembre 2018.

Evolution de la trésorerie au 31/12 en M€

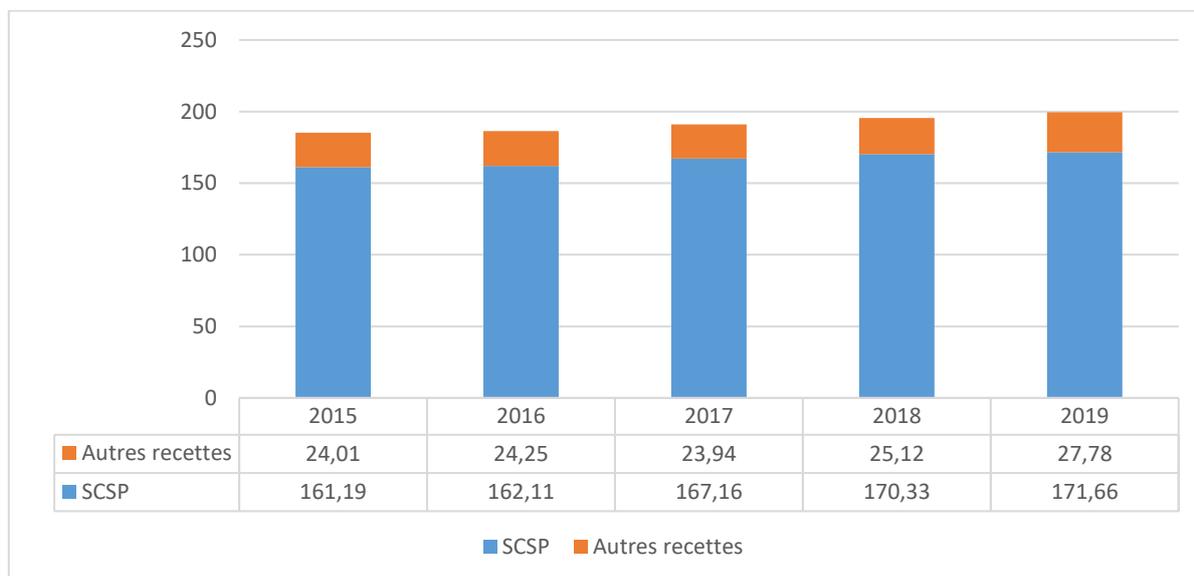


LE FONCTIONNEMENT

Evolution des recettes de fonctionnement (hors reprise sur amortissements)

En 2019, le montant total des recettes de fonctionnement s'élève à 199 436 K€. Ces recettes se répartissent en 171 660 K€ de SCSP et 27 776 K€ d'autres recettes.

Evolution des recettes de fonctionnement en M€





Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement est de 99,9 %. Sur le périmètre des recettes propres (hors SCSP), ce taux de réalisation est de 97,9 % ce qui s'avère particulièrement satisfaisant (85,8% en 2018). Seuls 610 K€ n'ont pas été facturés par rapport aux 28 386 K€ prévus au BR3.

En valeur absolue, les recettes de fonctionnement progressent de 2 653 K€ rapport à l'année précédente.

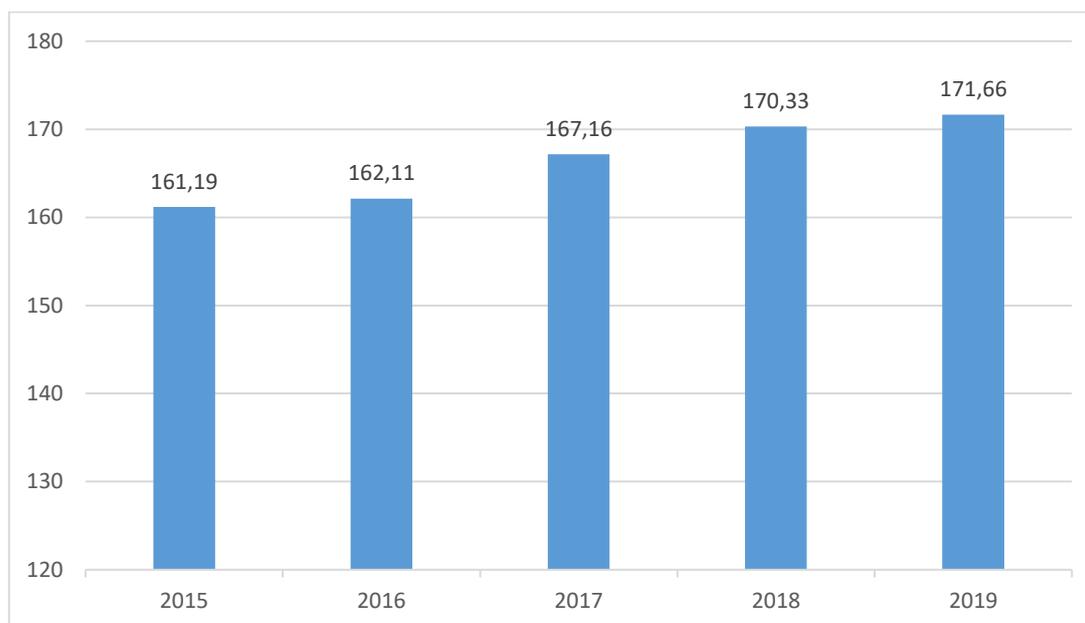
✓ **La subvention pour charge de service public (SCSP)**

Le montant total de la subvention de fonctionnement allouée à l'établissement, nette de la mise en réserve, s'élève à 171 660 K€ contre 170 326 K€ en 2018. Cette dotation s'avère inférieure de 698 K€ à la prévision établie lors du BR3.

Après une année de nette progression en 2018, la SCSP reste quasi-stable avec une augmentation de 0,8 % soit 1 334 K€ répartie comme suit :

- hausse de la masse salariale (+1 105K€, +0,7%,) recouvrant plusieurs réalités. Les éléments notables consistent en une augmentation des crédits finançant le socle pour 930 K€ et la loi ORE pour 769 K€ mais une diminution de la compensation au titre de la CSG pour 662 K€ ;
- hausse légère du fonctionnement (+ 283K€, +1,9%). Cette augmentation est toutefois à relativiser compte tenu des changements de périmètre intervenus entre les notifications 2018 et 2019. En 2019, sont en effet intégrés les crédits liés au dialogue de gestion stratégique, volet projet pour 483 K€, mais ne figure plus à l'inverse l'enveloppe investissement de la Loi ORE pour 284 K€ reclassé en « autres recettes Etat ». Ainsi, à périmètre constant, la SCSP dédiée au fonctionnement augmente de 84 K€ dans le cadre du financement d'opérations immobilières liées à la sûreté.

Evolution de la SCSP en M€

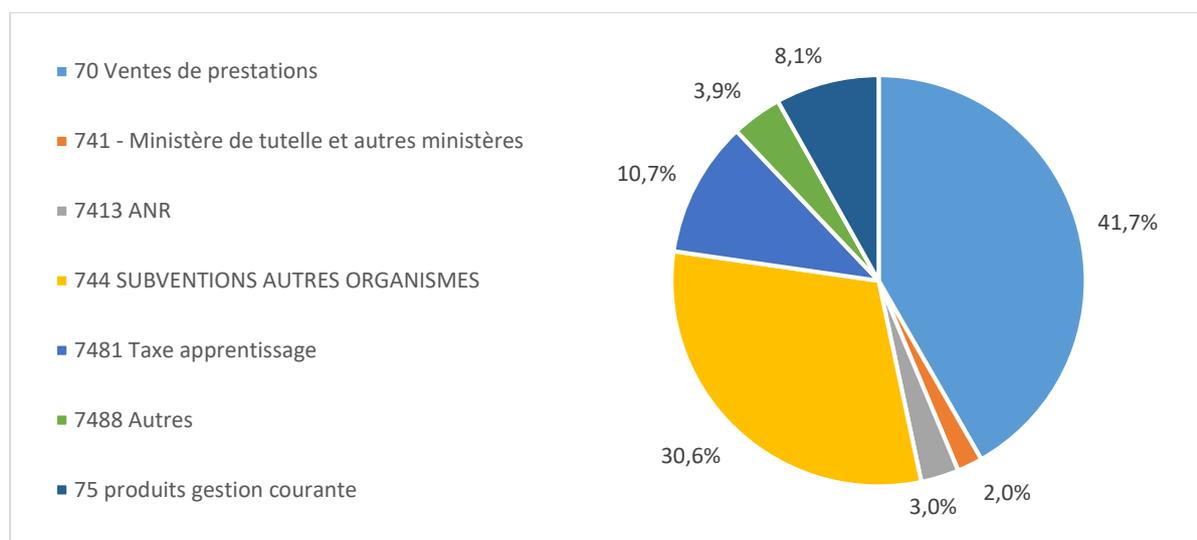


✓ Les ressources propres

Les ressources propres de l'établissement connaissent une augmentation, en 2019, de 10,6 % par rapport à 2018 pour un montant de 27 776 K€.

L'université présente une diversité de recettes hors SCSP dont la structure évolue marginalement d'une année sur l'autre. Les principaux produits concernent les ventes de prestations pour 41,7 %, les subventions des autres organismes pour 30,6 % et la taxe d'apprentissage pour 10,7 %, soit 83 % du total des autres recettes. Cette décomposition est comparable à celle de 2018.

Ressources propres par nature



Les « ventes de prestations » constituent la première recette de l'établissement et représentent 41,7 % du total des recettes pour 11 534 K€.

Sont, pour l'essentiel, considérées comme des « ventes de prestations », hors activité du SAIC, les recettes suivantes :

- les droits de scolarité, qui s'établissent à 3 969 K€, soit un niveau stable par rapport par rapport à 2018, représentant 34,4 % des recettes de cette rubrique ;
- les recettes de formation continue VAE comprises, pour 3 876 K€, en augmentation de 88 K€, qui constituent 33,6 % des recettes de cette rubrique ;
- les prestations de recherche pour 1 380 K€, montant en baisse de 161 K€ par rapport à 2018, soit 12 % des recettes de cette rubrique ;
- la mise à disposition de personnel pour 801 K€ en progression de 65 K€ par rapport à 2018 soit 7% des recettes de cette rubrique.

Les subventions des autres organismes constituent la deuxième recette propre de l'établissement avec 30,6% du total des recettes pour 8 456 K€. 71,9 % de ces recettes proviennent des collectivités locales et de l'Union Européenne selon le détail suivant :

- des subventions de la Région pour 2 592 K€, soit une diminution de 620 K€ liée principalement à l'arrêt du financement du CFA ;

- 
- des subventions des communes et groupements de communes pour 1 157 K€, soit une diminution de 188 K€ ;
 - des subventions de l'Union Européenne pour 2 333 K€ soit une augmentation de 576 K€

La ventilation des subventions par financeur varie d'année en année en fonction des projets soutenus.

A cela s'ajoutent des subventions d'autres collectivités et organismes publics pour 2 374 K€ (exemple : département, CHU, INRA).

La taxe d'apprentissage (TA) affectée au fonctionnement représente 2 949 K€, soit 10,7 % du total des autres recettes. Elle s'avère stable pour la part accordée au fonctionnement, le montant affectée à l'investissement progressant.

Les produits de gestion courante évoluent fortement passant de 924 K€ à 2 236 K€ sous l'effet de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) instituée par l'article 12 de la Loi ORE. Alors que le montant initial par étudiant s'établissait à 41€, à l'issue de la collecte, 59,4€ par étudiant ont été reversés à l'URCA. La CVEC a vocation à financer les actions menées par les services dont les missions portent sur la vie étudiante et de campus dans les établissements d'enseignement supérieur (SUMPPS, SUAPS, SUAC, BVE), mais aussi par les différentes associations étudiantes conventionnées avec l'URCA.

Evolution des dépenses de masse salariale (source DRH)

La masse salariale représente l'ensemble des dépenses relatives à la rémunération du personnel. Elle se compose de l'ensemble des rémunérations principales (salaires) et accessoires (primes et indemnités diverses), des heures complémentaires, des prestations sociales obligatoires et facultatives, ainsi que des cotisations sociales, impôts et taxes dus par l'employeur au titre de son personnel.

La principale dépense concerne la Paye Sans Ordonnancement Préalable (PSOP) : il s'agit de la masse salariale payée directement par la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP). Les autres dépenses dites « hors PSOP » sont par exemple des versements au titre de prestations sociales facultatives ou de capitaux Décès / Accident de travail / Maladie professionnelle.

Fin 2019, la masse salariale globale de l'URCA est de 162 988 K€ (dont 162 412 K€ de masse salariale PSOP et 45€ de masse hors PSOP auxquels s'ajoute la variation des charges à payer de 575 K€). Ce qui représente une augmentation de 4 082 K€ par rapport à 2018.

Evolution de la masse salariale depuis 2012



Cette augmentation de 2,5% est cohérente avec à une augmentation des effectifs en ETPT (+50 ETPT). Côté titulaires, les effectifs sont plutôt stables (+3 ETPT) avec compensation des départs par les campagnes d'emplois, notamment celle de 2018 qui impacte la masse salariale 2019 sur 12 mois pleins et celle de 2018 sur 4 mois au maximum selon les catégories d'emplois.

Cette hausse des ETPT est donc surtout portée (+47) par les recrutements d'ATER/PCT, de doctorants et de BIATSS. En effet, afin de poursuivre le soutien au projet stratégique de l'établissement, les recrutements de 30 nouveaux doctorants sur SCSP ont été maintenus et les remplacements temporaires des départs de titulaires enseignants et BIATSS ont été poursuivis.

Plus précisément, les dépenses de masse salariale PSOP constatées en 2019 sont en hausse de 3 103 K€ (+1,95% par rapport à la masse salariale PSOP 2018). Cette augmentation des dépenses PSOP est marquée, notamment, par :

- une augmentation des rémunérations principales (+1 663 K€ bruts ; +2,11%) liée à l'augmentation des ETPT et aux nouvelles applications du PPCR ;
- une baisse des rémunérations accessoires pour - 162 K€ bruts sous l'effet du PPCR notamment (transfert primes points impactant l'IFSE des BIATSS et la PRES des enseignants(-chercheurs), cf. point PPCR ci-dessous) ;
- une hausse des paiements au titre des heures complémentaires et vacations d'enseignement (+143 k€ bruts/+2,24%). Cette hausse est inégalement répartie selon le statut des agents/vacataires entre fonctionnaires (+48 K€ bruts/+1,2% ; chargés à 5%) et autres statuts (+95 K€ bruts/+4,1% ; chargés à 40%) ;
- une augmentation (+118 K€) des dépenses de prestations qui reflète l'accompagnement et la prise en charge des dossiers des agents (CLD, remboursement domicile-travail, accident du travail spécifique ...) ;
- une hausse des charges patronales liée aux éléments ci-dessus pour +1 342 K€.

Il convient de noter que le PPCR impacte les indemnités (baisse liée au transfert prime point), les rémunérations principales (augmentation des INM légèrement supérieure à la baisse d'indemnitaire pour compensation des charges salariales) et les charges sociales (passage de 5% à 92% du taux de charge sur la partie de rémunération transférée et supplément de salaire brut chargé à 92%). Ces effets induisent une hausse de 259 K€ chargés incluse dans les masses ci-dessus évoquées.

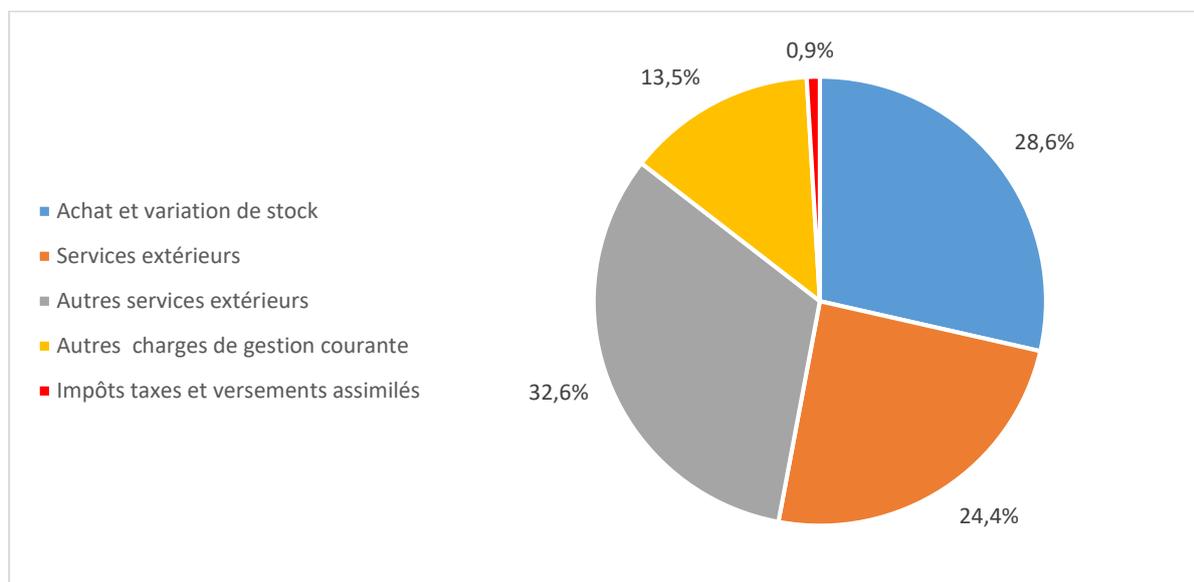
Evolution des dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement décaissables représentent 25 136 K€. Le taux de réalisation (hors dépenses non décaissables) est de 79,2% et de 84,9% si l'on inclut les impôts taxes et versements assimilés sur rémunération.

Ce taux de réalisation est notamment porté par la sous-exécution budgétaire de la recherche, du SAIC et du CFA pour 3 100 K€. Ces sous-exécutions témoignent de la difficulté à prendre en compte la pluri-annualité dans la programmation budgétaire de ces activités. Cet effort de prévision a été réalisé dans le cadre du BI 2020. Pour le reste, soit 1 014 K€, la sous-exécution s'avère diffuse sur les différentes composantes, services et unités de l'université.

Après une progression de 1 870 K€ en 2018, les charges de fonctionnement diminuent légèrement de 437 K€. Cette trajectoire et la sous-exécution du budget traduisent la reprise en 2 ans d'un niveau normal d'activité après la sortie du PREF.

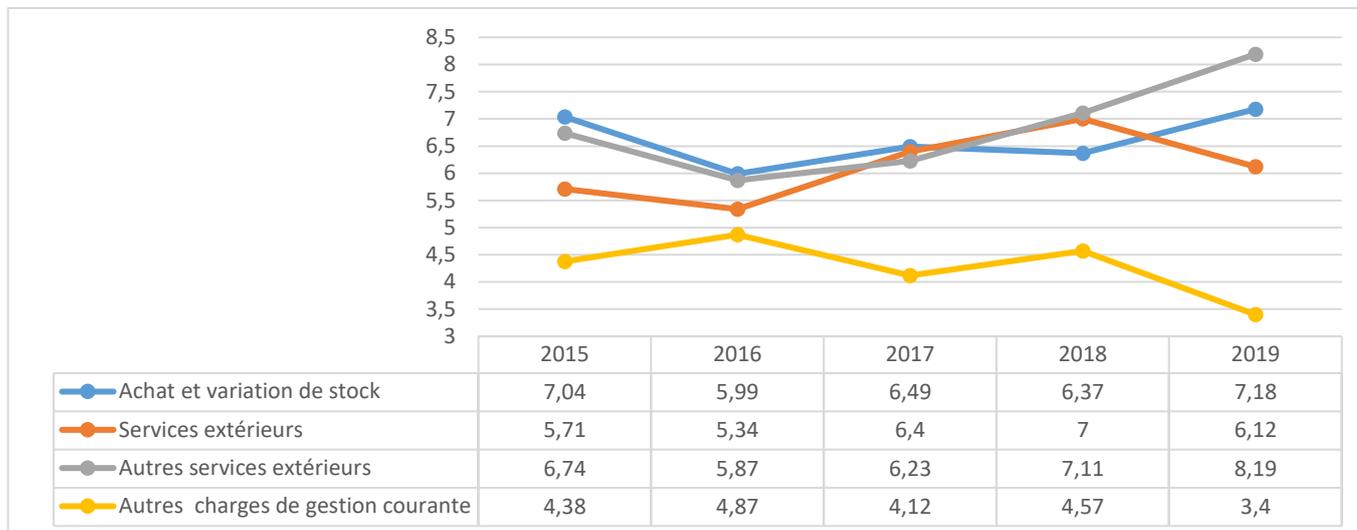
Dépenses de fonctionnement par nature



Les dépenses 2019 de l'établissement présentent une structure proche de celle de 2018. Il convient de noter une augmentation de la part des achats (+4%) et des autres services extérieurs (+5%) alors que les services extérieurs et les autres charges de gestion courantes diminuent (respectivement -3% et -4%).

L'évolution des dépenses par grandes rubriques se présente comme suit :

Evolution des dépenses de fonctionnement par nature en %



S'agissant des achats, l'augmentation est portée par les fluides qui progressent de 700 K€ pour s'établir à 3 441 K€. Par ailleurs, l'enveloppe dédiée aux fournitures et matériels d'enseignement représentent 1 867 K€ en augmentation de 124 K€.

S'agissant des autres services extérieurs, la principale augmentation porte sur les frais de nettoyage qui progressent de plus d'un tiers pour un total de 1 359 K€ et dans une moindre mesure sur les frais de gardiennage qui s'élève à 439 K€ (+21%). Les premiers ont fait l'objet d'une externalisation croissante à laquelle s'est ajoutée un retard de facturation sur l'année 2018. Les seconds, pour leur part, ont augmenté en lien avec la disparition des logements de fonction et d'astreintes de site particulièrement sur Moulin de la Housse en 2019.

Enfin, les frais de missions augmentent de 20 % soit 339 K€ sur une enveloppe totale de 2 039 K€. 133 K€ sont liés à des régularisations de frais de déplacement sur années antérieures. Cette augmentation est donc pour partie à relativiser.

Témoin de la reprise de l'activité de l'établissement, les inscriptions aux colloques progressent de 23,32%.

FRAIS D'INSCRIPTION AUX COLLOQUES ET FRAIS DE MISSIONS					
	2015	2016	2017	2018	2019
Inscriptions aux colloques	213 377,12	167 786,45	204 677,76	211 031,49	260 239,22
Missions	2 009 317,43	1 668 040,97	1 600 341,32	1 700 569,97	2 039 624,10
TOTAL	2 222 694,55	1 835 827,42	1 805 019,08	1 911 601,46	2 299 863,32

Les services extérieurs (location, externalisation de services divers, études et recherche ; primes d'assurance et charges locatives, ...) retrouvent leur niveau de 2017. L'année 2018 était en effet caractérisée par une opération exceptionnelle de régularisation comptable : la réalisation d'études, dans le cadre de l'ancien projet immobilier de l'université avait été comptabilisée en charge en l'absence de travaux correspondants. Pour l'essentiel, ce poste recouvre les dépenses de location et charges

liées (1 881 K€), les frais de réparation et maintenance (2 350 K€) et les achats liés à la documentation (1 747 K€).

Enfin, les charges de gestion courante diminuent compte tenu de la mise en qualité des dossiers de recouvrement. Les annulations de factures émises à tort sur les années antérieures ne représentent plus que 228 K€ soit une diminution de 722 K€.

LES INVESTISSEMENTS

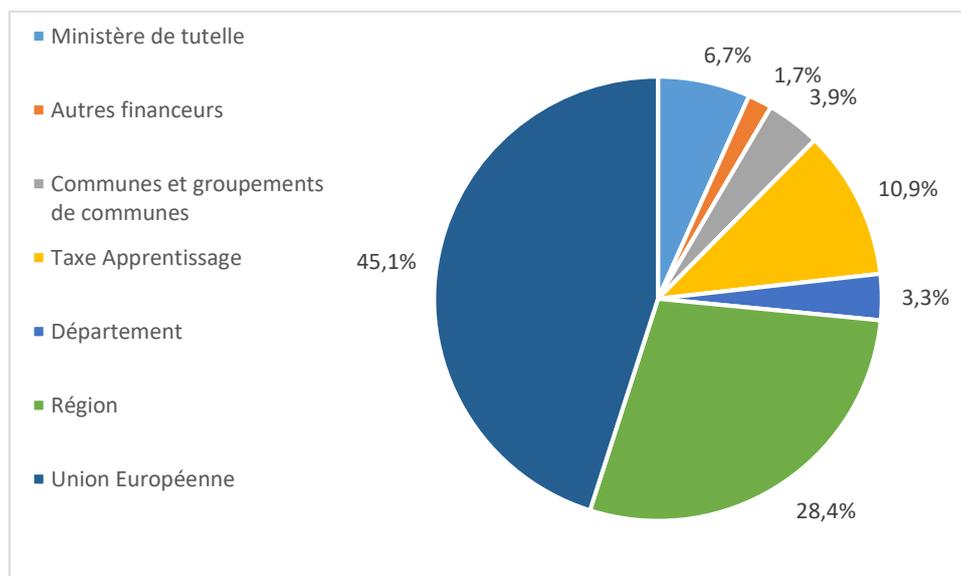
Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement encaissées s'élèvent, en 2019, à 2 406 K€. Ces recettes ont été comptablement complétées par des produits à recevoir pour 4 243 K€, essentiellement pour les projets portés par les plateformes NANOMAT et PLANET dans le cadre du CPER pour un montant de 2 619 K€. Au total, le montant des recettes d'investissement s'élève ainsi à 6 649 K€ pour une prévision de 8 293 K€.

Les recettes d'investissement proviennent principalement :

- du ministère de tutelle	395 K€
- de l'Union Européenne (lié très largement à ROMEO)	2 666 K€
- de la Région	1 677 K€
- de la taxe d'apprentissage	642 K€
- des communes et groupements de communes	232 K€
- des autres financeurs	103 K€
- des départements	198 K€

Recettes d'investissement par nature





Les dépenses d'investissement

Budgétairement, l'enveloppe d'investissement s'élève en 2019 à 20 878 K€, montant équivalent à celui de 2018. Les décaissements sont de 13 894 K€ et les engagements de 17 368 K€ soit 83,2% des crédits ouverts.

Comptablement, les dépenses d'investissement pour lequel le service fait a été certifié s'élèvent à 13 938 K€, avec notamment :

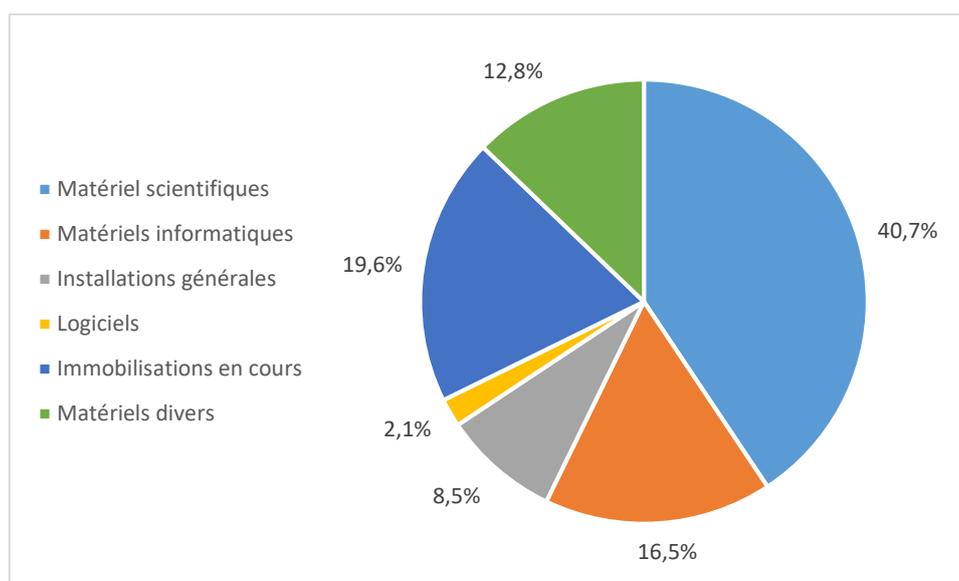
- des dépenses liées aux postes de travail informatique pour 786 K€, des investissements en matière d'infrastructure numérique et serveur pour 425 K€ et des équipements de visioconférence et de vidéoconférence pour 542 K€ ;
- des dépenses liées aux différents travaux bâtimentaires pour un total de 2 330 K€ :
 - divers travaux d'aménagement pour 202 K€ dont 37 K€ de travaux de réfection pour les bureaux du CREA ;
 - la création de 2 salles de cours au Campus des Comtes de Champagne pour 215 K€ ;
 - la sécurisation des installations électriques du bâtiment 18 sur le campus MDH pour 211 K€ ;
 - la mise en conformité des paratonnerres pour 105 K€ ;
 - du mobiliers intérieurs pour 113 K€ ;
 - des réparations et travaux de maintenance sur tous les sites pour 544 K€ ;
 - des travaux de réfection d'étanchéité pour 479 K€ dont 353 K€ pour les bâtiments 2, 3 et 17 du campus croix rouge ;
 - des travaux d'accessibilité pour les personnes handicapées pour 140K€ donc 48 K€ pour le bâtiment 4 du campus MDH ;
 - des travaux de voirie et de réseau pour 321 K€ dont 125 K€ pour les éclairages du campus MDH.
- des dépenses liées à la Recherche dont les projets significatifs suivants :
 - dans le cadre du projet AVIDURA, un monitoring PAM, 2 centrales et 1 spectro quadripole pour 445 K€ (plateforme PLANET) ;
 - un microscope à balayage laser pour 330 K€ (plateforme PICT) ;
 - dans le cadre du projet BIOREVE, trois spectromètres de masse (780 K€), un spectromètre à résonance magnétique (408 K€) et un module de Chromatographie Gaz pour 188 K€ (plateforme PLANET) ;
 - dans le cadre du projet SAGE, une cellule bi-climatique pour 268 K€ (plateforme CELLFLEX).
 - dans le cadre du projet MATERNEL, un système avancé d'imagerie (258 K€), un microscope confocal (516 K€), un spectrofluorimètre (134K€), une machine à traction (114 K€), la mise à niveau du système de spectroscopie pour 105 K€ (plateforme NANOMAT)
 - dans le cadre du projet MATRICE, un ensemble de matériel d'analyse chimique pour 561 K€ (UMR FARE)

- dans le cadre du projet PAQIST, un système d'analyse de paramètres physiologiques et biomécaniques pour 151 K€
- dans le cadre du projet PFEXCEL, un système de migration pour 150 K€ (plateforme CELLFLEX).
- sur fonds propres, acquisition d'un spectromètre FTIR pour 113 K€ et d'un analyseur multiparamétrique pour 108 K€.

Par grande famille, les investissements 2019 ont porté sur :

- les matériels scientifiques :	5 663 K€
- les immobilisations en cours (bâtimentaires) :	2 722 K€
- les matériels informatiques :	2 297 K€
- les installations générales :	1 177 K€
- les logiciels :	286 K€
- les matériels divers :	1 177 K€

Dépenses d'investissement par nature





EVOLUTION DES BUDGETS ANNEXES ET SACD

SAIC

Le SAIC assure la gestion des contrats de collaboration de recherche (industriels et publics), des prestations de service, du retour sur exploitation de licence, des appels à projets nationaux (type ANR, FUI, INSERM, FRM...) antérieurs à 2014 et des opérations commerciales de l'université. Le SAIC ne dispose pas de SCSP. L'ensemble des dépenses de fonctionnement (masse salariale incluse), d'investissement et les charges d'amortissement est financé sur ressources propres.

Outre l'ensemble des dépenses réalisées dans le cadre de l'exécution des conventions de recherche, le SAIC assume les salaires pour les conventions encore en cours ainsi que la rémunération des inventeurs liés au retour d'exploitation du portefeuille de brevet. Par ailleurs, suite à une étude réalisée par la SATT Nord sur l'ensemble des brevets, les chargés d'affaires du SAIC réalisent les démarches nécessaires au maintien ou à l'abandon de certains brevets pour réduire les dépenses relatives à l'entretien du portefeuille.

Globalement, le SAIC connaît depuis plusieurs années une baisse d'activité suite au transfert des actions de valorisation auprès de la SATT Nord et du transfert des appels à projets nationaux vers la direction de la recherche pour l'essentiel. Cela conditionne à la fois une baisse des recettes et une baisse des dépenses. Il a été décidé, en 2019, de fermer le SAIC. Dès lors, celui-ci ne prend plus en charge d'opérations nouvelles et gère les opérations déjà en portefeuille jusqu'à extinction. Cette extinction du SACD devrait intervenir en 2022 compte tenu de la fin des contrats en cours.

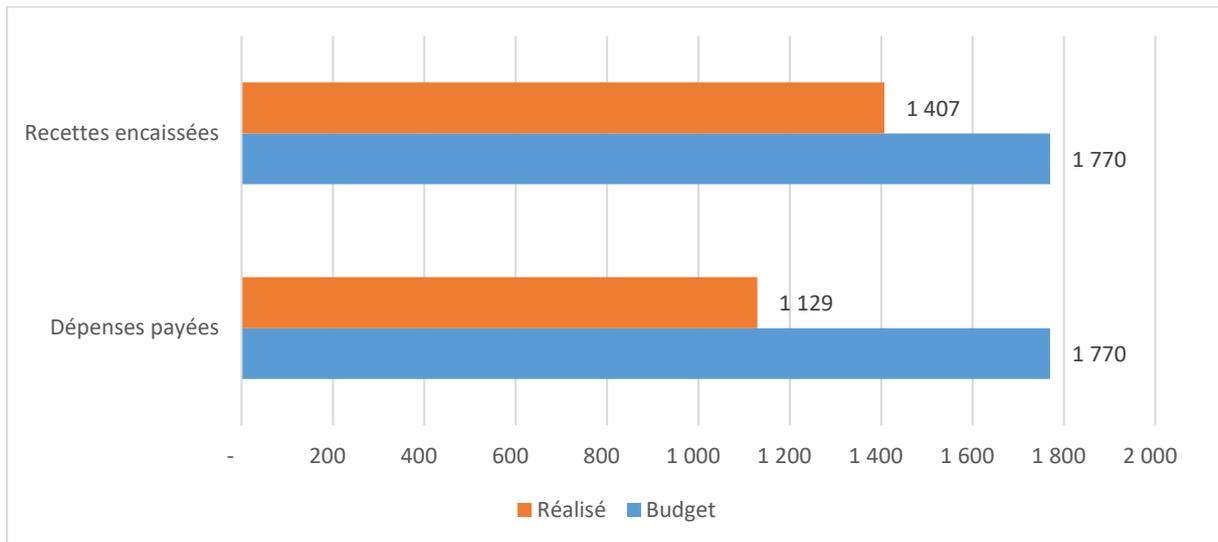
✓ Le solde budgétaire

Le solde budgétaire est excédentaire de 278 K€ alors que le budget prévoyait un solde nul. Cet écart est lié à une sous-exécution des dépenses (36,2%) supérieure à celle des recettes (20,5%).

Comme pour la recherche, la sous-exécution en dépenses s'explique par à une maîtrise imparfaite des règles de la pluri-annualité par les porteurs de projet. La sous-réalisation des recettes se justifie, quant à elle, par la finalisation de certains projets en toute fin d'année, reportant l'encaissement des produits correspondants à 2020. De plus, certains projets ont bénéficié d'avenant repoussant la facturation du solde.



Constitution du solde budgétaire en K€

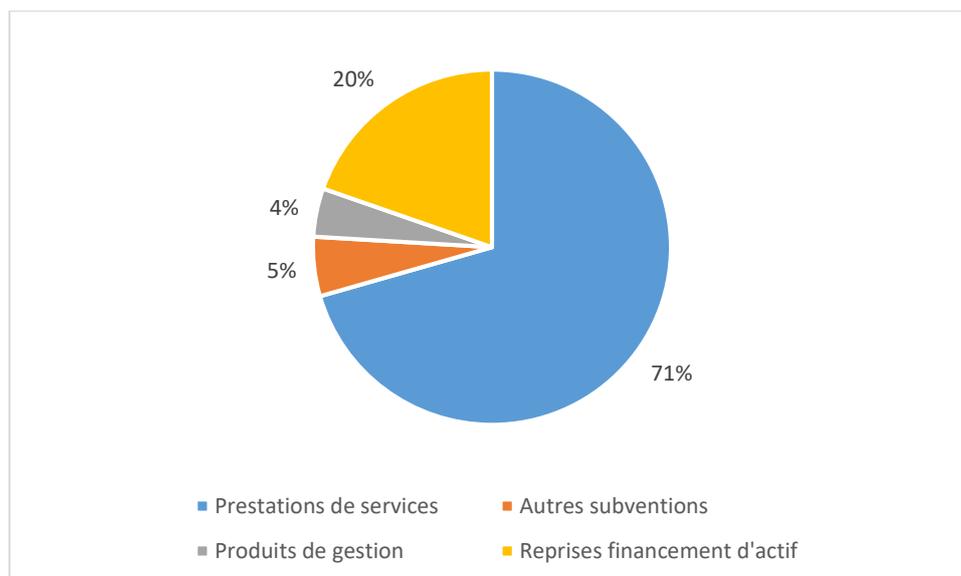


✓ Les recettes de fonctionnement

Comptablement, en 2019, les recettes de fonctionnement sont de 1 681 K€, soit une diminution de 25,2% par rapport à 2018. Cette évolution s'explique, pour l'essentiel, par la diminution logique des prestations de service et des contrats industriels compte tenu du transfert de ce type d'opérations du SAIC vers la recherche.

Les prestations de services représentent toujours l'essentiel des recettes soit 71% du total.

Recettes de fonctionnement par nature





✓ Les dépenses de fonctionnement

- Dépenses de masse salariale

En 2015, la méthode de détermination des dépenses de masse salariale à rattacher au SAIC a été affinée et a permis de calculer de manière plus précise les quotes-parts de masse salariale à lui réaffecter pour les personnels exerçant des fonctions à la fois au profit du SAIC et de la direction de la recherche. Cette méthode a été reconduite depuis.

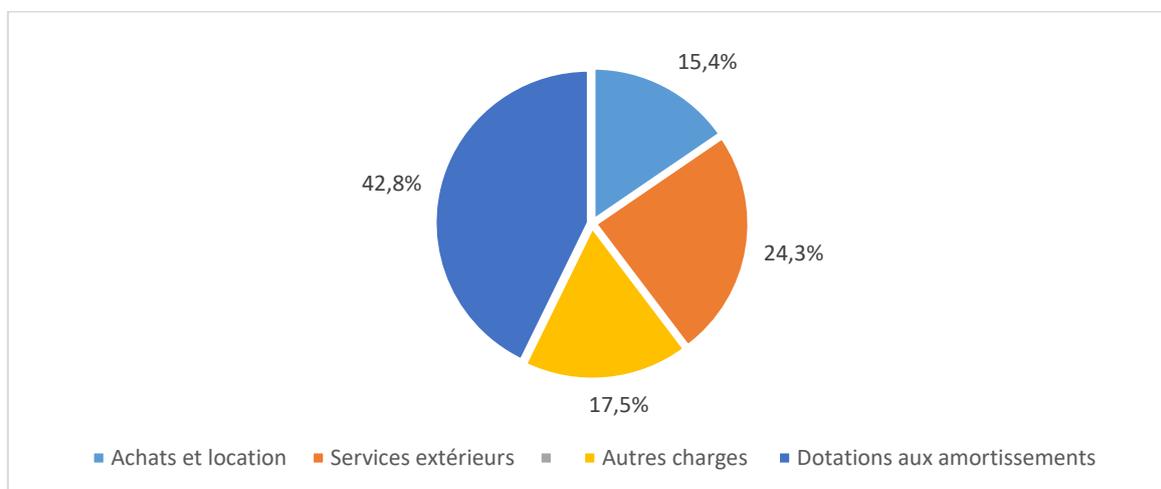
En 2019, les dépenses de personnel s'établissent à 245 K€ en nette baisse de 59% par rapport à 2018. En effet, la refacturation au SAIC des personnels administratifs des directions centrales travaillant pour son compte n'a plus lieu d'être compte tenu de la fermeture prochaine du SACD.

- Autres dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement du SAIC s'élèvent à 1 284 K€ en 2019 et confirme la diminution amorcée depuis quelques années (1 490 K€ en 2018 soit une baisse de 14,7%). Le transfert des prestations de service et des contrats industriels ainsi que des opérations commerciales se traduit par une diminution progressive des dépenses associées.

Le détail par nature de charges se présente de la manière suivante

Dépenses de fonctionnement par nature



✓ Les investissements

Les dépenses d'investissements sont en augmentation de 118 K€ par rapport à 2018 pour atteindre 237 K€. Cette augmentation est liée à la mise à disposition des crédits de manière large afin de solder le plus d'opérations possibles et d'éviter les reports dans le cadre de la prochaine fermeture du SACD. Les laboratoires suivants ont ainsi pu investir :

- ITHEMM pour 100 K€ permettant essentiellement des achats et réparations informatiques de grosse ampleur ainsi que l'acquisition de matériels de recherche spécifiques pour 22 K€ ;

- ICMR pour 62 K€ portant principalement sur l'acquisition de matériels pour la chimie moléculaire ;
- ROMEO pour 61 K€ dont le solde du PIA EQUIPEX BULL pour 36 K€.

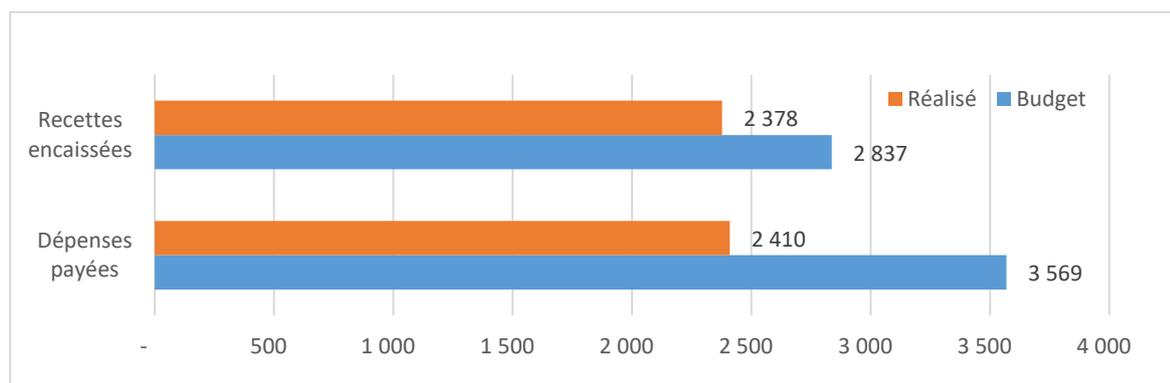
Comme en 2018, le SAIC ne dispose pas de recettes d'investissement car l'ensemble des subventions correspondantes est désormais hébergé dans le budget de la recherche. Cependant, les recettes encaissées en fonctionnement, liées aux conventions gérées au SAIC, permettent de réaliser des dépenses d'investissement.

Centre de formation des apprentis (CFA)

✓ Le solde budgétaire

Le solde budgétaire est déficitaire de -32 K€ alors que le budget prévoyait un déficit de - 732 K€. Ce solde est lié à une sous-exécution des dépenses (32,5%) supérieure à celle des recettes (16,2%). L'année 2019 constitue un exercice particulier pour le CFA compte tenu des nouvelles règles d'attribution de subvention par la Région et du nouveau périmètre retenu à compter de la rentrée 2019 -2020 pour son activité (formations de l'université seulement).

Constitution du solde budgétaire en K€



✓ Les recettes

Comptablement, le montant des recettes de l'exercice 2019 est de 2 393 K€, en diminution de 1 054 K€.

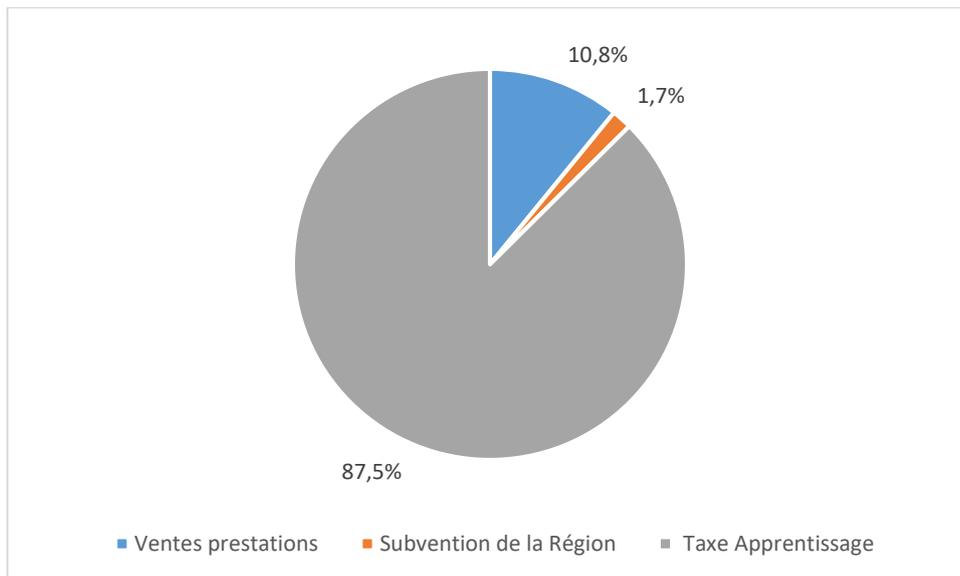
Elles se répartissent en :

- 2 094 K€ de taxe d'apprentissage, soit une diminution de 204 K€ ;
- 40 K€ de subvention de la Région, soit une diminution de 744 K€ ;
- 260 K€ de ventes de prestations, soit une diminution de 106 K€.

Par rapport à 2018, compte tenu du recul du financement de la Région, la structure des recettes se présente comme suit :



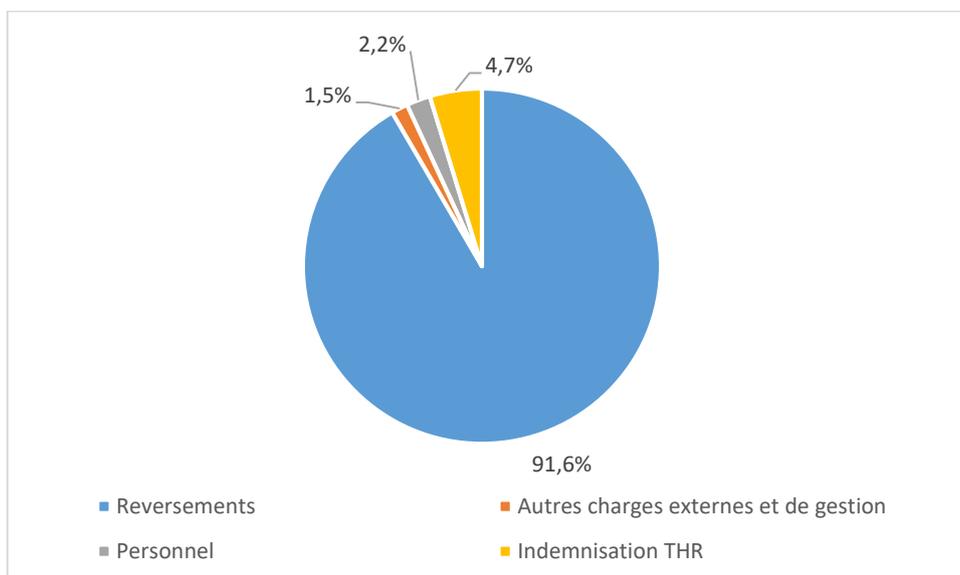
Recettes de fonctionnement par nature



✓ Les dépenses

Les dépenses du CFA sont de 2 767 K€. L'essentiel des dépenses, soit 2 535 K€, correspond au paiement de prestations de formation réalisées hors URCA et par ses composantes et 130 K€ aux remboursements aux apprentis des frais engagés.

Dépenses de fonctionnement par nature

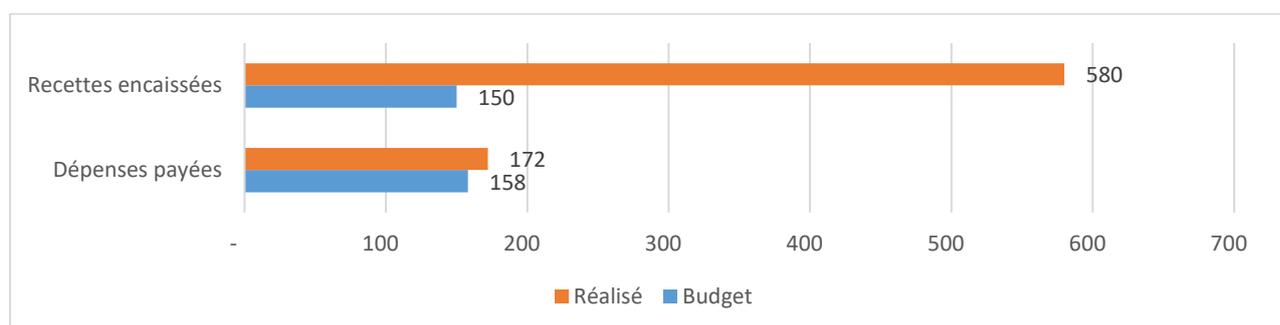


Fondation

✓ Le solde budgétaire

Le solde budgétaire est excédentaire de 408 K€ pour une prévision de -8 K€. Ce dernier est lié d'une part au décalage entre la facturation et l'encaissement de recettes de l'exercice 2018 (versement d'Atos) et d'autre part à la reprise de la quote-part des apports des fondateurs au résultat. L'exécution des dépenses est conforme à la prévision budgétaire avec là également un effet de décalage entre l'émission de bons de commande en 2018 et leur paiement en 2019.

Constitution du solde budgétaire en K€



✓ Les recettes

En terme comptable, la levée de fonds (180 k€) ne constitue pas un produit pour l'exercice. Ces sommes sont comptabilisées sur les comptes de bilan en séparant les fonds consommables de ceux non consommables. Pour la première fois, compte tenu de l'activité générée par la Fondation en 2019, une quote-part des apports des fondateurs a été virée au compte de résultat pour 240 K€.

✓ Les dépenses

Comptablement, les dépenses 2019 s'élèvent à 152 K€ soit une augmentation de 93 K€ par rapport à 2018. Cette enveloppe a permis la poursuite de projets tels que le soutien à l'incubateur universitaire pédagogique « Creativ'Labz » pour 15 K€ et la participation d'un groupe d'étudiants au salon international « super computing » à Denver pour 23 K€.

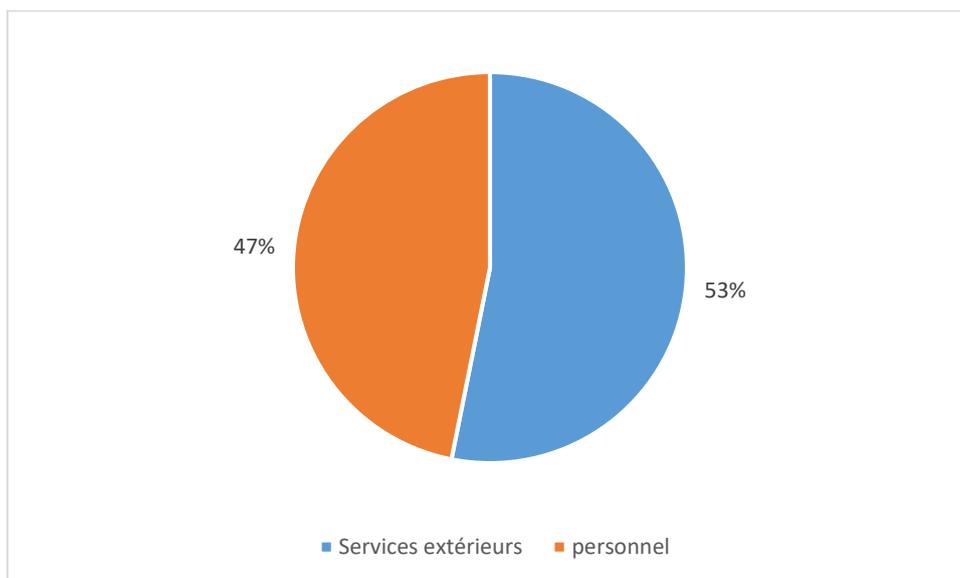
Sont de plus cofinancés pour la première fois avec l'université à hauteur de 50%, 4 thèses correspondant aux 4 axes stratégiques de l'URCA pour 59 K€ en masse salariale. S'ajoute à ce cofinancement une enveloppe de 12 K€ pour permettre l'équipement des postes de travail correspondant.

Enfin, la Fondation a multiplié les actions de communication pour 13 K€ afin d'améliorer sa visibilité dans le but d'attirer de nouveaux contributeurs.

Par ailleurs, la Fondation a également recouru à des prestations intellectuelles d'accompagnement à la conduite d'actions et dans le cadre du projet d'évolution juridique la concernant pour 21 K€.



Dépenses par nature



Réseau des établissements de l'ESR champardennais (Réseau ESR)

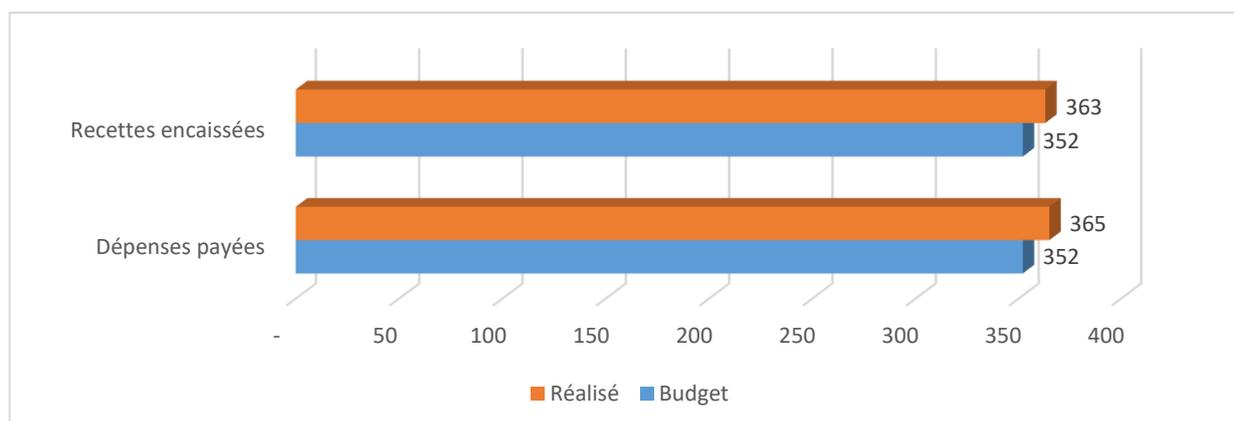
Le réseau de l'ESR de Champagne Ardenne a été créé en 2018 suite à la dissolution de la COMUE. Ce regroupement comptait au 1^{er} janvier 2018 13 établissements associés à l'URCA (décret 2017-18320 du 29 décembre 2017) auxquels se sont ajoutés au cours de l'année quatre nouveaux partenaires.

La signature du contrat de site est intervenue le 3 juillet 2018. Des coopérations sont ainsi prévues autour de 12 thématiques (recherche, formation, numérique, entrepreneuriat étudiant,...).

✓ Le solde budgétaire

Le solde budgétaire est déficitaire de -2 K€ alors que le budget prévoyait un solde nul. Les dépenses sont en effet légèrement supérieures aux prévisions compte tenu du décalage entre l'émission du bon de commande et son paiement et les recettes constituées d'un apport de SCSP ont été quasiment alignées.

Constitution du solde budgétaire en k€



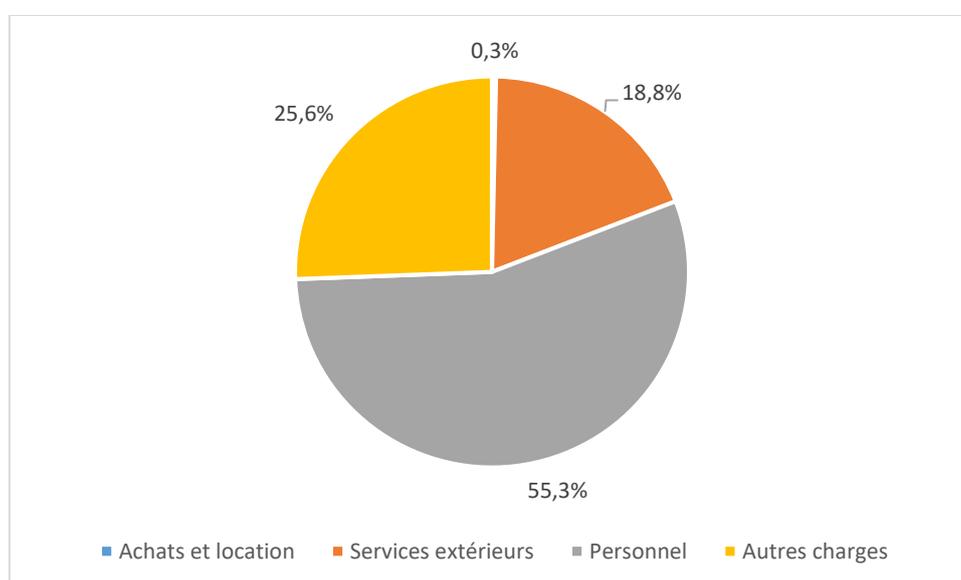


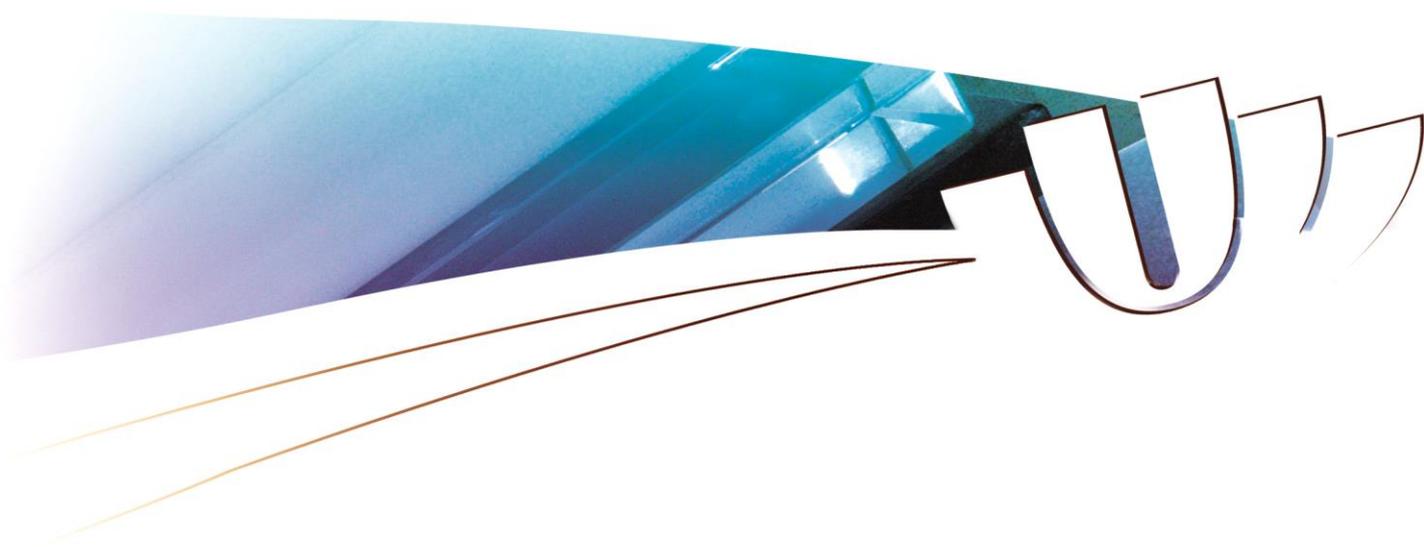
✓ Les dépenses

Comptablement, le montant des charges s'élève à 293 K€. La première dépense du SACD demeure les charges de personnel pour 155 K€. Toutefois, en 2019, première année de pleine activité, la part des financements liée aux appels à manifestation d'intérêt s'élève à 85 K€ pour 17 projets de nature très variée.

De plus, 30 K€ ont permis le financement des charges induites par la foire de Châlons en Champagne. Enfin, le SACD a financé certains des prix remis dans le cadre du challenge HackSecuReims et de la manifestation « ma thèse en 180 secondes ».

Dépenses par nature





ETATS FINANCIERS 2019

Bilan

Compte de résultat

Annexe

SOMMAIRE

BILANS :	2
BILAN 2019 AGREGÉ.....	3
BILAN 2019 HORS SACD.....	5
BILAN 2019 SAIC.....	7
BILAN 2019 CFA.....	9
BILAN 2019 FONDATION.....	11
BILAN 2019 RESEAU ESR.....	13
COMPTES DE RESULTAT :	15
COMPTE DE RESULTAT 2019 AGREGÉ.....	16
COMPTE DE RESULTAT 2019 URCA HORS SACD.....	18
COMPTE DE RESULTAT 2019 SAIC.....	20
COMPTE DE RESULTAT 2019 CFA.....	22
COMPTE DE RESULTAT 2019 FONDATION.....	24
COMPTE DE RESULTAT 2019 RESEAU ESR.....	26
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS.....	28
PREAMBULE.....	29
LES COMPTES FINANCIERS DES UNIVERSITES.....	30
I) FAITS CARACTERISTIQUES, COMPARABILITE DES COMPTES, PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D’EVALUATION.....	31
1/ FAITS CARACTERISTIQUES.....	31
2/ COMPARABILITE DES COMPTES.....	34
3/ PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES.....	35
II) NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN.....	39
1/ ACTIF.....	39
2/ PASSIF.....	42
III) NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT.....	44
1/ PRODUITS D’EXPLOITATION.....	44
2/ CHARGES D’EXPLOITATION.....	45
3/ CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS.....	48
4/ CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS.....	48
IV) TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	50
V) AUTRES INFORMATIONS.....	51
ANNEXE N° 1 - TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS.....	54
ANNEXE N° 2 - TABLEAU DE VARIATION DES DEPRECIATIONS.....	54
ANNEXE N° 3 - TABLEAU DE VARIATION DES STOCKS.....	55
ANNEXE N° 4 - TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS.....	56
ANNEXE N° 5 – TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS.....	57
ANNEXE N° 6 – TABLEAU DES FINANCEMENTS EXTERNES DE L’ACTIF.....	58
ANNEXE N° 7 – TABLEAU DES ECHEANCES DES CREANCES.....	59
ANNEXE N° 8 – TABLEAU DES ECHEANCES DES DETTES.....	60
ADDENDA.....	61

BILANS :

Agrégé, hors SACD, SAIC, CFA, Fondation, Réseau ESR

BILAN 2019 AGREGE

ACTIF				ACTIF NET 2018
	Brut	Amortissements & dépréciations	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>	2 991 185,58	2 345 273,50	645 912,08	528 305,46
<i>Immobilisations corporelles</i>	253 235 621,66	58 382 708,29	194 852 913,37	190 868 824,23
Terrains	47 940 399,53	1 354 635,82	46 585 763,71	46 223 563,40
Constructions	120 189 263,88	7 558 259,60	112 631 004,28	106 091 193,20
Installations techniques, matériels et outillage	54 279 484,96	29 259 684,14	25 019 800,82	23 085 624,14
Collections	10 900,50	2 104,15	8 796,35	7 446,35
Biens historiques et culturels				
Autres immobilisations corporelles	27 833 498,05	20 208 024,58	7 625 473,47	6 150 938,66
Immobilisations mises en concession				
Immobilisations corporelles en cours	2 982 074,74		2 982 074,74	9 291 513,64
Avances et acomptes sur commandes			0,00	18 544,84
Immobilisations grévées de droits				
Immobilisations corporelles-biens vivants				
<i>Immobilisations financières</i>	90 462,00		90 462,00	90 462,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	256 317 269,24	60 727 981,79	195 589 287,45	191 487 591,69
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks</i>	651 257,62			627 719,73
<i>Créances</i>	14 659 509,16	108 906,89	14 550 602,27	19 830 705,25
Créances sur des entités publiques des organismes internationaux et Commission européenne	11 412 754,83		11 412 754,83	15 381 013,02
Créances clients et comptes rattachés	2 074 053,46	108 906,89	1 965 146,57	2 942 900,61
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)				
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
Créances sur les autres débiteurs	1 172 700,87		1 172 700,87	1 506 792,62
<i>Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)</i>	194 828,36		194 828,36	331 405,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	15 505 595,14	108 906,89	15 396 688,25	20 789 829,98
TRESORERIE				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>	35 934 527,88		35 934 527,88	27 225 577,70
<i>Autres</i>				
TOTAL TRESORERIE	35 934 527,88		35 934 527,88	27 225 577,70
Comptes de régularisation				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL GENERAL ACTIF	307 757 392,26	60 836 888,68	246 920 503,58	239 502 999,37

BILAN 2019 AGREGÉ

PASSIF	2019 avant affectation du résultat	2018 avant affectation du résultat
FONDS PROPRES		
<i>Financements reçus</i>	169 505 692,58	166 950 924,54
Financements de l'actif - Etat	120 630 961,25	122 201 428,47
Financement de l'actif par des tiers	47 614 731,33	43 249 496,07
Fonds propres des fondations	1 500 000,00	1 500 000,00
Dotations consommables inscrites au compte de résultat	-240 000,00	
Ecart de réévaluation		
<i>Réserves</i>	85 877 552,27	80 710 806,84
<i>Report à nouveau</i>	-34 939 145,84	-33 747 739,09
<i>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</i>	6 643 574,72	5 166 745,43
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL FONDS PROPRES	227 087 673,73	219 080 737,72
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Provisions pour risques</i>	99 000,00	59 850,00
<i>Provisions pour charges</i>	1 138 468,28	1 059 807,59
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 237 468,28	1 119 657,59
DETTES FINANCIERES		
<i>Emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts souscrits auprès des établissements financiers</i>		
<i>Dettes financières et autres emprunts</i>		
TOTAL DETTES FINANCIERES		
DETTES NON FINANCIERES		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	4 274 659,99	4 199 004,38
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	7 302 872,81	6 744 522,85
<i>Avances et acomptes reçus</i>	5 767 385,96	925 260,87
<i>Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)</i>		
<i>Autres dettes non financières</i>	541 867,08	768 830,13
<i>Produits constatés d'avance</i>	708 575,73	6 664 985,83
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	18 595 361,57	19 302 604,06
TRESORERIE		
<i>Autres éléments de trésorerie passive</i>		
TOTAL TRESORERIE	0,00	0,00
Comptes de régularisation		
Ecart de conversion Passif		
TOTAL GENERAL PASSIF	246 920 503,58	239 502 999,37

BILAN 2019 HORS SACD

ACTIF				ACTIF NET 2018
	Brut	Amortissements & dépréciations	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>	2 817 128,86	2 182 338,34	634 790,52	507 729,76
<i>Immobilisations corporelles</i>	246 843 422,35	54 133 822,80	192 709 599,55	188 464 534,72
Terrains	47 940 399,53	1 354 635,82	46 585 763,71	46 223 563,40
Constructions	120 186 057,64	7 558 203,67	112 627 853,97	106 091 193,20
Installations techniques, matériels et outillage	48 884 257,19	25 766 241,08	23 118 016,11	20 825 603,03
Collections	10 900,50	2 104,15	8 796,35	7 446,35
Biens historiques et culturels				
Autres immobilisations corporelles	26 839 732,75	19 452 638,08	7 387 094,67	6 006 670,26
Immobilisations mises en concession				
Immobilisations corporelles en cours	2 982 074,74		2 982 074,74	9 291 513,64
Avances et acomptes sur commandes				18 544,84
Immobilisations grévées de droits				
Immobilisations corporelles-biens vivants				
<i>Immobilisations financières</i>	81 762,00		81 762,00	81 762,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	249 742 313,21	56 316 161,14	193 426 152,07	189 054 026,48
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks</i>	611 228,25		611 228,25	591 026,76
<i>Créances</i>	13 707 784,34	108 906,89	13 598 877,45	17 693 126,83
Créances sur des entités publiques des organismes internationaux et Commission européenne	11 262 089,61		11 262 089,61	15 191 780,02
Créances clients et comptes rattachés	1 656 214,23	108 906,89	1 547 307,34	1 962 860,37
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)				
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
Créances sur les autres débiteurs	789 480,50		789 480,50	538 486,44
<i>Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)</i>	173 491,93		173 491,93	302 850,61
TOTAL ACTIF CIRCULANT	14 492 504,52	108 906,89	14 383 597,63	18 587 004,20
TRESORERIE				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Disponibilités	35 934 527,88		35 934 527,88	27 225 577,70
Autres				
TOTAL TRESORERIE	35 934 527,88		35 934 527,88	27 225 577,70
Comptes de régularisation				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL GENERAL ACTIF	300 169 345,61	56 425 068,03	243 744 277,58	234 866 608,38

BILAN 2019 HORS SACD

PASSIF	2019 avant affectation du résultat	2018 avant affectation du résultat
FONDS PROPRES		
<i>Financements reçus</i>	166 978 375,34	163 874 081,15
Financements de l'actif - Etat	120 630 961,25	122 201 428,47
Financement de l'actif par des tiers	46 347 414,09	41 672 652,68
Fonds propres des fondations		
Ecart de réévaluation		
<i>Réserves</i>	82 564 390,76	77 308 685,72
<i>Report à nouveau</i>	-34 122 988,46	-32 931 581,71
<i>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</i>	6 716 913,44	5 255 705,04
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL FONDS PROPRES	222 136 691,08	213 506 890,20
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Provisions pour risques</i>	99 000,00	59 850,00
<i>Provisions pour charges</i>	1 138 468,28	1 059 807,59
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 237 468,28	1 119 657,59
DETTES FINANCIERES		
<i>Emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts souscrits auprès des établissements financiers</i>		
<i>Dettes financières et autres emprunts</i>		
TOTAL DETTES FINANCIERES		
DETTES NON FINANCIERES		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	3 677 274,06	3 900 959,59
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	7 295 098,34	6 731 046,67
<i>Avances et acomptes reçus</i>	5 400 356,71	925 260,87
<i>Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)</i>		
<i>Autres dettes non financières</i>	541 312,98	746 896,82
<i>Produits constatés d'avance</i>	708 575,73	5 885 350,19
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	17 622 617,82	18 189 514,14
TRESORERIE		
<i>Autres éléments de trésorerie passive</i>	2 747 500,40	2 050 546,45
TOTAL TRESORERIE	2 747 500,40	2 050 546,45
Comptes de régularisation		
Ecart de conversion Passif		
TOTAL GENERAL PASSIF	243 744 277,58	234 866 608,38

BILAN 2019 SAIC

ACTIF				ACTIF NET 2018
	Brut	Amortissements & dépréciations	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>	168 380,72	157 434,36	10 946,36	10 337,60
<i>Immobilisations corporelles</i>	6 329 597,00	4 229 267,82	2 100 329,18	2 400 322,63
Terrains				
Constructions	3 206,24	55,93	3 150,31	
Installations techniques, matériels et outillage	5 395 227,77	3 493 443,06	1 901 784,71	2 260 021,11
Collections				
Biens historiques et culturels				
Autres immobilisations corporelles	931 162,99	735 768,83	195 394,16	140 301,52
Immobilisations mises en concession				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur commandes				
Immobilisations grévées de droits				
Immobilisations corporelles-biens vivants				
<i>Immobilisations financières</i>	8 700,00		8 700,00	8 700,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 506 677,72	4 386 702,18	2 119 975,54	2 427 360,23
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks</i>	40 029,37		40 029,37	36 692,97
<i>Créances</i>	492 295,86		492 295,86	1 094 430,37
Créances sur des entités publiques des organismes internationaux et Commission européenne	132 965,58		132 965,58	161 553,00
Créances clients et comptes rattachés	356 109,91		356 109,91	924 572,19
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)				
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
Créances sur les autres débiteurs	3 220,37		3 220,37	8 305,18
<i>Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)</i>	19 189,29		19 189,29	26 058,32
TOTAL ACTIF CIRCULANT	551 514,52		551 514,52	1 157 101,66
TRESORERIE				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Disponibilités	405 306,55		405 306,55	60 556,81
Autres				
TOTAL TRESORERIE	405 306,55		405 306,55	60 556,81
Comptes de régularisation				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL GENERAL ACTIF	7 463 498,79	4 386 702,18	3 076 796,61	3 645 098,70

BILAN 2019 SAIC

PASSIF	2019 avant affectation du résultat	2018 avant affectation du résultat
FONDS PROPRES		
<i>Financements reçus</i>	1 267 317,24	1 576 843,39
Financements de l'actif - Etat		
Financement de l'actif par des tiers	1 267 317,24	1 576 843,39
Fonds propres des fondations		
Ecart de réévaluation		
<i>Réserves</i>	1 917 783,11	1 967 656,93
<i>Report à nouveau</i>	-787 975,08	-787 975,08
<i>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</i>	151 503,37	-49 873,82
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL FONDS PROPRES	2 548 628,64	2 706 651,42
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
<i>Emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts souscrits auprès des établissements financiers</i>		
<i>Dettes financières et autres emprunts</i>		
TOTAL DETTES FINANCIERES		
DETTES NON FINANCIERES		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	157 885,32	145 358,22
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	3 253,20	13 453,42
<i>Avances et acomptes reçus</i>	367 029,25	
<i>Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)</i>		
<i>Autres dettes non financières</i>	0,20	
<i>Produits constatés d'avance</i>		779 635,64
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	528 167,97	938 447,28
TRESORERIE		
<i>Autres éléments de trésorerie passive</i>		
TOTAL TRESORERIE		
Comptes de régularisation		
Ecart de conversion Passif		
TOTAL GENERAL PASSIF	3 076 796,61	3 645 098,70

BILAN 2019 CFA

ACTIF				ACTIF NET 2018
	Brut	Amortissements & dépréciations	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>	5 059,28	4 776,90	282,38	482,91
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage				
Collections				
Biens historiques et culturels				
Autres immobilisations corporelles	5 059,28	4 776,90	282,38	482,91
Immobilisations mises en concession				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur commandes				
Immobilisations grévées de droits				
Immobilisations corporelles-biens vivants				
<i>Immobilisations financières</i>				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 059,28	4 776,90	282,38	482,91
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>	78 998,96		78 998,96	82 718,05
Créances sur des entités publiques des organismes internationaux et Commission européenne	17 269,64		17 269,64	27 250,00
Créances clients et comptes rattachés	61 729,32		61 729,32	55 468,05
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)				
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
Créances sur les autres débiteurs				
<i>Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)</i>				348,93
TOTAL ACTIF CIRCULANT	78 998,96		78 998,96	83 066,98
TRESORERIE				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>	1 051 789,44		1 051 789,44	1 105 543,64
<i>Autres</i>				
TOTAL TRESORERIE	1 051 789,44		1 051 789,44	1 105 543,64
Comptes de régularisation				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL GENERAL ACTIF	1 135 847,68	4 776,90	1 131 070,78	1 189 093,53

BILAN 2019 CFA

PASSIF	2019 avant affectation du résultat	2018 avant affectation du résultat
FONDS PROPRES		
<i>Financements reçus</i>		
Financements de l'actif - Etat		
Financement de l'actif par des tiers		
Fonds propres des fondations		
Ecart de réévaluation		
<i>Réserves</i>	1 065 794,99	1 168 703,93
<i>Report à nouveau</i>	1 000,00	1 000,00
<i>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</i>	-373 703,30	-102 908,94
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL FONDS PROPRES	693 091,69	1 066 794,99
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
<i>Emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts souscrits auprès des établissements financiers</i>		
<i>Dettes financières et autres emprunts</i>		
TOTAL DETTES FINANCIERES		
DETTES NON FINANCIERES		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	437 961,10	100 919,13
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	17,99	
<i>Avances et acomptes reçus</i>		
<i>Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)</i>		
<i>Autres dettes non financières</i>		21 379,41
<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	437 979,09	122 298,54
TRESORERIE		
<i>Autres éléments de trésorerie passive</i>		
TOTAL TRESORERIE		
Comptes de régularisation		
Ecart de conversion Passif		
TOTAL GENERAL PASSIF	1 131 070,78	1 189 093,53

BILAN 2019 FONDATION

ACTIF				ACTIF NET 2018
	Brut	Amortissements & dépréciations	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage				
Collections				
Biens historiques et culturels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations mises en concession				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur commandes				
Immobilisations grévées de droits				
Immobilisations corporelles-biens vivants				
<i>Immobilisations financières</i>				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Créances sur des entités publiques des organismes internationaux et Commission européenne	380 000,00		380 000,00	960 000,00
Créances clients et comptes rattachés				
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)				
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
Créances sur les autres débiteurs	380 000,00		380 000,00	960 000,00
<i>Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)</i>	2 147,14		2 147,14	2 147,14
TOTAL ACTIF CIRCULANT				
TRESORERIE				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Disponibilités	882 524,99		882 524,99	474 585,57
Autres				
TOTAL TRESORERIE				
Comptes de régularisation				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL GENERAL ACTIF				
	1 264 672,13		1 264 672,13	1 436 732,71

BILAN 2019 FONDATION

PASSIF	2019 avant affectation du résultat	2018 avant affectation du résultat
FONDS PROPRES		
<i>Financements reçus</i>	1 260 000,00	1 500 000,00
Financements de l'actif - Etat		
Financement de l'actif par des tiers		
Fonds propres des fondations	1 500 000,00	1 500 000,00
Dotations consommables inscrites au compte de résultat	-240 000,00	
Ecart de réévaluation		
<i>Réserves</i>	-56 026,61	
<i>Report à nouveau</i>	-29 182,30	-29 182,30
<i>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</i>	88 382,75	-56 026,61
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL FONDS PROPRES	1 263 173,84	1 414 791,09
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
<i>Emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts souscrits auprès des établissements financiers</i>		
<i>Dettes financières et autres emprunts</i>		
TOTAL DETTES FINANCIERES		
DETTES NON FINANCIERES		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	1 498,29	21 941,62
<i>Dettes fiscales et sociales</i>		
<i>Avances et acomptes reçus</i>		
<i>Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)</i>		
<i>Autres dettes non financières</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	1 498,29	21 941,62
TRESORERIE		
<i>Autres éléments de trésorerie passive</i>		
TOTAL TRESORERIE	0,00	0,00
Comptes de régularisation		
Ecart de conversion Passif		
TOTAL GENERAL PASSIF	1 264 672,13	1 436 732,71

BILAN 2019 RESEAU ESR

ACTIF				ACTIF NET 2018
	Brut	Amortissements & dépréciations	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>	5 676,00	5 500,80	175,20	2 238,10
<i>Immobilisations corporelles</i>	57 543,03	14 840,77	42 702,26	3 483,97
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage				
Collections				
Biens historiques et culturels				
Autres immobilisations corporelles	57 543,03	14 840,77	42 702,26	3 483,97
Immobilisations mises en concession				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur commandes				
Immobilisations grévées de droits				
Immobilisations corporelles-biens vivants				
<i>Immobilisations financières</i>				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	63 219,03	20 341,57	42 877,46	5 722,07
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>	430,00		430,00	430,00
Créances sur des entités publiques des organismes internationaux et Commission européenne	430,00		430,00	430,00
Créances clients et comptes rattachés				
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)				
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
Créances sur les autres débiteurs				
<i>Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)</i>				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	430,00		430,00	430,00
TRESORERIE				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Disponibilités	407 879,42		407 879,42	410 816,43
Autres				
TOTAL TRESORERIE	407 879,42		407 879,42	410 816,43
Comptes de régularisation				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL GENERAL ACTIF	471 528,45	20 341,57	451 186,88	416 968,50

BILAN 2019 RESEAU ESR

PASSIF	2019 avant affectation du résultat	2018 avant affectation du résultat
FONDS PROPRES		
<i>Financements reçus</i>		
Financements de l'actif - Etat		
Financement de l'actif par des tiers		
Fonds propres des fondations		
Ecart de réévaluation		
<i>Réserves</i>	385 610,02	265 760,26
<i>Report à nouveau</i>		
<i>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</i>	60 478,46	119 849,76
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL FONDS PROPRES	446 088,48	385 610,02
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
<i>Emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts souscrits auprès des établissements financiers</i>		
<i>Dettes financières et autres emprunts</i>		
TOTAL DETTES FINANCIERES		
DETTES NON FINANCIERES		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	41,22	29 825,82
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	4 503,28	22,76
<i>Avances et acomptes reçus</i>		
<i>Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)</i>		
<i>Autres dettes non financières</i>	553,90	553,90
<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	5 098,40	30 402,48
TRESORERIE		
<i>Autres éléments de trésorerie passive</i>		956,00
TOTAL TRESORERIE	0,00	956,00
Comptes de régularisation		
Ecart de conversion Passif		
TOTAL GENERAL PASSIF	451 186,88	416 968,50

COMPTES DE RESULTAT :
Agrégé, hors SACD, SAIC, CFA, Fondation, Réseau ESR

COMPTE DE RESULTAT 2019 AGREGE

CHARGES (hors taxes)	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018 retraité
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
<i>Achats</i>	64 168,14	49 589,41
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	21 419 054,64	20 428 040,89
<i>Charges de personnel</i>	161 184 123,89	157 029 328,26
<i>Salaires, traitements et rémunérations divers</i>	95 012 735,40	91 995 529,51
<i>Charges sociales</i>	65 621 019,36	64 601 212,80
<i>Intéressement et participation</i>		
<i>Autres charges de personnel</i>	550 369,13	432 585,95
<i>Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)</i>	5 438 258,11	6 911 980,13
<i>Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>	12 442 101,65	11 635 694,62
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	200 547 706,43	196 054 633,31
CHARGES D'INTERVENTION		
<i>Dispositif d'intervention pour compte propre</i>	-	-
<i>Transfert aux ménages</i>		
<i>Transferts aux entreprises</i>		
<i>Transferts aux collectivités territoriales</i>		
<i>Transferts aux autres collectivités</i>		
<i>Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme</i>		
<i>Dotations aux provision et dépréciations</i>		
<i>Autres</i>		
<i>Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)</i>		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	-	-
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	200 547 706,43	196 054 633,31
CHARGES FINANCIÈRES		
<i>Charges d'intérêt</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<i>Pertes de change</i>	567,61	433,20
<i>Autres charges financières</i>		
<i>Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières</i>		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	567,61	433,20
IMPOT SUR LES SOCIETES	17 729,00	59 338,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice)	6 643 574,72	5 166 745,43
TOTAL CHARGES	207 209 577,76	201 281 149,94

COMPTE DE RESULTAT AGREGÉ

PRODUITS (hors taxes)	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	187 404 058,62	182 933 952,11
Subventions pour charges de service public	171 660 049,00	170 343 613,76
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	10 909 579,23	9 607 568,48
Subventions de certaines charges d'intervention provenant de l'Etat et entités publiques		
Dons et legs	128 100,00	8 000,00
Produits de la fiscalité affectée	4 706 330,39	2 974 769,87
<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	12 032 691,80	12 514 815,81
Ventes de biens ou prestations de services	11 534 470,81	11 540 030,26
Produits de cessions d'éléments d'actif	1 500,00	
Autres produits de gestion	477 099,88	923 617,91
Production stockée et immobilisée	19 621,11	51 167,64
Autres Produits	7 772 320,24	5 832 350,22
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	1 364 024,65	998 720,20
Reprises du financement rattaché à un actif	6 408 295,59	4 833 630,02
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	207 209 070,66	201 281 118,14
PRODUITS FINANCIERS		
<i>Produits des participations et des prêts</i>		
<i>Intérêts sur créances non immobilisées</i>		
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<i>Gains de change</i>	364,60	31,80
<i>Autres produits financiers</i>	142,50	
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières</i>		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	507,10	31,80
RESULTAT DE L'EXERCICE (Perte)		
TOTAL PRODUITS	207 209 577,76	201 281 149,94

COMPTE DE RESULTAT 2019 URCA HORS SACD

CHARGES (hors taxes)	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018 retraité
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
<i>Achats</i>	61 246,17	45 217,66
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	20 776 386,39	19 643 438,37
<i>Charges de personnel</i>	160 672 330,55	156 127 412,08
<i>Salaires, traitements et rémunérations divers</i>	94 639 783,62	91 352 003,27
<i>Charges sociales</i>	65 482 836,44	64 343 558,80
<i>Intéressement et participation</i>	-	-
<i>Autres charges de personnel</i>	549 710,49	431 849,94
<i>Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)</i>	3 698 439,40	4 127 757,31
<i>Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>	11 888 565,40	11 084 249,86
<i>Prestations internes</i>		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	197 096 967,91	191 028 075,28
CHARGES D'INTERVENTION		
<i>Dispositif d'intervention pour compte propre</i>		
Transfert aux ménages		
Transferts aux entreprises		
Transferts aux collectivités territoriales		
Transferts aux autres collectivités		
<i>Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme</i>		
<i>Dotations aux provision et dépréciations</i>		
<i>Autres</i>		
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	-	-
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	197 096 967,91	191 028 075,28
CHARGES FINANCIÈRES		
<i>Charges d'intérêt</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<i>Pertes de change</i>	567,61	414,05
<i>Autres charges financières</i>		
<i>Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières</i>		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	567,61	414,05
IMPOT SUR LES SOCIETES		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice)	6 716 913,44	5 255 705,04
TOTAL CHARGES	203 814 448,96	196 284 194,37

COMPTE DE RESULTAT 2019 URCA HORS SACD

PRODUITS (hors taxes)	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	184 816 922,07	179 386 734,93
Subventions pour charges de service public	171 297 049,00	169 963 379,00
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	10 779 152,87	8 737 734,39
Subventions de certaines charges d'intervention provenant de l'Etat et entités publiques	-	-
Dons et legs	128 000,00	8 000,00
Produits de la fiscalité affectée	2 612 720,20	677 621,54
<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	10 272 296,15	10 427 310,60
Ventes de biens ou prestations de services	10 091 524,75	9 575 359,64
Produits de cessions d'éléments d'actif	1 500,00	-
Autres produits de gestion	162 986,69	790 683,02
Production stockée et immobilisée	16 284,71	61 268,04
Autres Produits	7 442 794,09	5 511 468,34
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	1 364 024,65	998 720,20
Reprises du financement rattaché à un actif	6 078 769,44	4 512 748,14
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)	-	-
Prestations internes	1 281 929,55	958 664,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	203 813 941,86	196 284 177,87
PRODUITS FINANCIERS		
<i>Produits des participations et des prêts</i>		
<i>Intérêts sur créances non immobilisées</i>		
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<i>Gains de change</i>	364,60	16,50
<i>Autres produits financiers</i>	142,50	
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières</i>		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	507,10	16,50
RESULTAT DE L'EXERCICE (Perte)		
TOTAL PRODUITS	203 814 448,96	196 284 194,37

COMPTE DE RESULTAT 2019 SAIC

CHARGES (hors taxes)	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
<i>Achats</i>	2 836,04	4 288,56
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	502 236,41	664 076,41
<i>Charges de personnel</i>	240 810,45	692 883,81
<i>Salaires, traitements et rémunérations divers</i>	175 711,66	491 242,21
<i>Charges sociales</i>	64 847,71	201 064,81
<i>Intéressement et participation</i>		
<i>Autres charges de personnel</i>	251,08	576,79
<i>Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)</i>	221 843,33	234 476,21
<i>Dotations aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>	543 910,71	540 815,15
<i>Prestations internes</i>		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 511 636,94	2 133 540,14
CHARGES D'INTERVENTION		
<i>Dispositif d'intervention pour compte propre</i>	-	-
<i>Transfert aux ménages</i>		
<i>Transferts aux entreprises</i>		
<i>Transferts aux collectivités territoriales</i>		
<i>Transferts aux autres collectivités</i>		
<i>Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme</i>		
<i>Dotations aux provision et dépréciations</i>		
<i>Autres</i>		
<i>Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)</i>		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	-	-
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	1 511 636,94	2 133 540,14
CHARGES FINANCIÈRES		
<i>Charges d'intérêt</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<i>Pertes de change</i>		19,15
<i>Autres charges financières</i>		
<i>Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières</i>		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	-	-
IMPOT SUR LES SOCIETES	17 729,00	59 338,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice)	151 503,37	
TOTAL CHARGES	1 680 869,31	2 192 897,29

COMPTE DE RESULTAT 2019 SAIC

PRODUITS (hors taxes)	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	90 653,97	103 272,75
Subventions pour charges de service public		
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	90 653,97	103 272,75
Subventions de certaines charges d'intervention provenant de l'Etat et entités publiques	-	-
Dons et legs	-	-
Produits de la fiscalité affectée	-	-
<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	1 260 689,19	1 718 853,54
Ventes de biens ou prestations de services	1 183 436,85	1 611 848,05
Produits de cessions d'éléments d'actif	-	-
Autres produits de gestion	73 915,94	117 105,89
Production stockée et immobilisée	3 336,40	10 100,40
<i>Autres Produits</i>	329 526,15	320 881,88
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)		
Reprises du financement rattaché à un actif	329 526,15	320 881,88
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)		-
<i>Prestations internes</i>		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	1 680 869,31	2 143 008,17
PRODUITS FINANCIERS		
<i>Produits des participations et des prêts</i>	-	-
<i>Intérêts sur créances non immobilisées</i>	-	-
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>	-	-
<i>Gains de change</i>		15,30
<i>Autres produits financiers</i>	-	-
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières</i>		-
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	-	15,30
RESULTAT DE L'EXERCICE (Perte)		49 873,82
TOTAL PRODUITS	1 680 869,31	2 192 897,29

COMPTE DE RESULTAT 2019 CFA

CHARGES (hors taxes)	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
<i>Achats</i>	-	-
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	21 298,77	17 435,36
<i>Charges de personnel</i>	59 601,19	61 572,51
<i>Salaires, traitements et rémunérations divers</i>	43 280,47	45 643,96
<i>Charges sociales</i>	16 115,27	15 928,55
<i>Intéressement et participation</i>	-	-
<i>Autres charges de personnel</i>	205,45	-
<i>Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)</i>	1 454 594,47	2 511 133,97
<i>Dotations aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>	200,53	699,20
<i>Prestations internes</i>	1 231 097,37	958 664,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	2 766 792,33	3 549 505,04
CHARGES D'INTERVENTION		
<i>Dispositif d'intervention pour compte propre</i>	-	-
<i>Transfert aux ménages</i>		
<i>Transferts aux entreprises</i>		
<i>Transferts aux collectivités territoriales</i>		
<i>Transferts aux autres collectivités</i>		
<i>Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme</i>		
<i>Dotations aux provision et dépréciations</i>		
<i>Autres</i>		
<i>Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)</i>		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	-	-
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	2 766 792,33	3 549 505,04
CHARGES FINANCIÈRES		
<i>Charges d'intérêt</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<i>Pertes de change</i>		
<i>Autres charges financières</i>		
<i>Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières</i>		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	-	-
IMPOT SUR LES SOCIETES		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice)		-
TOTAL CHARGES	2 766 792,33	3 549 505,04

COMPTE DE RESULTAT 2019 CFA

PRODUITS (hors taxes)	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	2 133 382,58	3 080 944,43
Subventions pour charges de service public		
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	39 772,39	783 796,10
Subventions de certaines charges d'intervention provenant de l'Etat et entités publiques		
Dons et legs		
Produits de la fiscalité affectée	2 093 610,19	2 297 148,33
<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	259 706,45	365 651,67
Ventes de biens ou prestations de services	259 509,21	352 822,67
Produits de cessions d'éléments d'actif		
Autres produits de gestion	197,24	12 829,00
Production stockée et immobilisée		
Autres Produits	-	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)		
Reprises du financement rattaché à un actif		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)		
Prestations internes		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	2 393 089,03	3 446 596,10
PRODUITS FINANCIERS		
<i>Produits des participations et des prêts</i>		
<i>Intérêts sur créances non immobilisées</i>		
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<i>Gains de change</i>		
<i>Autres produits financiers</i>		
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières</i>		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Perte)	373 703,30	102 908,94
TOTAL PRODUITS	2 766 792,33	3 549 505,04

COMPTE DE RESULTAT 2019 FONDATION

CHARGES (hors taxes)	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
<i>Achats</i>		
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	65 967,69	25 047,59
<i>Charges de personnel</i>	57 908,43	
<i>Salaires, traitements et rémunérations divers</i>	42 186,71	
<i>Charges sociales</i>	15 714,37	
<i>Intéressement et participation</i>		
<i>Autres charges de personnel</i>	7,35	
<i>Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)</i>	970,29	33 979,02
<i>Dotations aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>		
<i>Prestations internes</i>	26 870,84	
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	151 717,25	59 026,61
CHARGES D'INTERVENTION		
<i>Dispositif d'intervention pour compte propre</i>	-	-
<i>Transfert aux ménages</i>		
<i>Transferts aux entreprises</i>		
<i>Transferts aux collectivités territoriales</i>		
<i>Transferts aux autres collectivités</i>		
<i>Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme</i>		
<i>Dotations aux provision et dépréciations</i>		
<i>Autres</i>		
<i>Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)</i>		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	-	-
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	151 717,25	59 026,61
CHARGES FINANCIÈRES		
<i>Charges d'intérêt</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<i>Pertes de change</i>		
<i>Autres charges financières</i>		
<i>Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières</i>		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	-	-
IMPOT SUR LES SOCIETES		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice)		
TOTAL CHARGES	151 717,25	59 026,61

COMPTE DE RESULTAT 2019 FONDATION

PRODUITS (hors taxes)	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	100,00	-
Subventions pour charges de service public		
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques		
Subventions de certaines charges d'intervention provenant de l'Etat et entités publiques		
Dons et legs	100,00	
Produits de la fiscalité affectée		
<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	240 000,00	3 000,00
Ventes de biens ou prestations de services		
Produits de cessions d'éléments d'actif		-
Autres produits de gestion	240 000,00	3 000,00
Production stockée et immobilisée		
<i>Autres Produits</i>	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)		
Reprises du financement rattaché à un actif		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)		
<i>Prestations internes</i>		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	240 100,00	3 000,00
PRODUITS FINANCIERS		
<i>Produits des participations et des prêts</i>		-
<i>Intérêts sur créances non immobilisées</i>		-
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		-
<i>Gains de change</i>		-
<i>Autres produits financiers</i>		-
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières</i>		-
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Perte)	- 88 382,75	56 026,61
TOTAL PRODUITS	151 717,25	59 026,61

COMPTE DE RESULTAT 2019 RESEAU ESR

CHARGES (hors taxes)	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
<i>Achats</i>	85,93	83,19
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	53 165,38	78 043,16
<i>Charges de personnel</i>	153 473,27	147 459,86
<i>Salaires, traitements et rémunérations divers</i>	111 772,94	106 640,07
<i>Charges sociales</i>	41 505,57	40 660,57
<i>Intéressement et participation</i>		
<i>Autres charges de personnel</i>	194,76	159,22
<i>Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)</i>	62 410,62	7 633,62
<i>Dotations aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>	9 425,01	9 930,41
<i>Prestations internes</i>	23 961,34	
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	302 521,55	243 150,24
CHARGES D'INTERVENTION		
<i>Dispositif d'intervention pour compte propre</i>	-	
Transfert aux ménages		
Transferts aux entreprises		
Transferts aux collectivités territoriales		
Transferts aux autres collectivités		
<i>Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme</i>		
<i>Dotations aux provision et dépréciations</i>		
<i>Autres</i>		
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	-	
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	302 521,55	243 150,24
CHARGES FINANCIÈRES		
<i>Charges d'intérêt</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<i>Pertes de change</i>		
<i>Autres charges financières</i>		
<i>Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières</i>		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	-	
IMPOT SUR LES SOCIETES		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice)	60 478,46	119 849,76
TOTAL CHARGES	363 000,01	363 000,00

COMPTE DE RESULTAT 2019 RESEAU ESR

PRODUITS (hors taxes)	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	363 000,00	363 000,00
Subventions pour charges de service public	363 000,00	363 000,00
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques		
Subventions de certaines charges d'intervention provenant de l'Etat et entités publiques		
Dons et legs		
Produits de la fiscalité affectée		
<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	0,01	
Ventes de biens ou prestations de services		
Produits de cessions d'éléments d'actif		
Autres produits de gestion	0,01	
Production stockée et immobilisée		
Autres Produits	-	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)		
Reprises du financement rattaché à un actif		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)		
Prestations internes		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	363 000,01	363 000,00
PRODUITS FINANCIERS		
<i>Produits des participations et des prêts</i>		
<i>Intérêts sur créances non immobilisées</i>		
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<i>Gains de change</i>		
<i>Autres produits financiers</i>		
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières</i>		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	-	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Perte)		
TOTAL PRODUITS	363 000,01	363 000,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Etablie selon le recueil des normes comptables pour les établissements publics et selon l'instruction comptable commune M9 du 11 décembre 2017

PREAMBULE

L'annexe est un document financier obligatoire qui complète et commente les renseignements fournis par le bilan et le compte de résultat.

L'information qui y est donnée doit apporter les explications nécessaires pour une meilleure compréhension des documents comptables et complète les informations qu'ils contiennent.

Le contenu de l'annexe doit être analysé au regard du principe fondamental qu'est l'importance significative des informations retenues.

L'Agent Comptable est chargé de la tenue et de l'établissement des comptes et élabore l'annexe.

L'exercice comptable a une durée de 12 mois, s'étendant de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

L'annexe porte sur les comptes agrégés de l'Université de Reims Champagne-Ardenne qui comprennent les comptes de l'établissement principal et quatre services à comptabilité distincte (SACD) : à savoir le Service des Activités Industrielles et Commerciales (SAIC), le Centre de Formation des Apprentis de l'enseignement supérieur (CFA Sup), la fondation universitaire et le réseau des établissements ESR.

La présente annexe est exprimée en kilos-euros (K€), arrondis au millier d'euro le plus proche.

Pour mémoire, l'Université de Reims Champagne-Ardenne, par un arrêté du 10 décembre 2010, a été désignée pour bénéficier à compter du 1^{er} janvier 2011 des Responsabilités et Compétences Elargies (RCE) en matière budgétaire et de gestion des ressources humaines prévues aux articles L. 712-9, L. 712-10 et L. 954-1 à L. 954-3 du code de l'Éducation. L'une des principales conséquences de la réforme induite par la loi sur les Libertés et Responsabilités des Universités accédant aux RCE est l'intégration à la dotation du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de la masse salariale des fonctionnaires qui, jusqu'alors, étaient rémunérés par l'Etat.

Est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013 le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, qui actualise un ensemble de textes relatifs à la gestion budgétaire et comptable publique dont le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique.

En prévoyant que *"les comptes de l'Université font l'objet d'une certification annuelle par un commissaire aux comptes"*, le dernier alinéa de l'article L 712-9 du code de l'éducation, issu de la loi du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, conduit les établissements à s'attacher tout particulièrement à la qualité de leurs comptes et à la réalisation des contrôles internes nécessaires.

Les comptes de l'URCA sont tenus sur l'application SIFAC (Système d'Information Financière Analytique et Comptable) fournie et maintenue par l'Agence de mutualisation des universités et établissements (AMUE), aussi bien dans les services ordonnateurs qu'à l'Agence comptable.

LES COMPTES FINANCIERS DES UNIVERSITES

☞ Les Ressources

✓ Les ressources publiques des établissements proviennent de subventions versées par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, par d'autres ministères et organismes publics (CNRS, INSERM) et par des collectivités locales (régions, départements, communes et communautés de communes et d'agglomérations).

✓ Les ressources propres des établissements d'enseignement supérieur proviennent des droits universitaires, du produit de la taxe d'apprentissage, de contrats de recherche et de formation continue, de travaux et études, de ventes de produits et de publications, de dons et de subventions d'origine privée.

☞ Les Trois Masses de Dépenses

✓ Les **dépenses de personnel** comprennent les salaires de tous les personnels, ainsi que les vacances payées à des intervenants extérieurs.

✓ Les **dépenses de fonctionnement** incluent les dépenses directement liées aux activités d'enseignement et de recherche, les dépenses de locations, d'entretien et de réparation des biens mobiliers et immobiliers, les dépenses de fluides, les frais de transport et de communication et les charges de gestion courante et exceptionnelles. Au sein des dépenses de fonctionnement, les dotations budgétaires aux amortissements prennent depuis l'exercice 2000 une place importante. Ces dotations permettent de financer sur fonds propres des dépenses d'immobilisation.

✓ Les **dépenses en investissement** enregistrent l'effort d'investissement de l'établissement : achats de logiciels, de matériels, acquisitions et aménagements de bâtiments et programmes pluriannuels de travaux en cours de réalisation.

I) FAITS CARACTERISTIQUES, COMPARABILITE DES COMPTES, PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1/ FAITS CARACTERISTIQUES

1a/ Suppression de l'IFTS et création de l'EISINe

Le 12 mars 2019, le conseil d'administration de l'URCA a approuvé la suppression de l'IFTS (Institut de Formation Technique Supérieur) et la création de l'EISINe (Ecole d'Ingénieurs en Sciences Industrielles et Numérique), structurée autour de deux grands départements : EEA à Reims (électronique, électrotechnique, automatique) et MPM à Charleville-Mézières (matériaux, procédés, maintenance).

1b/ Transformation des ESPE en INSPE

La loi pour une école de la confiance promulguée au journal officiel le 28 juillet 2019 a renommé les Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE) en Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (INSPE).

1c/ Travaux comptables relatifs au rattachement de financements externes de l'actif antérieurs et à la mise en service d'immobilisations

La dernière réserve du commissaire aux comptes porte sur les montants importants des comptes 231 (immobilisations en cours) et 101/131 (financement externe de l'actif - FEA) à la clôture 2018. Pour rappel, le solde des comptes 23 était de 9 310 K€ et celui des comptes 101/131 de 12 516 K€ (abstraction faite des PCA/PAR liés aux contrats de recherche, qui ne sont pas rattachables à des immobilisations en l'état).

➤ **Immobilisations en cours**

La méthodologie retenue pour les immobilisations en cours a été la suivante : les comptes 23 ont été analysés ligne par ligne ; toutes les opérations prêtes à être mises en service ont été activées, pour un montant de 5 013K€. Quand le procès-verbal de réception n'était pas disponible, la dernière facture a fait office de PV. Les postes créditeurs (134 K€) et les faibles montants (86K€), d'une antériorité d'au moins quatre ans, ont directement été reclassés en report à nouveau. Par ailleurs, il existait depuis 2016 un poste d'un montant de 3 883K€ identifié mais faisant doublon avec la comptabilité des immobilisations. Il a été reclassé en report à nouveau également.

Au début des travaux d'identification des immobilisations en cours, une procédure conjointe avec la Direction du Patrimoine, de la Logistique et du Développement Durable (DPLDD) a été mise en place avec notamment le rattachement par la DPLDD des PV de mise en service dématérialisés au bon de commande dans SIFAC.

A la clôture 2019, le solde des comptes 23 est de 3 002 K€.

➤ **Financements externes de l'actif** (voir annexe n°6)

Pour les FEA non rattachés à des immobilisations, la méthodologie a également consisté à analyser les soldes ligne par ligne : chaque convention a été identifiée et lue pour déterminer la nature du financement.

Pour les conventions finançant un bien précis et lorsque l'immobilisation a été retrouvée en comptabilité, le financement a été reclassé dans un compte de « financement rattaché » pour être repris au fur et à mesure de l'amortissement du bien qu'il finance. 12 401K€ ont ainsi été rattachés en 2019, dont 4 768K€ à l'immobilisation « Supercalculateur ROMEO ». Dans le cas où l'immobilisation en question était complètement amortie, la quote-part de reprise de financement a été constatée en report à nouveau (correction d'erreur), pour un montant total de 235K€. Dans le cas où l'immobilisation est toujours en cours, le financement reste dans le compte de « financement non rattaché », en attendant la mise en service de l'immobilisation. Ce poste représente 533K€.

Pour les conventions ne finançant pas un bien précis mais un projet, une composante, *etc.* : le financement a été maintenu dans un compte de « financement non rattaché », comme le prévoit l'instruction, à hauteur de 1 916K€.

Pour les financements sur contrats de recherche reçus en 2018 et 2019 et non rattachés ou partiellement rattachés, il a été décidé de poursuivre les analyses en 2020 afin d'identifier éventuellement de nouvelles acquisitions à rattacher, les contrats étant toujours en cours. Ce poste représente 1 111K€.

Pour certains financements, la convention n'a pas été retrouvée (249 K€) : les travaux d'analyse n'ayant pas abouti, il a été décidé de procéder à des régularisations (transfert en RAN) qui se répartissent comme suit :

- les financements datant des exercices 2010 à 2015 (214 K€),
- les montants inférieurs à 1K tous exercices confondus (10 K€),
- les montants inférieurs à 3K€ et antérieurs à 2018 (21 K€),
- les montants débiteurs (280 K€),
- deux écritures datant d'au moins 2009 (auparavant dans les comptes 102, disparus depuis) et n'ayant jamais pu être identifiées, d'un montant de 284 K€.

Enfin, un poste de 1 314K€ avait été réimputé à tort du compte 138 au 1318. A la clôture, il a été reclassé au 1348.

Les financements liés à la taxe d'apprentissage étant affectés par composante, il a été décidé d'effectuer un rattachement des immobilisations acquises sur l'exercice avec ces financements sur la même année, une identification individuelle étant impossible. 932K€ ont ainsi été rattachés. 484K€ n'ont pu être rattachés et sont considérés comme des financements non rattachables.

Un suivi particulier des financements externes de l'actif a été mis en place à l'agence comptable à compter de mars 2020, afin notamment d'identifier - grâce aux bilans de dépenses subventionnables – les financements qui auraient dû être comptabilisés en classe 7 car ayant servi à effectuer des dépenses de fonctionnement. Par ailleurs, le rattachement aux immobilisations sera fait au fil de l'eau.

A la clôture 2019, le solde des comptes 101/131 est de 4 044 K€ (sans les PCA/PAR).

1d/ Achèvement de la comptabilisation à l'actif des biens immobiliers propres ou remis en dotation

Pour rappel, la quasi-totalité du parc immobilier contrôlé par l'URCA a été évalué par le pôle d'évaluation domaniale de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Marne en 2016-2017 et intégré en comptabilité à la clôture 2018. Il restait trois biens non évalués : la maison forestière abritant le CERFE à Boulton-aux-Bois, le CREA et le CERUC à Reims (l'IFTS de Charleville-Mézières est mis à disposition à titre onéreux et n'est pas contrôlé par l'URCA). L'évaluation de ces biens a été demandée au pôle d'évaluation domaniale et la comptabilisation au bilan de l'URCA a été effectuée selon les montants et dates récapitulés ci-dessous :

Mise en service	Désignation de l'immobilisation	Valeur brute
28/08/2019	CENTRE DE RECHERCHE EN ENVIRONNEMENT ET AGRONOMIE	4 370 949,00
28/08/2019	TERRAIN CREA -CENTRE DE RECHERCHE EN ENVIRONNEMENT	299 451,00
22/07/2019	MAISON FORESTIERE BOULT AUX BOIS	64 000,00
22/07/2019	TERRAIN MAISON FORESTIERE BOULT AUX BOIS	3 500,00
07/08/2019	BATIMENT 21 CERUC CAMPUS MOULIN DE LA HOUSSE	256 050,00
07/08/2019	TERRAIN CAMPUS MOULIN DE LA HOUSSE BATIMENT 21	100 590,00

L'amortissement des bâtiments et la neutralisation associée ont démarré à la date de mise en service (qui correspond à la date d'évaluation).

1e/ Régularisations par le report à nouveau

Il a été procédé à un nombre important de régularisations à la clôture 2019, à la suite des faits détaillés ci-dessus et de changements de méthode comptable. Voici une synthèse chiffrée des mouvements opérés sur les comptes #11 de report à nouveau :

Compte général	Montant	Sens	Type de régularisation	Détail de la régularisation
11000000	118 782 494,81	Crédit	<i>Solde du compte au 31 décembre 2018</i>	
11000000	1 652 380,80	Crédit	Neutralisation de l'extourne des PCA liés aux droits universitaires 2018	Voir §2 Comparabilité des comptes, 2a/ Changement de méthode DI
11000000	225 705,00	Crédit	Retraitement de l'avance CVEC perçue en 2018	Voir §2 Comparabilité des comptes, 2b/ Changement de méthode CVEC
11000000	280 494,04	Crédit	Financements de biens sortis de l'actif	Voir §1 Faits caractéristiques, 1c/Travaux comptables... > FEA antérieurs
11000000	249 686,10	Crédit	Financements anciens (2010-2015) et/ou de faible montant	Voir §1 Faits caractéristiques, 1c/Travaux comptables... > FEA antérieurs
11000000	235 059,95	Crédit	Reprise au résultat de financements de biens totalement amortis	Voir §1 Faits caractéristiques, 1c/Travaux comptables... > FEA antérieurs
11000000	48 348,66	Crédit	Solde créditeur des postes comptes 23 non lettrables	Voir §1 Faits caractéristiques, 1c/Travaux comptables... > Immobilisations en cours
11900000	152 530 233,90	Débit	<i>Solde du compte au 31 décembre 2018</i>	
11900000	3 883 081,30	Débit	Sortie des fiches d'immobilisation en doublon (comptes 23)	Voir §1 Faits caractéristiques, 1c/Travaux comptables... > Immobilisations en cours
TOTAL 11	- 34 939 145,84		Solde débiteur	

2/ COMPARABILITE DES COMPTES

2a/ Changement de méthode comptable : droits universitaires (DI)

Les modalités de comptabilisation des DI en formation initiale ont été modifiées par une note de la Direction Générale des Finances Publiques du 3 juillet 2019. Cette dernière redéfinit les DI comme des droits « acquis pour l'établissement lors de l'inscription de l'étudiant. Le paiement de ses droits d'inscription garantit, en effet, à l'étudiant de pouvoir bénéficier du service de formation assuré par l'établissement. Ils (...) ne sont pas calculés à termes échus, au fur et à mesure du déroulé de la formation ».

Ce changement de méthode comptable met fin à la comptabilisation des droits d'inscription selon la règle du *prorata temporis* précédemment appliquée ainsi qu'à l'utilisation de la technique comptable des produits constatés d'avance. Sur l'exercice 2019, ce changement de méthode comptable a été appliqué de manière rétrospective et a conduit à comptabiliser en report à nouveau des produits constatés d'avance de 1 652 K€ (correspondant à 8/12ème des droits universitaires de l'année 2018/2019) qui figuraient dans le bilan au 31 décembre 2018.

Si cette méthode avait été appliquée en 2018, les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018 auraient été modifiés de la manière suivante :

Le montant de 1 652 K€ correspondant au 8/12ème des droits universitaires 2018/2019 comptabilisé en produits constatés d'avance au 31 décembre 2018 aurait été comptabilisé en produit de l'exercice 2018 ;

Le montant de 2 253 K€ correspondant au 8/12ème des droits universitaires 2017/2018 comptabilisé en produits constatés d'avance au 31 décembre 2017 aurait été comptabilisé en report à nouveau au 31 décembre 2018.

2b/ Changement de méthode comptable : CVEC

La Contribution Vie Etudiante et de Campus est une taxe affectée versée par les étudiants s'inscrivant à une formation initiale. Mise en place à compter du 1er juillet 2018, elle est collectée par les CROUS et s'élevait à 90€ pour l'année universitaire 2018-2019, puis 91€ pour 2019-2020. Le montant collecté est ensuite réparti entre le CROUS et l'établissement ayant inscrit l'étudiant. 25% du montant alloué à l'établissement est reversé par le CROUS durant le premier trimestre de l'année universitaire (le solde de 75% est versé durant le troisième trimestre).

La DGFIP considère que le premier versement constitue une avance et non un produit : en 2018, l'URCA a suivi cette règle et comptabilisé une avance client de 226 K€.

En 2019, l'URCA a comptabilisé le premier versement de l'année universitaire en produit (484 K€). C'est un changement de méthode comptable, qui a conduit à comptabiliser en report à nouveau l'avance de 226 K€ au titre de 2018, à la clôture de l'exercice 2019.

Si cette méthode avait été appliquée en 2018, les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018 auraient été modifiés de la manière suivante : l'avance de 226 K€ aurait été comptabilisée en produit.

3/ PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ❖ Continuité d'exploitation,
- ❖ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ❖ Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes de l'URCA ont été établis conformément aux dispositions réglementaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel telles qu'elles sont prévues en particulier par les textes suivants :

- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique complété par le décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012 ;
- le décret n°2008-618 du 27 juin 2008 relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;
- le référentiel comptable applicable au 1^{er} janvier 2016 composé de l'instruction commune, du recueil des normes et du plan de comptes commun applicable aux organismes publics ;
- les instructions du Ministère de l'économie et des finances/DGFIP :
 - n°06-007 du 23 janvier 2006 relative aux passifs, actifs, amortissements et dépréciations des actifs ;
 - n°2012/11/6584 du 18 décembre 2012 sur la comptabilisation des financements externes de l'actif ;
 - n°13-0024 du 27 novembre 2013 relative aux modalités de comptabilisation des droits à congés, des comptes épargne-temps, des heures supplémentaires et complémentaires ;
 - BOFIP-GCP n°13-002 du 5 décembre 2013 datée du 20 novembre 2013 relative aux modalités de comptabilisation des subventions reçues.

En application de l'arrêté du 23 novembre 2018 portant modification du recueil des normes comptables applicables et conformément à l'avis n°2018-10 CNoCP du 11 octobre 2018, le tableau présentant les flux de trésorerie, prévu par la norme 1 du RNCEP est désormais produit dans la présente annexe ; les dispositions de la norme 1 relatives à l'articulation entre les résultats de la comptabilité d'exercice et de la comptabilité budgétaire des organismes ont été supprimées.

3a/ Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Sont immobilisés les biens qui participent à la vie de l'établissement pour une durée supérieure à un an et qui ont vocation à être renouvelés au terme de la durée d'amortissement.

Le périmètre des immobilisations a été défini et adopté par le conseil d'administration le 18 février 2011. Il est rappelé qu'à partir de 800€ HT (hors TVA déductible), la création d'une immobilisation est obligatoire. Afin d'uniformiser les méthodes de comptabilisation en classes 2 et 6, le conseil d'administration s'est prononcé pour l'adoption d'un second seuil de 350€ HT (hors TVA déductible), au-delà duquel le matériel scientifique, les ordinateurs portables et de bureau ainsi que le matériel audiovisuel doivent être immobilisés.

Les biens sont amortis linéairement au *pro rata temporis*, à compter de leur date de mise en service. Les durées d'amortissement pratiquées par l'URCA sont les suivantes :

COMPTE GENERAL	DESIGNATION	DUREE D'AMORTISSEMENT
20531000	Logiciels acquis ou sous traités	3 ans
20580000	Autres concessions et droits similaires, brevets, licences	Durée de la licence
21217000	Agencements de terrains acquis	10 ans
21315600	Bâtiments affectés ou reçus en dotation	50 ans
21315700	Bâtiments acquis	30 ans
21355600	Installations générales, agencements, aménagements des constructions affectées ou remises en dotation	20 ans
213557000	Installations générales, agencements, aménagements des constructions acquises	30 ans
21514700	Installations complexes acquises	10 ans
21546000	Matériel affecté ou remis en dotation	10 ans
21547000	Matériel acquis	10 ans
21567000	Matériel d'enseignement acquis	10 ans
21557000	Outillage acquis	10 ans
21577000	Agencements et aménagements du matériel et outillage acquis	10 ans
21617000	Collections de documentation acquises	10 ans
21827000	Matériel de transport acquis	10 ans
21831700	Matériel de bureau acquis	10 ans
21847000	Mobilier acquis	10 ans
21832700	Matériel informatique acquis	3 ans
21887000	Matériel divers acquis	10 ans
21888000	Autres matériels divers	10 ans

Patrimoine immobilier

Le patrimoine remis en dotation par l'Etat a été intégré en 2002 dans les comptes de l'URCA sur la base d'une évaluation effectuée la même année par les affaires foncières et domaniales de la Direction des services fiscaux de la Marne (91 317 K€). Les biens reçus en dotation ou en affectation depuis l'évaluation réalisée en 2001 ne figuraient pas au bilan de l'URCA au 31 décembre 2017, tout comme les biens propres de l'URCA (Présidence « Villa Douce », IUTL, ESPE centre de Reims). En 2010, une seconde évaluation a été réalisée par France Domaine mais n'a pas été intégrée en comptabilité dans la mesure où le dossier d'évaluation contenant les hypothèses et méthodes utilisées n'était pas disponible.

En 2016-2017, de nouvelles évaluations ont été réalisées par les services d'évaluation domaniale de la direction de l'immobilier de l'Etat, permettant en 2018 la comptabilisation des biens immobiliers contrôlés par l'URCA (« le contrôle des biens est présumé lorsque l'établissement a la maîtrise des conditions d'utilisation et des avantages économiques et/ou du potentiel de services liés à cette utilisation. Les contrats de location ou le crédit-bail sont exclus du champ d'application de ce règlement »). Au 31 décembre 2018, il restait trois biens à intégrer : la maison forestière de Boulton-aux-Bois, le Centre de recherche en environnement et agronomie (CREA) et le Centre équestre Reims université Champagne (CERUC). Cela a été effectué en 2019, et le patrimoine immobilier de l'URCA est désormais intégré de manière exhaustive dans la comptabilité de l'établissement.

3b/ Financements externes de l'actif

Les subventions destinées à financer des opérations d'investissement sont enregistrées au moment de leur notification dans les capitaux propres. Dès leur utilisation, les montants sont amortis selon les mêmes règles que les biens qu'elles financent, la durée d'amortissement étant la même que celle du bien acquis.

Le rattachement des subventions aux immobilisations qu'elles financent n'était pas systématiquement effectué dans Neptune (logiciel permettant de gérer l'inventaire physique), ni contrôlé par le Service Financier et l'Agence comptable antérieurement à 2010. Ce rattachement est réalisé exhaustivement à partir de 2010, même si, à la clôture, certaines subventions peuvent rester non affectées : elles correspondent à des financements reçus alors que le projet n'est pas encore achevé, ou bien est suspendu ou annulé.

Néanmoins, le rattachement des financements reçus entre 2016 et 2018 n'a pas pu être effectué de manière complète compte tenu de l'ensemble des autres travaux à mener, dans le cadre du passage à la GBCP et de la levée des réserves portant sur le patrimoine. Un rattrapage a été effectué en 2019 et les financements futurs seront désormais rattachés au fur et à mesure de leur réception.

3c/ Provisions

Les provisions comptabilisées à l'URCA sont totalement reprises sur l'exercice N+1 et constatées pour leur nouveau montant.

3d/ Rattachement des charges et produits à l'exercice

L'Université de Reims Champagne-Ardenne applique le principe de rattachement des charges et des produits à l'exercice.

Factures couvrant plusieurs exercices

Certains fournisseurs (de fluides, d'assurances) émettent des factures couvrant plusieurs exercices. Celles-ci sont identifiées dès leur réception au service facturier, et donnent lieu à la comptabilisation au fil de l'eau d'une charge constatée d'avance permettant à chaque exercice comptable de ne supporter que la charge qui lui incombe.

Contrats pluriannuels

Les contrats concernés sont essentiellement ceux conclus au titre de la recherche. L'université a fait le choix de comptabiliser le chiffre d'affaire de ses contrats pluriannuels à l'avancement. L'avancement est déterminé selon les coûts réellement constatés sur chaque convention, dont le suivi est réalisé dans SIFAC. Les financements reçus sont comptabilisés en cours d'année en produits. En fin d'exercice, une avance sur financement ou un produit à recevoir permettent d'ajuster l'exécution de chaque contrat.

Formation continue :

Les produits relatifs à la formation continue sont proratisés, notamment pour les I.U.T., en fonction des durées de formation inscrites dans les conventions, au moyen d'un produit constaté d'avance.

Droits universitaires :

Voir §2 Comparabilité des comptes, 2a.

Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) :

Voir §2 Comparabilité des comptes, 2b.

3e/ TVA

En 2019, l'URCA a utilisé un coefficient de taxation forfaitaire pour la cinquième année consécutive. Le taux de 14% calculé d'après les opérations de 2017 est passé à 11% le 31 mars 2019 en fonction des opérations de 2018.

Il est à noter que ce taux entraîne la constitution d'un crédit de TVA important. Le remboursement en est régulièrement demandé au Service des Impôts des Entreprises. En 2019, 3 641K€ ont ainsi été encaissés.

3f/ Comptabilisation d'une reprise de dotation consommable

La fondation universitaire présente un résultat déficitaire depuis l'exercice 2016, compte tenu du fait que ses seules ressources sont les apports des fondateurs en classe 1 et qu'elle n'a constaté aucun produit. Un plan pluriannuel de reprise des dotations consommables a été approuvé lors d'un conseil de gestion de la fondation, permettant la comptabilisation d'un produit de 240 K€. La reprise sera de 180 K€ en 2020 et 2021, puis de 200 K€ de 2022 à 2025 inclus, permettant de consommer la totalité de la dotation consommable (1 400 K€).

II) NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Depuis 2010, l'Université de Reims Champagne-Ardenne a entrepris une mise à jour de ses actifs et passifs :

- ❖ depuis l'exercice 2010, le fonctionnement de SIFAC garantit qu'une immobilisation ne peut être financée que si le financement en question a été comptabilisé (avant 2010, le calcul des reprises des quotes-parts virées au compte de résultat se faisait sur la base d'un système déclaratif). Les rattachements non effectués entre 2016 et 2018 ont été rattrapés en 2019, permettant à l'URCA de repartir sur une base saine.
- ❖ au 31 décembre 2016 ont été intégrés en comptabilité les résultats de l'inventaire physique des biens mobiliers par un prestataire externe, supprimant ainsi l'écart qui existait depuis l'exercice 2000 entre la comptabilité générale et l'état de l'actif. Un nouvel inventaire physique va être réalisé en 2020.
- ❖ le patrimoine immobilier a été fiabilisé au 31 décembre 2018 puis au 31 décembre 2019 avec l'intégration de tous les biens contrôlés par l'URCA.
- ❖ les comptes d'immobilisations en cours sont surveillés tout au long de l'année et seront mis en service au fil de l'eau à compter de 2020, suite au rattrapage opéré en 2019.

1/ ACTIF

1a/ Actif immobilisé

Le montant brut de l'actif immobilisé est en augmentation de 21 462 K€. L'actif passe ainsi de 231 763 K€ en 2018 à 253 225 K€ en 2019.

(Hors immobilisations en cours et immobilisations financières. Pour le détail des variations, se reporter à l'annexe 4).

► **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles ont augmenté de 493 K€, passant de 2 478 K€ en 2018 à 2 971 K€ en 2019.

► **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles ont augmenté de 20 969 K€, passant de 229 285 K€ en 2018 à 250 254 K€ en 2019.

► **IMMOBILISATIONS EN COURS**

Les opérations comptabilisées en comptes 23 sont relatives à des immobilisations en cours (travaux pour l'essentiel). Dès que les travaux sont finalisés et que la mise en service des biens est signalée par la DPLDD notamment à l'agence comptable, les

sommes engagées sont transférées vers les comptes d'immobilisations définitifs concernés (comptes 20 ou 21) par le biais de la création de fiches d'immobilisations. Ces fiches sont valorisées et entraînent le calcul d'amortissements à partir de la date de mise en service.

Le poste des immobilisations en cours à l'actif du bilan présente un solde de 3 002 K€ au 31 décembre 2019, soit une diminution de 6 308 K€ due à la mise en service des postes présentant une forte antériorité (voir I) 1/ § Levée de réserve).

► **IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Les immobilisations financières sont restées stables (90 K€). Sont comptabilisés en immobilisations financières les prêts accordés au personnel et les dépôts et cautionnements versés.

1b/ Amortissement et dépréciation des immobilisations

Les amortissements cumulés ont augmenté de 11 052 K€, passant de 49 676 K€ en 2018 à 60 728 K€ en 2019.

1c/ Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués selon la méthode de l'inventaire intermittent. Ils passent de 628 K€ à 651 K€ et se décomposent de la manière suivante :

- Combustibles : 16 K€
- Fournitures consommables : 3 K€
- Produits intermédiaires : 8 K€
- Produits finis : 624 K€

1d/ Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

L'état des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice est reproduit dans les annexes n° 7 et 8.

Deux grands types de créances peuvent être distingués :

- les créances liées à la facturation de prestations par l'université principalement dans le domaine de la recherche,
- les créances liées à des subventions accordées par des partenaires enregistrées aux subdivisions des comptes 44.

Le volume des créances douteuses s'élève à 109 K€. Les règles de dépréciation retenues en 2019 restent inchangées depuis 2017 : dépréciation à 100% des créances de débiteurs privés de plus d'un an, et dépréciation à 100% des créances de financeurs publics de plus de trois ans.

Le poste « créances sur les autres débiteurs » comprend la partie de la paye du mois de décembre qui n'a pu être déversée en comptabilité (notion budgétaire), soit 500 K€. Sont également incluses dans cette catégorie les avances marché, pour 272 K€.

1e/ Trésorerie et rendement

L'Université de Reims Champagne-Ardenne dispose d'un compte de dépôt de fonds au Trésor Public. Son solde au 31 décembre 2019 est le suivant : 35 935 K€.

2/ PASSIF

2a/ Capitaux propres

Les capitaux propres de l'université sont composés :

1. des financements de l'Etat rattachés et non rattachés à des actifs déterminés dont la valeur nette compte tenu des reprises au compte de résultat s'élève à 120 631 K€ ;
2. des réserves de l'établissement qui représentent le montant cumulé des résultats d'exploitation des exercices précédents pour 85 878 K€ ;
3. des reports à nouveau d'un montant débiteur de 156 413 K€ et d'un montant créditeur de 121 474 K€ (régularisations au titre d'exercices antérieurs – cf. *supra*) ;
4. du résultat de l'exercice excédentaire de 6 644 K€ ;
5. des financements de l'actif par des tiers autres que l'Etat rattachés et non rattachés à des actifs déterminés dont la valeur nette compte tenu des reprises au compte de résultat s'élève à 47 615 K€ ;
6. des fonds propres de la fondation universitaire pour 1 260 K€.

2b/ Réserves

Les résultats d'exploitation des exercices successifs des EPSCP sont affectés aux réserves de l'établissement (abondement en cas de résultat excédentaire, prélèvement en cas de résultat déficitaire).

2c/ Provisions

L'URCA a comptabilisé une provision pour risques et charges (litiges en cours) d'un montant de 99 K€.

Elle a également enregistré une provision de 1 138 K€ au titre des jours de congés maintenus en tant que tels dans les comptes-épargne temps des personnels BIATSS de l'URCA, conformément à l'instruction n°13-0024 du 27 novembre 2013 relative aux modalités de comptabilisation des droits à congés, des comptes épargne-temps, des heures supplémentaires et complémentaires. Jusqu'en 2017, ces jours étaient comptabilisés sous forme d'une charge à payer entrant dans le calcul de la masse salariale. Désormais, la contrepartie de cette provision est le 6815 « dotation aux provisions pour risques et charges de fonctionnement et d'intervention ».

2d/ Dettes

Les produits constatés d'avance d'un montant de 709 K€ sont constitués des postes suivants :

- Droits d'inscription spécifiques : 566 K€
- Formation continue : 80 K€
- Autres subventions de fonctionnement : 56 K€
- Subventions de fonctionnement de la région : 6 K€
- Subventions de fonctionnement des communes et groupements : 0,5 K€

Jusqu'en 2018 inclus, les avances liées aux contrats de recherche étaient comptabilisées en produits constatés d'avance à la clôture. Elles sont désormais reclassées dans le compte « Avances sur financements et subventions » pour un montant de 5 101 K€.

2e/ Échéances des créances et des dettes

Cf. annexes n° 7 et 8.

III) NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat agrégé est présenté net des prestations internes (dont le montant s'élève à 1 282 K€, tant en produits qu'en charges).

Le résultat de l'exercice 2019 est bénéficiaire de 6 644 K€. Par rapport à 2018, le résultat agrégé a augmenté de 1 477 K€. Les produits ont augmenté de 5 928 K€ et les charges de 4 452 K€ entre 2018 et 2019.

1/ PRODUITS D'EXPLOITATION

Les principales ressources de l'Université de Reims Champagne-Ardenne sont les subventions d'exploitation qui sont passées de 182 934 K€ en 2018 à 185 647 K€ en 2019.

Elles représentent 90% du total des ressources de l'Université, dont 83% pour le seul ministère de tutelle sous l'effet de la comptabilisation de sa participation pour la rémunération des fonctionnaires (la dotation de masse salariale s'élève à 157 479 K€).

On note que la subvention pour charge de service public notifiée et versée par le ministère de tutelle a augmenté de 1 334 K€ entre 2018 et 2019.

Parmi les ressources propres, le montant des droits de scolarité (3 969K€) baisse de 15 K€ par rapport à 2018, à l'inverse de la formation continue, qui s'élève à 3 876 K€ en 2019 (+ 98 K€).

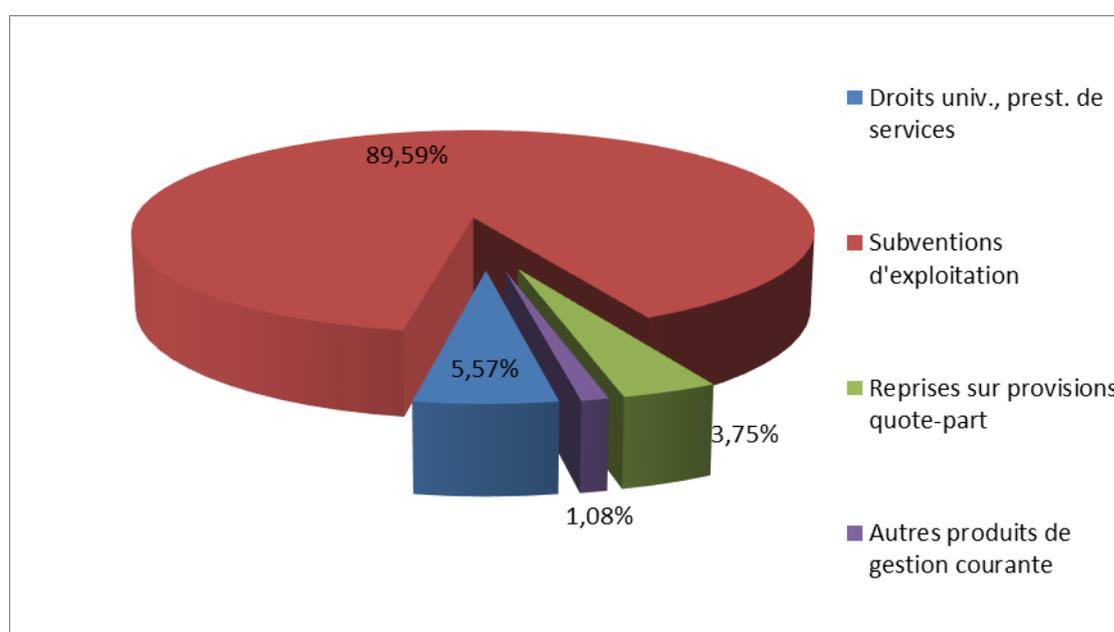
Le montant des produits d'exploitation liés à la taxe d'apprentissage diminue légèrement : de 26 K€ (il passe de 2 975 K€ en 2018 à 2 949 K€ en 2019).

Les autres recettes propres affectées aux contrats de recherche (1 329 K€) enregistrent une baisse de 87 K€.

Le total des produits d'exploitation (207 210 K€) se décompose comme suit :

• Subventions Etat	173 026 K€
• Autres subventions	9 543 K€
• Quote-part reprise au résultat des financements	6 408 K€
• Droits universitaires	3 969 K€
• Formation continue	3 876 K€
• Taxe d'apprentissage	2 949 K€
• CVEC	1 757 K€
• Reprises sur provisions	1 364 K€
• Prestations de recherche	1 329 K€
• Autres prestations de services	1 216 K€

• Produits des activités annexes	1 063 K€
• Quote-part dotation consommable Fondation	240 K€
• Autres produits	131 K€
• Dons	131 K€
• Redevances, brevets	72 K€
• Colloques	51 K€
• Annulation de charges exercice antérieur	33 K€
• Ventes	30 K€
• Variation des stocks	20 K€
• Produits des cessions d'actif	2 K€



2/ CHARGES D'EXPLOITATION

2a/ Consommations de l'exercice en provenance de tiers

Certaines charges diminuent, comme les charges d'entretien et de maintenance qui passent de 2 660 K€ en 2018 à 2 350 K€ en 2019, soit une évolution de -310 K€. Les charges d'honoraires baissent de 14 K€, s'élevant à 881 K€ contre 895 K€ en 2018. Ce compte, outre les honoraires classiques (avocats, commissaires aux comptes) comprend depuis 2018 les paiements aux médecins maîtres de stage. Le compte « Etudes et recherche » enregistre une baisse très importante (-707 K€), due uniquement au fait que le montant 2018 était inhabituel (lié à une régularisation).

En revanche, les frais de déplacement, colloques et réceptions passent de 2 263 K€ en 2018 à 2 694 K€ en 2019, soit une augmentation de 431 K€ (+19%). Le poste des prestations extérieures connaît une hausse significative, passant de 1 247 K€ à

1 825 K€ (+46%), reflet de l'externalisation privilégiée par l'établissement. Enfin, les dépenses consacrées aux fluides repartent cette année à la hausse de manière significative (+25%) : elles passent de 2 868 K€ en 2018 à 3 572 K€ en 2019. Cette hausse est due pour partie à un meilleur rattachement des charges à l'exercice.

2b/ Impôts, taxes et versements assimilés

On constate une baisse du poste impôts et taxes (2 039 K€ en 2019 contre 2 342 K€ en 2018). Ce poste enregistre pour l'essentiel la contribution FIPHFP (qui diminue de 119 K€ entre les deux exercices) et les cotisations assises sur les rémunérations suivantes : le versement transport (1 435 K€) et l'allocation logement (369 K€).

Quelques cotisations ont évolué au 1^{er} janvier 2019 :

- + 0,27% pour la retenue salariale CNRACL,
- + 1,99% pour le plafond mensuel de la sécurité sociale.

2c /Charges de personnel

La masse salariale totale s'établit à 162 988 K€, soit 4 082 K€ de plus qu'en 2018.

Le montant de la paie sans ordonnancement préalable (PSOP) 2019 s'élève à 162 412 K€, soit une augmentation de 3 103 K€ par rapport à 2018.

Les dépenses de masse salariale hors PSOP (-576 K€) diminuent de 73 K€ et sont constituées des charges à payer et de leur extourne, d'œuvres sociales, dont le montant passe de 163 K€ en 2018 à 239 K€ en 2019 et de constatations de trop-perçus pour un montant de 271 K€.

Les charges de personnel représentent ainsi la part la plus élevée des dépenses de l'établissement, et particulièrement depuis 2011, année d'accession de l'université aux RCE, où les fonctionnaires de l'Etat sont désormais rémunérés par l'établissement : ainsi, ces charges totalisent 87% des seules dépenses de fonctionnement décaissables.

4 993 K€ ont été comptabilisés au titre des charges à payer de salaires hors CET et congés payés, soit 402 K€ de plus qu'en 2018. Ces charges à payer se répartissent ainsi : 3 741 K€ d'heures complémentaires (- 404 K€) et 1 252 K€ de rémunérations hors heures complémentaires (+ 806 K€).

Depuis le passage aux RCE, l'URCA procède à la comptabilisation de charges à payer relatives aux comptes épargne-temps (CET) et aux congés payés des personnels BIATSS. 171 K€ ont été comptabilisés au titre des CET de l'année 2019 (chiffre stable par rapport à 2018) : cette charge à payer ne comprend que les jours de CET faisant l'objet d'un versement ou d'une prise en compte dans le RAEP (comptes 6412/4286). Les jours de CET maintenus en droits à congés constituent une provision (comptes 6815/1582). Ainsi, une provision de 1 138 K€ a été comptabilisée hors masse salariale au titre des CET, soit une variation à la hausse de 78 K€ par rapport à 2018. Enfin, une charge à payer de 2 172 K€ a été enregistrée au titre des congés payés des titulaires et non-titulaires (+ 189 K€).

Les enseignants et les enseignants chercheurs perçoivent une rémunération forfaitaire. Leurs droits à congés ne font pas l'objet d'un suivi particulier compte tenu de leur statut. En l'absence de suivi des droits à congés, s'agissant d'un cas exceptionnel où aucune évaluation fiable du montant de l'obligation relative aux droits à congés des enseignants et des enseignants chercheurs ne peut être réalisée, aucune charge à payer ne peut être comptabilisée à ce titre.

Le total des dettes de l'URCA concernant les personnels s'élève ainsi à 7 335 K€.

Détail du chapitre 64, cotisations et taxes incluses (comptes 6331 et 6332)

Frais de Personnel en millions d'€

		2015	2016	2017	2018	2019
641	Salaires - Rémunération de base	92,24	93,20	93,17	92,00	95,01
	64111 Rémunérations principales	79,25	76,32	75,78	78,05	80,24
	64112 Rémunérations accessoires	7,18	9,50	7,07	10,06	6,47
	6412 Congés payés	0,20	- 0,14	2,97	-3,08	0,22
	6413 Primes et gratifications	4,44	6,29	4,82	1,85	3,07
	6414 Indemnités et avantages divers	0,30	0,40	2,00	4,59	4,78
	6415 Supplément familial	0,83	0,83	0,82	0,82	0,78
	6419 Abattement indemnitaire (transfert primes-points)			-0,29	-0,30	-0,53
645/633	Charges Sécurité sociale et prévoyance	66,96	67,68	67,14	66,48	67,42
647	Autres charges sociales	0,60	0,37	0,46	0,43	0,55
648	Autres charges de personnel	0,02	-	0,03	0,00	0,00
	Chapitre 64	159,82	161,25	160,80	158,91	162,99

2d/ Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations et provisions

Le montant de la dotation aux amortissements et aux provisions est en augmentation : elle passe de 11 636 K€ en 2018 à 12 442 K€ en 2019. Cette hausse est conjoncturelle et due aux mises en service opérées après analyse des comptes d'immobilisations en cours. La provision CET mentionnée plus haut est comprise dans ce poste.

La quote-part de subventions d'investissement virée au compte de résultat s'élève à 6 408 K€. Ici encore, la forte hausse (+ 1 574 K€) est due aux rattachements de subventions aux biens qu'elles financent. A l'intérieur de ce poste est également comptabilisée la neutralisation des amortissements des biens remis en dotation pour 2 467 K€.

2e/ Autres charges de gestion

Le total des autres charges de gestion courante passe de 4 570 K€ en 2018 à 3 400 K€ en 2019. Parmi ces dépenses, on peut noter que les charges d'annulation de titres des exercices antérieurs passent de 950 K€ à 228 K€, le travail de fond mené sur les créances anciennes ayant été achevé en 2018. Dans le même ordre d'idée, les pertes sur créances irrécouvrables (admissions en non-valeur) passent de 56 K€ à 7 K€.

Par ailleurs, les autres charges spécifiques passent de 945 K€ en 2018 à 748 K€ en 2019, soit 197 K€ de baisse. Ce poste comprend le versement de subventions et de bourses étudiantes par l'URCA.

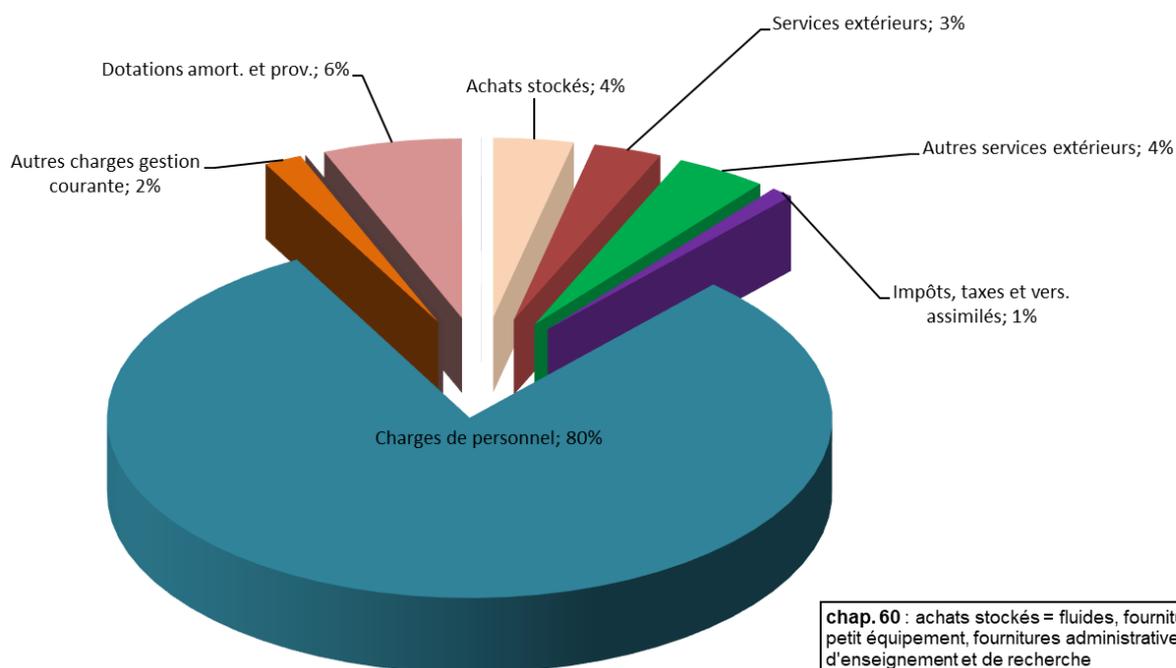
3/ CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Les charges financières correspondent à des pertes de change. Leur montant n'est pas significatif. C'est le cas également pour les gains de change.

4/ CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Pour mémoire, les charges et produits exceptionnels n'existent plus dans le nouveau plan comptable et sont réintégrés dans les charges et produits d'exploitation.

Répartition des charges de l'exercice 2019



chap. 60 : achats stockés = fluides, fournitures d'entretien , petit équipement, fournitures administratives, fournitures d'enseignement et de recherche
chap. 61 : services extérieurs = travaux d'entretien et de réparation, contrats de maintenance, frais d'études et de recherche, achats de documentations
chap. 62 : autres services extérieurs = frais de missions et de déplacements, frais postaux et de télécommunication, contrats de nettoyage, frais de réception, honoraires payés
chap. 63 : impôts et taxes
chap. 64 : charges de personnel
chap. 65 : autres charges de gestion courante = versement de bourses, redevances pour brevets et licences, opérations d'ordre
chap. 66 : charges financières
chap. 67 : charges exceptionnelles sur opérations de gestion
chap. 68 : dotations aux amortissements et provisions

IV) TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS A L'ACTIVITÉ		
RESULTAT NET	6 643 574,72	5 166 745,43
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	4 563 741,58	6 524 221,06
Amortissements et provisions, hors provisions sur actif circulant	4 565 241,58	6 524 221,06
Plus-values de cession	-1 500,00	0,00
Engagements à réaliser	0,00	0,00
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	4 090 435,74	-6 725 744,33
Stocks	-23 537,89	-46 373,47
Créances clients et comptes rattachés	1 113 214,21	-720 876,66
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 655,61	-6 310 621,83
Autres comptes	2 925 103,81	352 127,63
TOTAL (I)	15 297 752,04	4 965 222,16
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
ENCAISSEMENTS	1 500,00	0,00
Cessions d'immobilisations incorporelles	0,00	0,00
Cessions d'immobilisations corporelles	1 500,00	0,00
Cessions d'immobilisations financières	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DÉCAISSEMENTS	15 432 482,19	15 653 767,00
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	352 308,20	321 964,00
Acquisitions d'immobilisations corporelles	15 047 157,32	15 331 803,00
Acquisitions d'immobilisations financières	0,00	0,00
Autres opérations	33 016,67	0,00
TOTAL (II)	- 15 430 982,19	- 15 653 767,00
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
ENCAISSEMENTS	8 246 716,83	11 674 233,00
Dotations en capitaux propres	8 246 716,83	11 674 233,00
Emissions d'emprunts	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DÉCAISSEMENTS	0,00	0,00
Remboursements d'emprunts	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
TOTAL (III)	8 246 716,83	11 674 233,00
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS GÉRÉES POUR LE COMPTE D'ORGANISMES TIERS		
ENCAISSEMENTS	1 388 316,50	852 011,10
DÉCAISSEMENTS	792 853,00	1 367 326,06
TOTAL (IV)	595 463,50	515 314,96
VARIATION DE TRÉSORERIE (V=I+II+III+IV)	8 708 950,18	470 373,20
TRÉSORERIE A L'OUVERTURE	27 225 577,70	26 755 204,50
TRÉSORERIE A LA CLÔTURE	35 934 527,88	27 225 577,70

V) AUTRES INFORMATIONS

DETAIL DES EFFECTIFS DE L'URCA

Le tableau ci-après indique la répartition des effectifs de l'université de Reims Champagne-Ardenne.

Il détaille l'effectif réel (qui correspond aux effectifs physiques, présents au 31/12/2019, indépendamment de leur quotité de travail et de leur période d'activité sur l'année considérée) et l'effectif par ETP (il s'agit des effectifs présents au 31/12/2019, corrigés de la quotité de travail, mais indépendamment de la période d'activité sur l'année).

Attention, le tableau des emplois présenté dans le cadre de la GBCP est, lui, exprimé en ETPT ; cet indicateur mesure à la fois la quotité de travail et la période d'activité sur l'année.

Cf. tableau page suivante.

Contractuels présents au 31/12/2019		
Corps	Effectifs	ETP
MEDECIN	2	1,2
PSY.EN	5	2,1
ATTACHE	4	4
BIBLIOTHECAIRE	1	1
IGR	29	28,7
IGE	86	84,6
POST-DOCTORANT	11	11
INFIRMIERE	3	3
ASSAE	1	1
ASI	25	23,7
Total A	167	160,3
BIBAS	1	1
SAENES	18	17,6
TECH	66	65,4
Total B	85	84
ADJENES	32	31,2
ATRF	101	97,4
MAG	10	9,5
ATEC	0	0
Total C	143	138,1
Total BIATSS	395	382,4
PRAG	6	5
PRCE	27	26,3
EPS	1	1
Total 2° DEGRE	34	32,3
ASSIST MED OU ODON	97	97
ATER	37	37
LECTEUR	4	4
PAST	4	2
MAST	27	14,5
PR PH	4	2,5
MCF PH	2	1,5
MCF	0	0
DOCTORANT	142	142
Total ANT ENS / ENS CHERCHEURS	317	300,5
Total ENS	351	332,8
Total général agents contractuels	746	715,2

Titulaires présents au 31/12/2019		
Corps	Effectifs	ETP
AGT COMPT	1	1
DGS	1	1
ADMENESR	1	1
ATTACHE	21	20,8
CONSERVATEUR	11	11
IGR	45	44,8
IGE	85	83,4
INFIRMIERE	6	5,8
BIBLIOTHECAIRE	3	3
ASSAE	2	2
ASI	42	40,7
Total A	218	214,5
BIBAS	17	16,6
SAENES	42	41
TECH	124	121,7
Total B	183	179,3
ADJENES	67	65
MAG	20	19,6
ATEC	5	4,8
ATRF	170	165,1
Total C	262	254,5
Total BIATSS	663	648,3
PR	188	187,3
PUPH	78	78
MCF	487	484,1
MCPH	40	40
TOTAL ENSEIGNANTS CHERCHEURS	793	789,4
PRAG	99	94,8
PRCE	108	99,3
EPS	9	8,5
PLP	10	10
ATER TIT	7	7
TOTAL 2° DEGRE	233	219,6
PREC	10	8,5
TOTAL 1° DEGRE	10	8,5
IA/IPR HC	1	1
ASSISTANT ENS. SUP.	1	1
CPE	2	1
PROF ENSAM	1	1
Total AUTRES	5	4
Total ENS	1041	1021,50
Total général agents titulaires	1704	1669,8

Effectif total	2450	2385
-----------------------	-------------	-------------

Source : Direction des Ressources Humaines

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Dans le contexte actuel de crise sanitaire liée à l'épidémie du COVID 19, les activités de l'URCA se poursuivent selon un plan de continuité élaboré dans les différents secteurs d'activité de l'établissement (pédagogie, fonctions support...)

Cet évènement ne remet donc pas en cause la capacité de l'établissement à poursuivre son activité. Par ailleurs, il est sans impact sur les état financiers au 31 décembre 2019.

ANNEXE N° 1 - TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS

RUBRIQUES	Situations et mouvements			
	Montant des provisions comptabilisées à la fin de l'exercice précédent	Dotation de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant des provisions comptabilisées à la clôture de l'exercice
Provisions pour litiges	59 850,00	99 000,00	59 850,00	99 000,00
Provisions pour CET	1 059 807,59	1 138 468,28	1 059 807,59	1 138 468,28
TOTAL	1 119 657,59	1 237 468,28	1 119 657,59	1 237 468,28

ANNEXE N° 2 - TABLEAU DE VARIATION DES DEPRECIATIONS

RUBRIQUES		Situations et mouvements			
		Montant des provisions comptabilisées à la fin de l'exercice précédent	Dotation de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant des provisions comptabilisées à la clôture de l'exercice
	Provision dépréciation des créances	244 367,06	108 906,89	244 367,06	108 906,89
	TOTAL	244 367,06	108 906,89	244 367,06	108 906,89

ANNEXE N° 3 - TABLEAU DE VARIATION DES STOCKS

Numéro de compte	Nature des stocks et des en-cours	Solde à l'ouverture de l'exercice	Solde à la clôture de l'exercice	Variation des stocks en augmentation (entrées)	Variation des stocks en diminution (sorties)
32	AUTRES APPROVISIONNEMENTS	15 590,42	19 507,20		3 916,78
351	PRODUITS INTERMEDIAIRES	7 580,97	7 619,37		38,40
355	PRODUITS FINIS	604 548,34	624 131,05	19 582,71	
TOTAL		627 719,73	651 257,62	19 582,71	3 955,18

ANNEXE N° 4 - TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	VALEUR BRUTE FIN DE L'EXERCICE PRECEDENT	AUGMENTATIONS		DIMINUTIONS		VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
		Par virement de poste à poste	Acquisitions	Par virement de poste à poste	Cessions/Mises au rebut	
Immobilisations incorporelles (20)	2 478 441,50	62 300,74	430 506,14	0,00	0,00	2 971 248,38
Frais d'établissement	0,00					0,00
Frais de recherche et de développement	168 219,46		86 017,32			254 236,78
Concession et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2 279 981,73	62 300,74	330 523,64			2 672 806,11
Droit au bail	0,00					0,00
Fonds commercial	0,00					0,00
Autres immobilisations incorporelles	30 240,31		13 965,18			44 205,49
Immobilisations incorporelles en cours (23)	62 300,74			62 300,74		0,00
Immobilisations incorporelles en cours (23 comptes techniques)	98 135,14			78 197,94		19 937,20
Immobilisations corporelles (21)	229 284 898,62	68 838,95	20 968 155,18	22 288,95	46 056,88	250 253 546,92
Terrains	45 707 489,88		403 541,00			46 111 030,88
Agencement et aménagement de terrains	1 825 368,65		4 000,00			1 829 368,65
Constructions	110 068 694,13	11 765,18	10 113 567,24	2 719,39	2 043,28	120 189 263,88
Constructions sur sol d'autrui	9 045,79			9 045,79		0,00
Installations techniques, matériels et outillage	48 138 538,81	47 675,12	6 094 396,15	1 125,12		54 279 484,96
Collections	9 400,50		1 500,00			10 900,50
Biens historiques et culturels	0,00					0,00
Autres immobilisations corporelles	23 526 360,86	9 398,65	4 350 159,78	9 398,65	44 013,60	27 832 507,04
Autres immobilisations corporelles (compte technique)			991,01			991,01
Immobilisations corporelles en cours (23)	3 932 889,46		277 312,83	46 550,00	3 883 081,30	280 570,99
Immobilisations corporelles en cours (23 comptes techniques)	5 216 733,14		2 377 519,61	4 943 140,94	-50 391,94	2 701 503,75
TOTAUX	241 073 398,60	131 139,69	24 053 493,76	5 152 478,57	3 878 746,24	256 226 807,24

ANNEXE N° 5 – TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS

RUBRIQUES	CUMULES AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS (dotations de l'exercice)	DIMINUTIONS (amortissements afférents aux éléments de l'actif sortis)	CUMULES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
Immobilisations incorporelles (20)	1 950 136,04	395 137,46	0,00	2 345 273,50
Frais d'établissement	0,00			0,00
Frais de recherche et de développement	148 133,85	60 642,40		208 776,25
Concession et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 795 589,02	327 978,10		2 123 567,12
Droit au bail	0,00			0,00
Fonds commercial	0,00			0,00
Autres immobilisations incorporelles	6 413,17	6 516,96		12 930,13
Immobilisations incorporelles en cours (23)				
Immobilisations corporelles (21)	47 726 132,87	10 700 589,02	44 013,60	58 382 708,29
Terrains	0,00			0,00
Agencement et aménagement de terrains	1 309 295,13	45 340,69		1 354 635,82
Constructions	3 985 628,55	3 571 747,78	-883,27	7 558 259,60
Constructions sur sol d'autrui	918,17		918,17	0,00
Installations techniques, matériels et outillage	25 052 914,67	4 206 715,14	-54,33	29 259 684,14
Collections	1 954,15	150,00		2 104,15
Biens historiques et culturels	0,00			0,00
Autres immobilisations corporelles	17 375 422,20	2 876 635,41	44 033,03	20 208 024,58
Immobilisations corporelles en cours (23)				
Immobilisations financières (27)				
Prêts				
Dépôts et cautionnements versés				
TOTAUX	49 676 268,91	11 095 726,48	44 013,60	60 727 981,79

ANNEXE N° 6 – TABLEAU DES FINANCEMENTS EXTERNES DE L'ACTIF

<i>En K€</i>			Mouvements "classiques " de l'exercice		PAR et avances		Régularisations sur financements antérieurs*		
Compte	Libellé	31/12/2018 SOLDE	Nouveaux financements de l'exercice	Sorties financements de l'exercice (hors régularisation)	Opérations de l'exercice	Extourne N-1	+	-	31/12/2019 SOLDE
10100000	Financements non rattachés à des actifs Etat	1 029	395	289	-518	-723		1 422	-83
13120000	Financements Régions non rattachés	5 862	1 677	1 496	2 072	2 009		2 901	3 204
13130000	Financements Départements non rattachés	39	197			-62			299
13140000	Financements Communes non rattachées	2 067	232		95	120		1 724	549
13150000	Financements Autres coll non rattachés	185			0			115	70
13160000	Financements Union européenne non rattachés	5 291	2 666	2 642	1 870	3 246		1 595	2 344
13170000	Financements Autres organismes non rattachées	991	103		48	-24		912	255
13180000	Financements Autres non rattachés	1 618	642	231	-40			1 057	933
10411000	Contrepartie et financement des actifs mis à disposition - Etat	122 944	357						123 301
10413100	Financement autres actifs-Etat	5 368	289				1 700		7 356
13412000	Financements Régions rattachés à des actifs	6 559	1 496				2 763		10 818
13413000	Financements Départements rattachés à des actifs	18 208	0				0		18 208
13414000	Financements Communes rattachés à des actifs	5 010	4 738				1 571	0	11 318
13415000	Financements Autres coll. rattachés à des actifs	1 327	0				70		1 397
13416000	Financements Union Europ. rattachés à des actifs	6 576	2 642				1 595		10 813
13417000	Financements Autres org. rattachés à des actifs	808	0				469		1 277
13418000	Financements Autres rattachés à des actifs	2 913	231				2 342		5 485
10491000	Reprise résultat mise à disposition - Etat	-2 467	-2 467						-4 934
10493100	Reprise résultat autres actifs- Etat	-4 671	-337						-5 009
13492000	Reprise résult finan Régions rattachés actifs	-5 344	-869						-6 213
13493000	Reprise résult finan Départements rattachés actifs	-524	-414						-938
13494000	Reprise résult finan Communes rattachés actifs	-1 561	-591						-2 152
13495000	Reprise résult finan Autres coll. rattachés actifs	-751	-134						-886
13496000	Reprise résult finan Union Europ rattachés actifs	-4 088	-1 150						-5 238
13497000	Reprise résult finan Autres org rattachés actifs	-537	-118						-656
13498000	Reprise résult finan Autres rattachés actifs	-1 667	-1 605						-3 272
13800000	Autres subventions d'investissement	1 314						1 314	0
13980000	Reprise Autres subventions d'investissement	-1 043					1 043		0
	TOTAUX	165 452	7 980	4 658	3 527	4 566	11 553	11 040	168 247

(*) cf. notes explicatives

ANNEXE N° 7 – TABLEAU DES ECHEANCES DES CREANCES

Créances	Montant	Degré de liquidité de l'actif	
		Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	90 462,00	10 000,00	80 462,00
-Créances rattachées à des participations			
-Prêts			
-Autres créances immobilisées	90 462,00	10 000,00	80 462,00
Créances de l'actif circulant	14 777 979,20	14 777 979,20	-
-Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques), des organismes internationaux et la Commission Européenne	11 445 303,40	11 445 303,40	-
-Créances clients et comptes rattachés	1 965 146,57	1 965 146,57	-
-Créances sur les redevables			
-Avances et acomptes versés sur commandes			
-Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)			
-Créances sur les autres débiteurs	1 172 700,87	1 172 700,87	-
-Charges constatées d'avance	194 828,36	194 828,36	-
TOTAUX	14 868 441,20	14 787 979,20	80 462,00

ANNEXE N° 8 – TABLEAU DES ECHEANCES DES DETTES

Dettes	Montant	Degré de liquidité de l'actif	
		Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
Dettes financières	-	-	-
-Emprunts obligataires			
-Emprunts souscrits auprès des établissements financiers			
-Dettes financières et autres emprunts			
Dettes non financières	18 627 910,14	18 627 910,14	-
-Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 274 659,99	4 274 659,99	-
-Dettes fiscales et sociales	7 335 421,38	7 335 421,38	-
-Avances et acomptes reçus	5 767 385,96	5 767 385,96	-
-Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)			-
-Dettes liées au prélèvement sur ressources accumulées			-
Autres dettes non financières	541 867,08	541 867,08	-
Produits constatés d'avance	708 575,73	708 575,73	-
TOTAUX	18 627 910,14	18 627 910,14	-

ADDENDA

INDICATEURS FINANCIERS

Le résultat de fonctionnement

Le résultat de fonctionnement (résultat net comptable) agrégé dégage un excédent de **6 644 K€** dont la contribution par établissement est la suivante :

Le résultat net comptable hors SACD est excédentaire de **6 717 K€**.

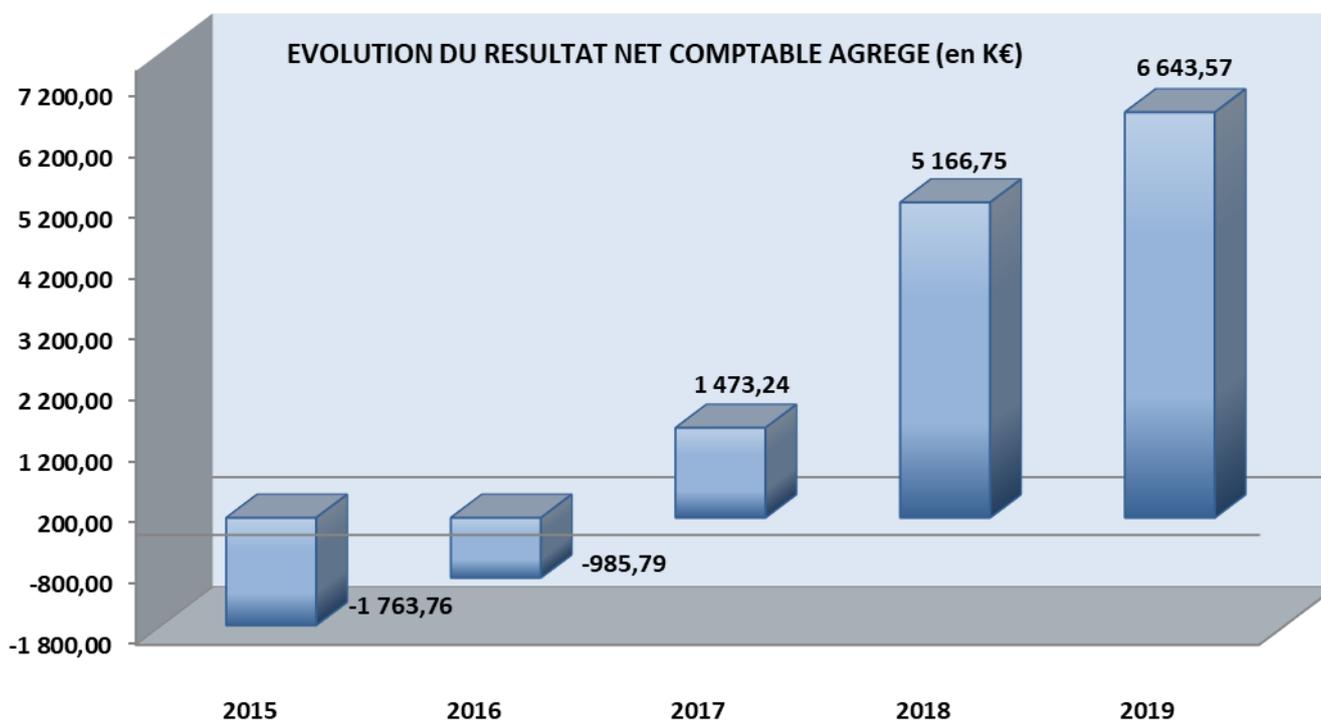
Le résultat net comptable du SAIC est excédentaire de **152 K€**.

Le résultat net comptable du CFA est déficitaire de **374 K€**.

Le résultat net comptable de la fondation est excédentaire de **88 K€**.

Le résultat net comptable du Réseau ESR est excédentaire de **60 K€**.

Son évolution est la suivante depuis 2015 :



La capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement s'élève à **11 312 K€**. Elle a augmenté de 342 K€ par rapport à 2018.

Son évolution est la suivante depuis 2015 :

DETAIL CAF	2019	2018	2017	2016	2015
Résultat net comptable	6 643 574,72	5 166 745,43	1 473 239,31	-985 786,54	-1 763 764,28
+ Dotations aux amortissements et provisions (c/68)	12 442 101,65	11 635 694,62	11 370 428,27	10 449 917,96	10 677 923,51
+ VNC des actifs cédés (c/656)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Produit des actifs cédés (c/756)	-1 500,00				
- Quote part des subventions d'investissement du c/138 virées au compte de résultat (c/777)	0,00	0,00	0,00	-204 643,20	-130 146,83
- Neutralisation de l'amortissement des immeubles affectés (part du 7813 ayant pour contrepartie le 10491)	-2 467 423,12	-2 467 423,12	-1 826 478,23	-2 444 893,62	-2 445 436,87
- Reprises sur amortissements et provisions (c/781-10491)	-5 304 897,12	-3 364 927,10	-4 422 545,64	-3 893 269,38	-4 073 526,56
	11 311 856,13	10 970 089,83	6 594 643,71	2 921 325,22	2 265 048,97

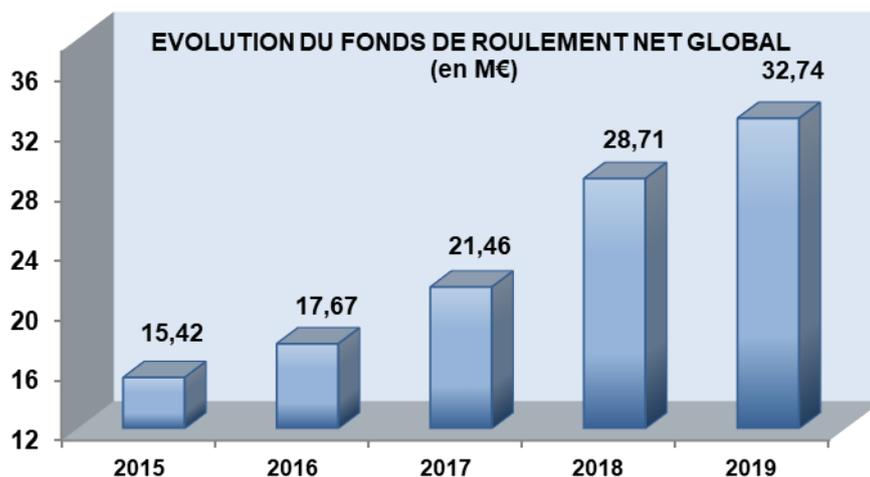
Ses variations annuelles sont étroitement liées à celles du résultat comptable :

	Evolution 2019/2018	2019	2018	2017	2016	2015
Résultat net comptable	1,47	6,64	5,17	1,47	-0,99	-1,76
CAF	0,34	11,31	10,97	6,59	2,92	2,26

Le fonds de roulement net global

Entre 2018 et 2019, le fonds de roulement agrégé a augmenté de 4 023 K€. Il s'élève à 32 736 K€.

Son évolution depuis 2015 est la suivante :



Le fonds de roulement est calculé ainsi :

METHODE PAR LE HAUT DU BILAN		AGREGE	UNIV	SAIC	CFA	FONDATION	RESEAU ESR
Classe 1	+ capitaux permanents	249 742 328,01	242 774 605,21	4 340 526,70	1 066 794,99	1 174 791,09	385 610,02
	+ résultat exercice 2019	6 643 574,72	6 716 913,44	151 503,37	-373 703,30	88 382,75	60 478,46
	+ provisions	1 237 468,28	1 237 468,28				
	- FEA repris au compte de résultat	-29 298 229,00	-27 354 827,57	-1 943 401,43			
	+ compte de liaison UNIV /SAIC/CFA/Fondation/Asso		2 747 500,40	-405 306,55	-1 051 789,44	-882 524,99	-407 879,42
	Ressources Durables A	228 325 142,01	226 121 659,76	2 143 322,09	-358 697,75	380 648,85	38 209,06
Classe 2	+ immobilisations	256 317 269,24	249 742 313,21	6 506 677,72	5 059,28		63 219,03
	- amortissements	-60 727 981,79	-56 316 161,14	-4 386 702,18	-4 776,90		-20 341,57
	Emplois Stables B	195 589 287,45	193 426 152,07	2 119 975,54	282,38		42 877,46
	Fonds de roulement = A - B	32 735 854,56	32 695 507,69	23 346,55	-358 980,13	380 648,85	-4 668,40
METHODE PAR LE BAS DU BILAN							
Classe 3	+ stocks	651 257,62	611 228,25	40 029,37			
Classe 4	+ créances d'exploitation	14 922 368,21	13 931 375,82	529 416,29	78 998,96	382 147,14	430,00
Classe 5	+ trésorerie	35 934 527,88	35 934 527,88				
Classe 4	- dettes d'exploitation	-18 772 299,15	-17 781 624,26	-546 099,11	-437 979,09	-1 498,29	-5 098,40
	Fonds de roulement	32 735 854,56	32 695 507,69	23 346,55	-358 980,13	380 648,85	-4 668,40

Le besoin en fonds de roulement (BFR)

Le BFR de l'Université de Reims est de -3 199 K€.

Les dettes sont principalement constituées :

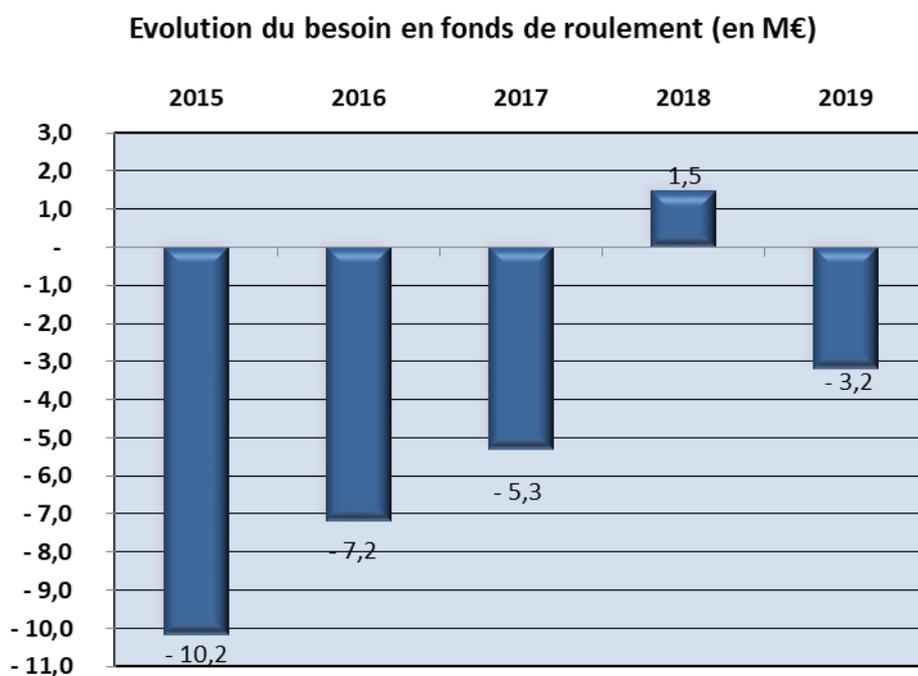
- ❖ des certifications de service fait datées de 2019 (factures non parvenues)
- ❖ des charges à payer en matière de personnel
- ❖ des produits constatés d'avance.

Les créances sont principalement constituées :

- ❖ des restes à recouvrer
- ❖ des subventions à recevoir
- ❖ du crédit de TVA
- ❖ des produits à recevoir.

Le détail est présenté dans le tableau figurant en page ci-après.

Son évolution depuis 2015 est la suivante :



Libellé	Exercice 2019		Observations
	Créances	Dettes	
Classe 3 - Stocks	651 257,62	-	
Classe 4 - Comptes de tiers			
Compte 40 - Fournisseurs			
401 - Fournisseurs	15 763,24	17 076,43	Factures non réglées lors du dernier paiement de l'année 2019
404 - Fournisseurs d'immobilisations		58 935,89	
409 - Fournisseurs débiteurs (acomptes)			
4081 - Fournisseurs : factures non parvenues (B&S)		3 183 092,67	Service fait dans SIFAC à la date du 31/12/19 (montant estimatif)
4084 - Fournisseurs : factures non parvenues (immobilisations)		1 031 318,24	Service fait dans SIFAC à la date du 31/12/19 (montant estimatif)
SOUS TOTAL 40	15 763,24	4 290 423,23	
Compte 411 : Clients	1 542 544,63		Reste à recouvrer en date du 31/12/19
Compte 416 - Contentieux	82 448,31		
Compte 418 - Produits perçus d'avance	449 060,52		
Compte 419 - Produits à recevoir		323 582,15	
SOUS TOTAL 41	2 074 053,46	323 582,15	
Compte 42 - Personnel		7 335 421,38	Charges à payer (rémunérations, heures complémentaires)
SOUS TOTAL 42	-	7 335 421,38	
Compte 43 - Sécurité Sociale et Organismes sociaux			
SOUS TOTAL 43	-	-	
Compte 44 - Etat & autres collectivités publiques			
441 - Subventions à recevoir	1 564 799,67	5 443 803,81	Dettes = avances sur contrats de recherche
443 - Remb. Etat sur heures complémentaires			
445 - TVA	947 214,23	17 931,14	Crédit de TVA
448 - Produits à recevoir	8 951 220,64		
SOUS TOTAL 44	11 463 234,54	5 461 734,95	
Compte 46 - Débiteurs et créditeurs divers			
463 - Reste à recouvrer			
465 - Créances sur cessions de VMP			
466 - Autres comptes créditeurs		8 844,40	
4671 - Aide à la mobilité internationale		288 000,00	Aide à la mobilité internationale (Bourses AMI)
4674 - Solde sur taxe apprentissage		146 441,57	Produit de la taxe d'apprentissage qui n'a pas été utilisé pour des dépenses budgétaires en 2019
4678 - Autres comptes débiteurs	380 000,00		Reste à recouvrer sur les apports de la Fondation
4682 - Ressources affectées			
4684 - Ressources affectées			
SOUS TOTAL 46	380 000,00	443 285,97	
Compte 47 - Comptes transitoires ou d'attente			
471 - Recettes à classer		87 927,42	Recettes encaissées mais non constatées budgétairement
472 - Dépenses à classer et régulariser.	794 488,61	1 787,74	Avances marchés et partie de la paye de décembre
473 - Recettes à transférer		10 653,10	
478 - Autres comptes transitoires		0,59	Arrondis
SOUS TOTAL 47	794 488,61	100 368,85	
Compte 48 - Compte de régularisation			
486 - Charges constatées d'avance	194 828,36		
487 - Produits constatés d'avance		708 575,73	Droits de scolarité, formation continue
SOUS TOTAL 48	194 828,36	708 575,73	
Compte 49 - Provision pour dépréciation des comptes clients		108 906,89	
TOTAL CLASSE 4	14 922 368,21	18 772 299,15	
TOTAL GENERAL	15 573 625,83	18 772 299,15	
BFR NEGATIF		3 198 673,32	

La trésorerie

La trésorerie de l'URCA s'élève à **35 935 K€**. Elle a augmenté de 8 709 K€.

La trésorerie d'un établissement est fonction des ressources dont il dispose (le fonds de roulement - sur du long terme) et de celles qu'il utilise (le besoin en fonds de roulement - sur du court terme).

Il en découle l'équation suivante : Trésorerie = FDR – BFR,

soit à l'URCA en 2019 : 35 934 527,88 € = 32 735 854,56 € – (-3 198 673,32 €)

Ainsi, lorsque le FDR augmente, il s'ensuit une augmentation de la trésorerie.

Lorsque le BFR augmente, la trésorerie diminue.

COMPTES	DESIGNATION	VALEURS au DEBIT classe 5	VALEURS au CREDIT classe 5
CHEQUES IMPAYES			
51170000	Chèques impayés	1 088,00 €	
VALEURS A L'ENCAISSEMENT ou DECAISSEMENT			
51120000	Chèques à encaisser	36 083,41 €	
51180000	Autres valeurs		
51150000	Cartes Bancaires à l'encaissement	8 876,00 €	
COMPTE AU TRESOR			
51510000	Compte de dépôts	35 866 979,65 €	
51590000	Règlements en cours	4 348,20 €	
CAISSE			
53100000	Caisse	6 243,62 €	
REGIES D'AVANCE ET DE RECETTES			
543/545	Fonds de caisse et avances	11 709,00 €	
VIREMENTS INTERNES DE FONDS			
58500000	Virements internes de fonds		800,00 €

SOUS-TOTAUX PAR CATEGORIE	
Sous-total 51	35 917 375,26 €
Sous-total 53	6 243,62 €
Sous-total 54	11 709,00 €
Sous-total 58	-800,00 €

TOTAL TRESORERIE	35 934 527,88 €
-------------------------	------------------------

RESULTAT NET COMPTABLE EVOLUTION 2015 à 2019

En millions d'€

						Evolution 2019/2018		
Chapitre		2015	2016	2017	2018	2019	en Millions d'€	en %
60	Fournitures	7,04	5,99	6,49	6,37	7,18	0,81	12,67%
61	Services extérieurs	5,71	5,34	6,40	7,00	6,12	-0,88	-12,58%
62	Autres services extérieurs	6,74	5,87	6,23	7,11	8,19	1,08	15,15%
63	Impôts, taxes	2,01	2,34	2,31	2,34	2,04	-0,30	-12,88%
64	Personnel	157,83	158,96	158,95	157,03	161,18	4,15	2,65%
65	Charges de gestion courante	4,38	4,87	4,12	4,57	3,40	-1,17	-25,61%
66	Frais financiers	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,30	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Amortissements et provisions	10,68	10,45	11,37	11,64	12,44	0,80	6,89%
69	Impôt sur les sociétés	0,00	0,01	0,01	0,06	0,018	-0,04	-69,95%
		194,71	193,85	195,88	196,12	200,57	4,45	2,27%

						Evolution 2019/2018		
Chapitre		2015	2016	2017	2018	2019	en Millions d'€	en %
70	Droits, prestations	10,14	10,36	10,18	11,54	11,53	-0,01	-0,05%
71	Variation des stocks	0,07	0,05	0,08	0,05	0,02	-0,03	-60,76%
74	Subventions	173,65	175,09	180,47	182,93	185,65	2,72	1,49%
75	Produits de gestion courante	0,58	0,52	0,37	0,92	2,24	1,32	143,03%
76	Produits financiers	1,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
77	Produits exceptionnels	0,92	0,51	0,00	0,00	0,00	0,00	-
78	Reprises sur provisions	6,52	6,34	6,25	5,83	7,77	1,94	33,32%
		192,95	192,87	197,35	201,27	207,21	5,94	2,95%

DETAIL DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ENCAISSEE

La taxe d'apprentissage est une imposition assise sur le montant des salaires bruts versés par les entreprises au cours de l'année précédente. Elle a pour but de financer le développement des premières formations technologiques et professionnelles.

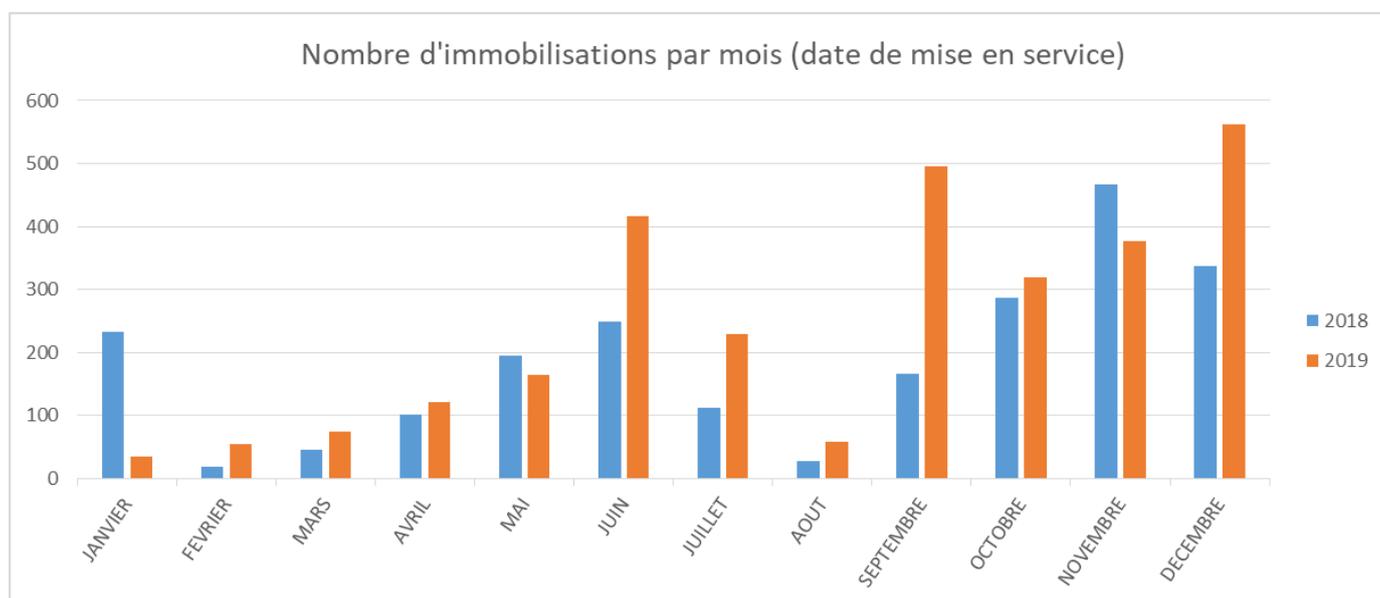
Avec l'autorisation du comité préfectoral de la TA, les encaissements non utilisés sont disponibles pour l'exercice N + 1 et réinscrits sur un BR (Tableau2).

↳ Taxe d'apprentissage encaissée par composante : évolution 2018-2019

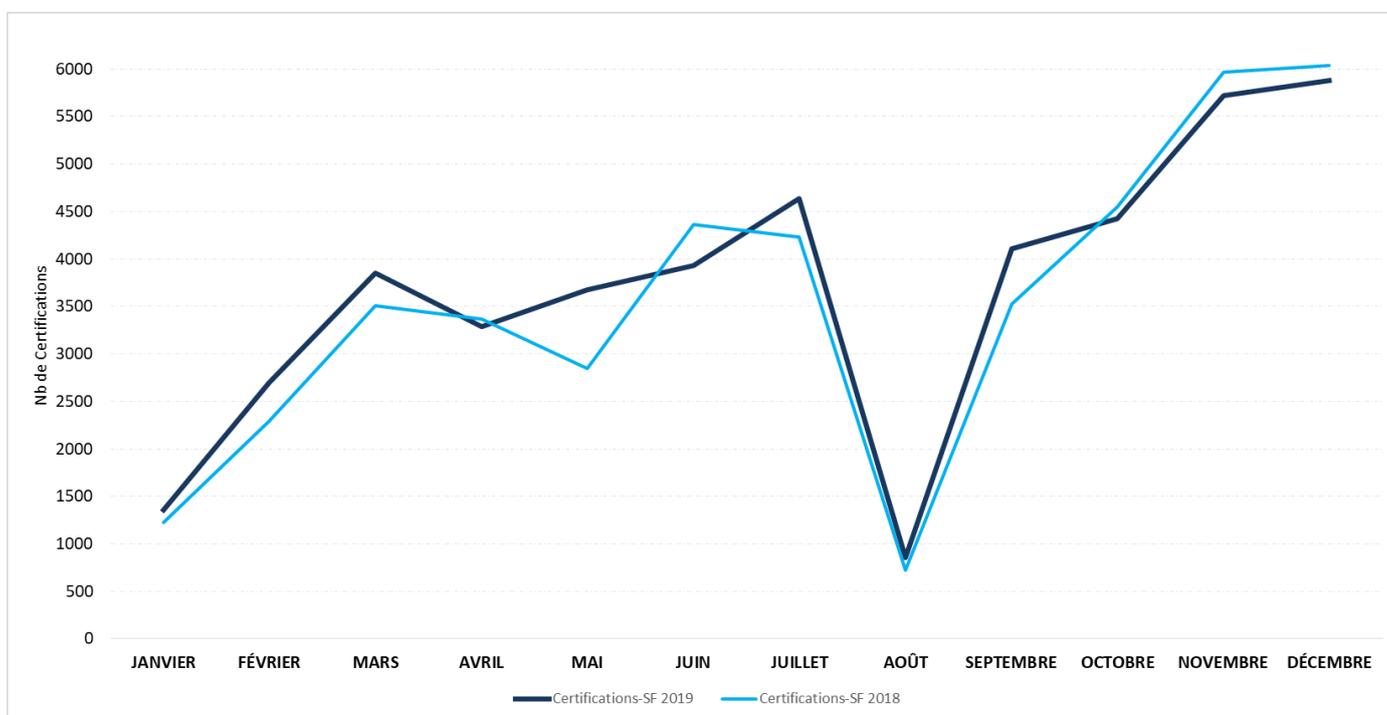
Unité budgétaire		Montant 2019	Montant 2018	Evolution
993	INSPE	-	19,00	0,00%
985	IUT de Troyes	295 753,76	293 340,07	0,82%
982	EISINe	78 804,07	64 743,49	21,72%
981	ESIReims	80 385,94	110 759,15	-27,42%
980	IUT de Reims	547 178,18	521 650,41	4,89%
960	Campus Comtes Champagne	758,07	284,70	166,27%
950	Médecine	37 274,55	9 114,13	308,98%
945	Pharmacie	61 003,52	63 840,28	-4,44%
940	Odontologie	4 238,13	3 568,78	18,76%
930	Sciences Eco	31 476,46	21 188,80	48,55%
920	Droit	7 342,75	7 485,22	-1,90%
915	Lettres	8 591,00	7 978,63	7,68%
913	STAPS	10 603,00	6 765,76	56,72%
910	Sciences exactes	85 053,06	63 259,57	34,45%
455	CFA	2 093 610,19	2 297 148,33	-8,86%
TOTAL		3 342 072,68	3 471 146,32	-3,72%
Soit une diminution de 129 073,64 € par rapport à 2018				

RYTHME ET VOLUME DES OPERATIONS DE DEPENSE ET DE RECETTE

↳ Nombre d'immobilisations mises en service chaque mois en 2018 et 2019



↳ Nombre d'écritures de service fait (débit compte de charge/crédit 408) par mois en 2019





Nombre de factures et avoirs fournisseurs comptabilisés en 2019

UB	2019				
	NOMBRE	MONTANT	% en nombre	% en montant	Facture moyenne
SAIC	843	889 028,88	3,58%	2,25%	1 054,60
CFA	235	2 345 011,60	1,00%	5,94%	9 978,77
FONDATION	59	105 553,70	0,25%	0,27%	1 789,05
ASSO	44	226 739,77	0,19%	0,57%	5 153,18
ADEVU	453	364 881,07	1,92%	0,92%	805,48
ADOC - Documentation	1831	1 576 118,08	7,77%	3,99%	860,80
APAT - Patrimoine Technique	2549	11 536 798,86	10,81%	29,22%	4 526,01
ADRH - DPLDD/DN	246	230 106,41	1,04%	0,58%	935,39
ASCX - Services Centraux	1593	2 105 014,88	6,76%	5,33%	1 321,42
APSD - Présidence	158	41 099,03	0,67%	0,10%	260,12
AVIE - Vie étudiante	566	412 781,36	2,40%	1,05%	729,30
F970 - Services communs de recherche	107	47 201,09	0,45%	0,12%	441,13
F910 - UFR Sciences Exactes	1031	783 241,85	4,37%	1,98%	759,69
F912 - IVV	132	65 169,58	0,56%	0,17%	493,71
F913 - STAPS	178	142 949,78	0,76%	0,36%	803,09
F915 - Lettres SH	198	75 604,41	0,84%	0,19%	381,84
F920 - UFR Droit	200	70 707,83	0,85%	0,18%	353,54
F930 - UFR Sciences Eco	299	156 324,80	1,27%	0,40%	522,83
F940 - UFR Odontologie	204	244 948,22	0,87%	0,62%	1 200,73
F945 - UFR Pharmacie	376	157 972,62	1,60%	0,40%	420,14
F950 - UFR Médecine	1618	1 527 917,51	6,86%	3,87%	944,32
F960 - Campus Comtes de Champagne	126	57 188,57	0,53%	0,14%	453,88
F965 - Ecoles Doctorales	85	30 460,72	0,36%	0,08%	358,36
F980 - IUT de Reims	1618	1 999 264,20	6,86%	5,06%	1 235,64
F981 - ESIREims	284	477 152,18	1,20%	1,21%	1 680,11
F982 - IFTS/EISINe	420	389 841,91	1,78%	0,99%	928,20
F985 - IUT de Troyes	904	1 374 183,73	3,83%	3,48%	1 520,11
F993 - INSPE	496	154 714,46	2,10%	0,39%	311,92
M - Masse Salariale	729	231 968,39	3,09%	0,59%	318,20
R - Recherche	5701	8 465 346,50	24,18%	21,44%	1 484,89
MULTI UB - Charges mutualisées	290	3 200 706,54	1,23%	8,11%	11 036,92
TOTAL	23 573	39 485 998,53	100%	100%	1 675,05

 Nombre de recettes comptabilisés en 2019

<i>UB</i>	2019		
	<i>NOMBRE</i>	<i>MONTANT</i>	<i>% en nombre</i>
SAIC	154	1 391 059,32	3,52%
CFA	99	2 358 545,05	2,26%
FONDATION	6	180 100,00	0,14%
ASSO	0	0,00	0,00%
ADEVU	94	174 535,39	2,15%
ADOC - Documentation	60	562 083,58	1,37%
APAT - DPLDD/DN	27	747 878,72	0,62%
ADRH - Ressources Humaines	1	1 000,00	0,02%
ASCX - Services Centraux	175	4 319 338,04	4,00%
APSD - Présidence	0	0,00	0,00%
AVIE - Vie étudiante	70	863 706,39	1,60%
F910 - UFR Sciences Exactes	104	486 098,07	2,38%
F912 - IVV	20	72 164,88	0,46%
F913 - STAPS	28	16 799,50	0,64%
F915 - Lettres SH	65	183 713,16	1,49%
F920 - UFR Droit	74	144 144,19	1,69%
F930 - UFR Sciences Economiques	299	895 339,74	6,83%
F940 - UFR Odontologie	31	59 458,13	0,71%
F945 - UFR Pharmacie	34	84 072,94	0,78%
F950 - UFR Médecine	159	1 942 328,81	3,63%
F960 - Campus Comtes de Champagne	13	721 679,15	0,30%
F965 - Ecoles Doctorales	11	16 767,10	0,25%
F970 - Services communs de recherche	1	1 250,00	0,02%
F980 - IUT de Reims	974	2 948 398,23	22,25%
F981 - ESIREims	98	334 990,00	2,24%
F982 - IFTS/EISINe	72	728 004,40	1,64%
F985 - IUT de Troyes	769	2 063 285,21	17,57%
F993 - INSPE	65	347 751,65	1,49%
M - Masse Salariale	80	174 405 191,75	1,83%
R - Recherche	794	12 918 011,02	18,14%
TOTAL	4 377	208 967 694,42	100,00%

 Nombre de missions comptabilisés en 2019

UB	2019			
	NOMBRE	MONTANT	% en nombre	% en montant
SAIC	343	87 438,01	2,74%	6,07%
CFA	1	82,80	0,01%	0,01%
FONDATION	43	7 728,16	0,34%	0,54%
ASSO	3	310,14	0,02%	0,02%
ADEVU	157	8 085,17	1,25%	0,56%
ADOC - Documentation	170	11 840,16	1,36%	0,82%
APAT - DPLDD/DN	117	6 657,29	0,93%	0,46%
ADRH - Ressources Humaines	775	91 635,58	6,19%	6,37%
ASCX - Services Centraux	331	112 164,91	2,64%	7,79%
APSD - Présidence	434	31 288,07	3,46%	2,17%
AVIE - Vie étudiante	753	51 626,20	6,01%	3,59%
F970 - Services communs de recherche	61	4 389,97	0,49%	0,30%
F910 - UFR Sciences exactes et naturelles	410	34 277,51	3,27%	2,38%
F912 - IVV	121	8 003,78	0,97%	0,56%
F913 - STAPS	132	8 217,75	1,05%	0,57%
F915 - Lettres SH	96	10 996,41	0,77%	0,76%
F920 - UFR Droit	148	18 625,32	1,18%	1,29%
F930 - UFR Sciences Economiques	285	29 572,90	2,28%	2,05%
F940 - UFR Odontologie	51	4 724,67	0,41%	0,33%
F945 -UFR Pharmacie	42	8 127,35	0,34%	0,56%
F950 - UFR Médecine	174	26 111,50	1,39%	1,81%
F960 - Campus Comtes de Champagne	2343	212 293,73	18,70%	14,75%
F965 - Ecoles Doctorales	64	5 656,70	0,51%	0,39%
F980 - IUT de Reims	878	54 447,94	7,01%	3,78%
F981 - ESIReims	120	20 171,03	0,96%	1,40%
F982 - IFTS/EISINe	257	16 449,73	2,05%	1,14%
F985 - IUT de Troyes	454	60 777,95	3,62%	4,22%
F993 - INSPE	1449	50 870,12	11,57%	3,53%
R - Recherche	2315	456 914,24	18,48%	31,74%
TOTAL	12 527	1 439 485,09	100%	100%

EVOLUTION DU DELAI GLOBAL DE PAIEMENT

L'Etat et ses établissements publics sont soumis à un délai global de paiement des factures fournisseurs fixé à 30 jours. Ce délai court à partir de la réception de la facture, centralisée depuis l'exercice 2010 au service facturier rattaché à l'agence comptable.

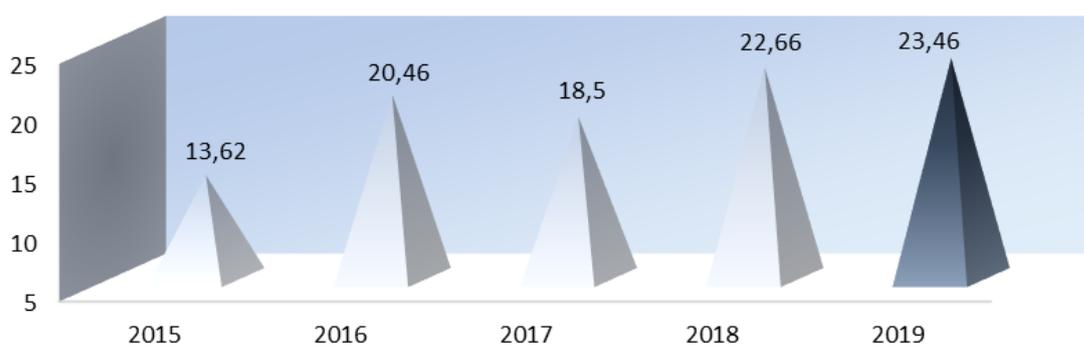
↳ Délais de paiement de l'exercice 2019

Factures payées	Nombre	Montant en Euros
DGP non dépassé	17669	24 275 553,03
DGP dépassé	4481	11 873 789,90
Total	22150	36 149 342,93

En 2019, 4 factures fournisseurs sur 5 sont traitées dans le délai global de paiement (DGP).

Celui-ci est de : 23,46 jours, soit une journée de plus qu'en 2018.

EVOLUTION DU DGP





Agence comptable

Mars 2020

Photographies : images libres de droit
